Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16653 – 7,50 F – 1,13 EURO

MERCREDI 12 AOÛT 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

ANNONCES CLASSÉES

■ **Trois pages d'offres d'emplois (p. 18 à 20)**

La Chine défiée par les eaux et les spéculateurs

● La crue du Yang-tseu n'est toujours pas maîtrisée ● Près de 250 millions de Chinois sont touchés ● Pékin ne dit pas toute la vérité sur la catastrophe ● Les inondations auront de lourdes conséquences économiques ● Menacé de dévaluation, le yuan est attaqué sur les marchés

LES INONDATIONS du fleuve Yang-tseu ont atteint des proportions historiques par le nombre des populations affectées, que Pékin estime à près de 250 millions de personnes, et par la surface colossale qui se retrouve sous les eaux : 21 millions d'hectares de terres arables, *soit près de la moitié de la superficie* de la France. Cette catastrophe *déborde du cadre habituel des calamités* qui frappent la Chine avec une fréquence *en rapport avec le gigantisme* du pays. Elle n'aurait fait, à en croire le gouvernement, « que » quelque 2 000 morts, mais le bilan sera vraisemblablement revu à la hausse. Six millions de foyers ont déjà perdu leur toit. Par ses conséquences humaines, économiques et écologiques, cette catastrophe ne concerne plus seulement la Chine. Pourtant, les autorités dénient au monde extérieur tout droit de regard sur la tragédie du Yang-tseu. Les causes naturelles de ce désastre sont des pluies diluviennes enregistrées depuis des semaines. Mais l'incurie et le bureaucratisme du système en ont sans nul doute accentué les conséquences humaines. Le dispositif ancien de gestion du fleuve n'est plus entretenu. Les fonds financiers sont canalisés vers des projets hydrauliques contestés, tel le barrage des Trois-Gorges.



Les inondations peuvent coûter un point de croissance économique à Pékin et nourrissent à ce titre les *interrogations sur l'avenir de la* monnaie chinoise. Après le yen *japonais, le yuan est attaqué sur* les marchés, bien qu'il ne soit que peu convertible. Pour la troisième journée consécutive, la banque centrale chinoise est intervenue, mardi 11 août, pour soutenir le yuan. Pékin a adressé un avertissement aux *« spéculateurs »*. Mais les tensions relancent les craintes d'une dévaluation chinoise.

Lire pages 2 et 11 et notre éditorial page 10

Le succès des portables provoque une saturation des réseaux

DEPUIS le début de l'été, l'explosion de la demande en téléphones portables a pris de cours les professionnels et provoqué une « surchauffe » sur les réseaux. En deux mois, France Télécom a gagné plus *de 400 000 abonnés, SFR 250 000* et Bouygues Télécom 140 000. Lignes *encombrées, service commerciaux* injoignables, retards de facturation et *incidents informatiques*... la clientèle est exaspérée. Aujourd'hui, près de 15 % de la population française est équipée. Les prévisions des opérateurs, qui tablaient sur un taux d'équipement de 17 % à la fin de l'année, vont être largement dépassées. Selon l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), en 2002, il devrait atteindre les 50 %.

Lire page 6



■ Voyages en utopies

Entre Seychelles, Maldives et île Maurice, l'embryon de la première île artificielle, Autopia Saya, existe depuis le 9 mars 1997. Deuxième volet de nos voyages en utopies illustrés par Jean-Claude Mézières. p. 9
et notre grand jeu de l'été p. 24

■ Attentats : l'enquête

Premiers indices à Nairobi et Dar es-Salaam alors que les Etats-Unis offrent une prime de 2 millions de dollars. p. 3

■ Canicule et pollution

Les records de chaleur ont été battus dans plusieurs régions de France, lundi. Quatorze agglomérations ont dépassé le niveau 2 de pollution. p. 24

■ Nouvelle victoire des talibans

Avec la prise de Mazar-i-Sharif, capitale de l'opposition, les talibans contrôlent plus de 80 % de l'Afghanistan. p. 3

■ Communication : alliance à trois

Intenses négociations entre les trois géants de l'audiovisuel européens – *Kirch, Berlusconi et Murdoch* –, sur fond de remise à plat des droits de retransmission des matches de football. p. 12

■ Trop d'hippodromes !

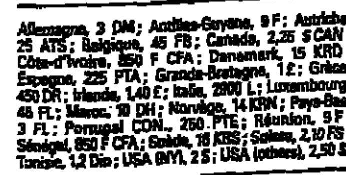
Face à la désaffection du public pour les 250 champs de courses de l'Hexagone, les sept hippodromes d'Ile-de-France tentent de réduire leurs déficits en se diversifiant. p. 7

■ Le monde de Pythéas

Vers 330 avant Jésus-Christ, le navigateur grec Pythéas se serait aventuré dans l'Atlantique jusqu'à Thulé, identifiée *comme l'Islande ou* les îles Shetland. Aujourd'hui, certains parlent de pure fiction. *p. 14*

■ Vins du Languedoc

Nous continuons notre tour de France par trois visites dans *le vignoble de* Pic-Saint-Loup, l'un des douze terroirs qui composent l'appellation coteaux-du-languedoc. p. 15



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 812 - 7,50 F

Quand le Labour envoyait les chômeurs dans des camps de travail forcé

LONDRES
de notre correspondant

Soixante ans après, les Britanniques *découvrent une page noire de leur histoire sociale* : la création par le gouvernement travailliste *de Ramsay MacDonald de 250 camps* de travail forcé par lesquels ont transité 250 000 jeunes chômeurs à partir de 1929 et jusqu'à la déclaration de guerre, dix ans plus tard. Dans le cadre d'un programme intitulé « New Deal » – formule qui connaîtra ensuite son heure de gloire aux Etats-Unis sous la présidence Roosevelt –, des sans-emploi étaient contraints de travailler pendant trois mois dans un état de quasi-esclavage dans ces établissements disséminés dans tout le pays. Et ceux qui refusaient perdaient leurs indemnités de chômage.

Ce programme, lancé par celui qui est considéré comme l'un des fondateurs du Labour, posait en postulat que l'unique moyen de faire *chuter le chômage était de maltraiter les sans-emploi* pour les obliger à accepter ensuite les *travaux les plus bas. Autrement dit, de créer* une situation où tout emploi, quel qu'il soit, *leur semblerait préférable au sort qui était le* leur dans ces camps d'internement. Les pensionnaires étaient ainsi rivés à des tâches ingrates pendant neuf heures d'affilée. Ils ne recevaient qu'un maigre salaire duquel étaient déduits les frais de nourriture et d'hébergement, qui plus est dans des taudis immondes. *L'uniforme ressemblait à s'y méprendre à la* tenue des prisonniers de droit commun. Ces *jeunes chômeurs devenus forçats cassaient des* pierres pour construire des routes ou défrichaient les forêts. Parfois, ils travaillaient pour de grands propriétaires terriens qui disposaient là d'une main-d'œuvre agricole docile, quasi gratuite.

« L'expérience était inhumaine et dégradante. Avec le recul, notre traitement n'était guère différent de celui infligé par les nazis à leurs prisonniers », se souvient Willie Eccles, envoyé à l'âge de dix-huit ans pendant trois mois au camp de Glenbranter, dans l'ouest de l'Ecosse. Sur place, ces jeunes subissaient parfois des brutalités physiques de la part de gardiens tyranniques. *« Seules les chaînes manquaient. Les responsables étaient odieux. Personne ne voulait rester, mais on n'avait pas le choix »*, surenchérit Charles Ward, *aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans et* passé par le même camp d'internement en 1932.

C'est grâce à l'obstination de deux chercheurs, David Colledge et Warren Lakin, que le drame a été dévoilé par le *Sunday Times* dans son édition du 9 août. Ces révélations *dérangent les autorités, qui ont tenu si longtemps* ces faits sous silence, les dossiers individuels *ayant été détruits pendant la guerre.* Cette tragédie n'est pas sans rappeler la *douloureuse histoire, dévoilée seulement en 1993,* des milliers d'enfants maltraités et contraints à une émigration forcée avant et après la seconde guerre mondiale afin de peupler l'Empire.

Autres temps, autres mœurs, a commenté en substance un porte-parole du ministère de l'éducation et de l'emploi. Mais on l'a senti un tantinet embarrassé. Cette tragédie est en effet révélée peu après le lancement en grande pompe, en avril, par Tony Blair d'un plan de retour à l'emploi des chômeurs de longue durée. Financé par une taxe sur deux ans imposée aux entreprises privatisées durant les dix-huit dernières années de pouvoir conservateur, ce plan *prévoit que les sans-emploi âgés de* moins de vingt-cinq ans risquent la perte de *leurs allocations de chômage s'ils refusent* les propositions d'emploi qui leur sont faites. Le nom de ce programme porte-drapeau du New Labour ? Le « New Deal ».

Marc Roche

35 heures : pendant l'été, on négocie

DÉFINITIVEMENT promulguée le 13 juin, la loi sur la *réduction du temps de travail est* battue en brèche par l'accord conclu le 28 juillet, dans la métallurgie, par le patronat, FO, la CFTC et la CFE-CGC. En dépit de cet accroc, des négociations sont programmées ou se sont ouvertes dans les branches et, surtout, dans les entreprises, que les syndicats y soient présents ou pas : l'article 3 de la loi Aubry généralise, en effet, le recours au « mandatement », système qui permet aux salariés dépourvus de représentation syndicale de conclure des accords *avec leurs employeurs, avec l'aide* d'une organisation syndicale extérieure. *Les confédérations peuvent* ainsi s'attaquer aux « déserts syndicaux ». FO redoute les effets pervers de ce dispositif.

Lire page 5

L'Europe élargie ou les conflits de voisinage

LE PLAN de stabilité pour l'Europe, *jadis conçu par un premier* ministre nommé Edouard Balladur, prévoyait que seuls les pays ayant réglé leurs problèmes avec leurs voisins pouvaient prétendre entrer un jour dans l'Union européenne. C'était en 1993-1995. L'incitation n'était pas négligeable. La Pologne passa des accords avec la Lituanie, *la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie...,* la Hongrie avec la Roumanie ; *même la Slovaquie trouva* un arrangement au moins théorique avec Budapest sur le sort de sa minorité magyare. Les deux premières furent ainsi, pour cette raison et pour d'autres plus économiques, mises sur la liste des candidats les mieux placés pour le prochain élargissement.

La volonté de ne pas importer dans l'Union européenne les *« procès pour murs mitoyens »*, comme disait Paul Nizan, est tout à fait compréhensible. L'intégration européenne soulève suffisamment de difficultés en elle-même pour que l'UE ne puisse se permettre de traiter en son sein des questions *héritées* bien souvent de l'effondrement des Empires ottoman ou *austro-hongrois après la première* guerre mondiale. Si elle avait *appliqué cette règle au début des* années 80, la Communauté n'aurait pas aujourd'hui à *gérer les conséquences du différend* gréco-turc. Et, même si les Chypriotes peuvent faire valoir de bons arguments en faveur de leur adhésion, on comprend que les Quinze – ou les Quatorze, si l'on met la Grèce à part – veulent y regarder à deux fois avant d'accepter une île divisée.

Toutefois, les exigences du plan Balladur réaffirmées par plusieurs *décisions du conseil* européen ne suffisent pas à écarter tous les risques. D'abord, des querelles de voisinage supposées éteintes peuvent se réveiller, même entre partenaires bien disposés. Ensuite, l'Union européenne, en s'élargissant, se donne de nouvelles frontières, plus insolites, peut-être moins assurées. Avec l'augmentation du nombre des Etats membres, les cas litigieux ont tendance à s'accroître, comme la disparité des intérêts. Déjà, après l'élargissement de 1995, l'Union européenne s'était retrouvée, grâce à la Finlande, avec une frontière de plus de 1 000 kilomètres avec la Russie. Une première !

Daniel Vernet

Lire la suite page 10

Salzbourg enchanté



LORIN MAAZEL

POUR LA PREMIÈRE de *Don Carlo*, de Verdi, Salzbourg a connu l'une de ses soirées les plus brillantes. Lorin Maazel a montré une fois encore qu'il appartenait au cercle fermé des chefs exceptionnels, dirigeant l'Orchestre philharmonique de Vienne et une distribution vocale idéale emmenée par Sergueï Larin, Carlos Alavrez et Marina Mescheriakova.

Lire page 21

هكذا من الاصل

CATASTROPHE *Le débordement du fleuve Yang-tseu a pris une tournure de catastrophe nationale d'une rare ampleur par la surface inondée, près de sept fois supérieure aux inondations les plus graves survenues jusqu'alors en Chine populaire, et la masse de population affectée, un quart de milliard de personnes de l'aveu du gouvernement.* **Si le bilan officiel des victimes demeure faible à en croire les autorités, le coût matériel sera probablement très élevé.** ● **LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE pâtira davantage au moment où la Chine est déjà en proie aux difficultés combinées qu'occasionnent les crises financières de la région et la restructuration de son secteur industriel public déficitaire.** ● **LA TRANSPARENCE n'est pourtant pas à** *l'ordre du jour vis-à-vis du drame humain gigantesque en cours.* *(Lire aussi notre éditorial page 10.)*

Les inondations du fleuve Yang-tseu sont pour Pékin un test politique

Le débordement des eaux a pris des proportions colossales. Plus de 240 millions de personnes sont « affectées à des degrés divers ». Les polémiques rebondissent sur la gestion du système hydraulique par un gouvernement qui peine à reconnaître ses erreurs

AUCUN RÉPIT n'était attendu dans les inondations en Chine, alors que des pluies importantes se sont remises à tomber sur le bassin supérieur du fleuve Yang-tseu depuis 48 heures. D'ores et déjà, les autorités reconnaissent que les conséquences de la catastrophe sont plus lourdes que lors des inondations de 1954, plus récente année de référence pour un débordement de cette ampleur, même si le bilan des victimes en est largement inférieur (officiellement plus de 2 000 morts cette année contre plus de 30 000 il y a 45 ans).

Par ailleurs, un nouveau typhon, le troisième de la saison, devait frapper la province méridionale de Canton en fin d'après-midi mardi 11 août. Pendant ce temps, des inondations également importantes ont été signalées dans le Nord-Est (provinces du Heilongjiang et du Jilin en Mandchourie) et en Mongolie-Intérieure.

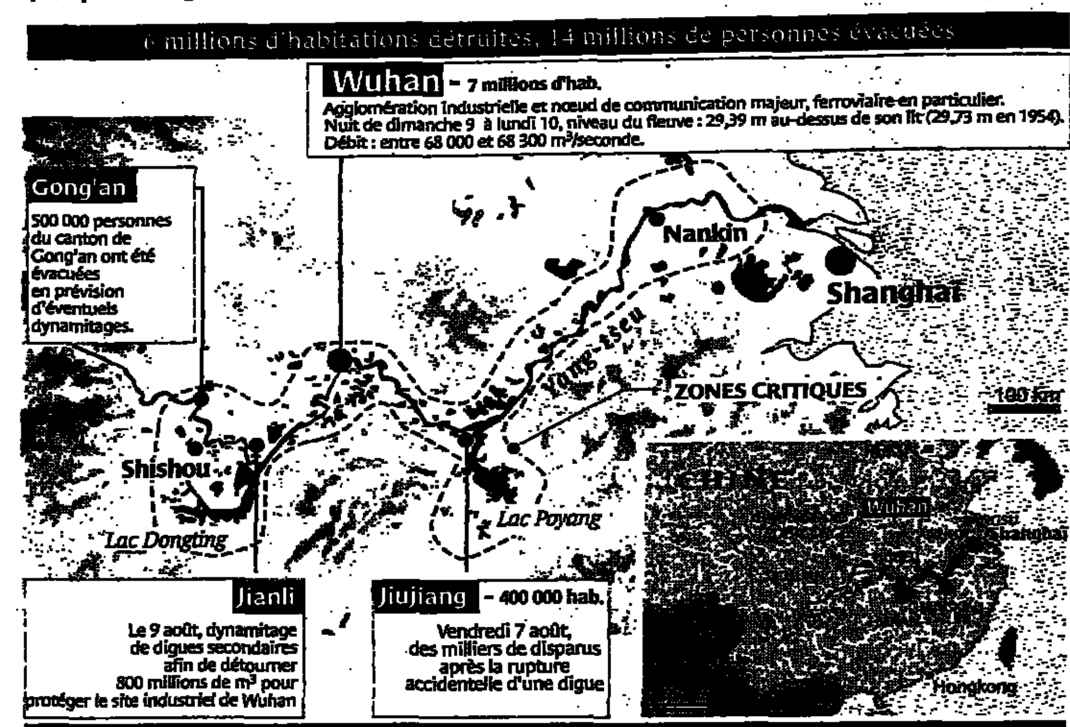
Pour le fleuve Yang-tseu proprement dit, l'inquiétude venait mardi de la poursuite des pluies dans une grande partie de la province du Sichuan (Sud-Ouest), faisant craindre à nouveau pour la ville de Wuhan. Le quatrième pic de crue de la saison était pourtant passé lundi sans faire de dégâts. A 150 km en amont de Wuhan, à Shashi, l'eau a *subitement recommencé* à *monter* lundi pour se stabiliser à 44,59 mètres mardi matin. La destruction préventive des digues en ce point du fleuve, visant à en décharger le cours principal, interviendrait si l'eau remontait à la cote de 45 mètres.

POLÉMIQUE

Plus de 21 millions d'hectares de terres arables – soit près de la moitié de la superficie de la France – sont sous l'eau. C'est plus de six fois la surface affectée en 1954. Par comparaison, les populations affectées – plus de 240 millions d'habitants selon le gouvernement – représentent la moitié de l'ensemble de la population chinoise estimée à la date de la fondation du régime en 1949.

Le premier ministre Zhu Rongji, qui a effectué ces derniers jours des visites d'inspection dans les zones inondées, n'a pas caché son inquiétude, mettant en garde contre de nouvelles ruptures de digues du Yang-tseu dans les jours à venir.

Par ailleurs, on assiste à une recrudescence de la polémique sur le bien-fondé du barrage des Trois-Gorges, en cours de construction à l'entrée du cours moyen du Yang-tseu. Le président du groupe californien de pression International Rivers Networks, Philip Williams, a estimé que *« ce qui se passe actuellement illustre de façon criante l'échec de la politique de la Chine contre les inondations. La Chine construit des projets gigantesques tels que les barrages des Trois-Gorges et de Xiaolangdi* [sur le fleuve Jaune, dans le Nord] *en négligeant le système de gestion des inondations dont elle dispose déjà »*. Déclaration à laquelle a répliqué le gouvernement par la voix d'un scientifique, le professeur Liu Chongrong, en soulignant la *« nécessité »* de ces travaux tout en concédant que d'autres ouvrages – barrages et réservoirs – seraient indispensables pour enfin maîtriser ce fléau. – *(D'après AFP, Reuters.)*



Jiang Zemin, un nom prédisposé

Dans l'Empire des signes, quoi de plus symbolique que le nom du plus haut dirigeant ? De ce point de vue, les inondations en cours s'expliquent le plus simplement du monde : Jiang Zemin, héritier de la dynastie communiste fondée par Mao Zedong, a trop d'eau dans son nom. Jiang, son patronyme, signifie « fleuve ». Ze, premier caractère de son prénom, désigne un étang ou un marais. Min, deuxième caractère du prénom, veut dire « peuple ». Par extension, sans même forcer le trait, le nom complet peut se comprendre comme un fleuve qui déborde en une immense étendue d'eau stagnante, laquelle envahit le peuple... Ainsi vont les croyances populaires dans la Chine du même nom.

Croyances qui servent en particulier quand, faute de débat public, il faut bien, devant l'ampleur d'un désastre, se raccrocher à des explications qui n'en sont pas : le Ze du prénom de Mao était le même marécageux caractère que celui de Jiang Zemin, et personne n'y vit la cause des inondations catastrophiques de 1954.

La catastrophe pourrait favoriser une évolution du pouvoir

ANALYSE

La crue aura-t-elle un effet déclencheur à la manière de Tchernobyl ?

Même s'il ne s'agit pas nécessairement des *« inondations du siècle »*, la crue dévastatrice que connaît le Yang-tseu devrait logiquement donner lieu à un vaste débat politique – n'était que cette dimension de la vie publique n'existe pas en Chine. La question est donc de savoir si elle peut précisément avoir pour effet de favoriser l'émergence d'un tel débat, tant sont vastes et dramatiques les enjeux.

Car ce n'est pas la pluie qu'il faut blâmer en premier lieu pour ce spectaculaire débordement affectant quelque 240 millions de Chinois. La pluie est, dans cette région, un phénomène constant qui provoque des inondations depuis si longtemps qu'on ne peut pas imaginer qu'elle constitue, même sur une *échelle inhabituelle, une surprise.*

Plus surprenant, en revanche, est le fait que sept années consécutives d'inondations n'aient pas provoqué une réflexion sérieuse au sein de l'administration chinoise sur les conséquences d'un laisser-faire généralisé, ces dernières années, dans la gestion du problème hydraulique, de l'utilisation des terres, de l'équilibre de l'écosystème, alors même que ce gouvernement dispose – du moins l'affirme-t-il – des moyens d'imposer des solutions drastiques qui seraient, ailleurs, difficiles à mettre en oeuvre. Les lobbies, les groupes de pression, les groupes d'action publique, sont autant de constantes des sociétés démocratiques qui n'existent pas en Chine, ou commencent seulement à poindre sur la carte politique. Il n'existe pas d'opposition constituée, susceptible de menacer le gouvernement au Parlement. C'est même, ne cessent de dire les chefs du Parti communiste, un signe de *« la supériorité du socialisme »*.

CRITIQUES TIMIDES

Pourtant, tous les ans, le fleuve déborde. Tous les ans, des millions de gens sont jetés sur les digues, *entassés dans des refuges*, condamnés à mendier auprès de l'Etat des moyens de survie chichement distribués.

Pour se défendre, l'Etat, ou ce qui en tient lieu, affirme qu'un de ses projets mammouths, le barrage des Trois-Gorges, aurait, s'il avait été achevé, sensiblement réduit l'impact de la crue en cours, donnant aux autorités une capacité de réguler le débit de façon satisfaisante. Si c'est vrai, il faut s'en féliciter. Mais les critiques timides que tentent d'opposer les milieux écologistes à sa construction ont été traitées comme autant de remises en question intolérables d'une raison d'Etat se concevant comme infaillible.

Or, infaillible, on sait bien que cette raison d'Etat ne saurait l'être. Les chefs du régime le reconnaissent eux-mêmes, sans en tirer les conséquences politiques.

D'ores et déjà, on prévoit qu'au-delà du drame humain, le coût financier des inondations risque de dépasser largement les 5 milliards de dollars initialement avancés par certains. Il devrait, en outre, en résulter une difficulté supplémentaire à atteindre en 1998 un taux de croissance économique de 6 % à 8 %, la fourchette sur laquelle s'était replié le gouvernement après avoir constaté que l'objectif initial de 8 % ne pouvait être réalisé.

Plus grave peut-être, c'est un nouveau front social qui risque de s'ouvrir pour le gouvernement si d'aventure les inondations sont interprétées par la paysannerie comme un nouvel échec à garantir la croissance économique. Déjà, la grogne est patente dans le secteur industriel public, où l'arme de la grève n'est plus exceptionnelle face aux tentatives de restructuration et de privatisation déguisée. Dans les milieux d'affaires, la déveine qu'a constituée, en 1997-1998, l'éclatement des crises financières asiatiques, est venu créer la morosité, et une pression sur la monnaie se fait à nouveau sentir, que les dirigeants vont avoir du mal à endiguer au vu des difficultés générales dans la région.

COTISATIONS

Dans le système peu transparent qui prévaut en Chine, un tel désastre pourrait pourtant servir de déclencheur politique, à la manière de la catastrophe de Tchernobyl dans l'URSS agonisante. Pékin pourrait décider d'en faire le tremplin d'une opération *« portes ouvertes »* sur la misère, acceptant enfin que le monde extérieur puisse montrer sur le terrain sa compassion pour les populations affectées. On n'en a pas encore pris le chemin, semble-t-il. A preuve, les difficultés faites aux journalistes étrangers qui tentent de se rendre sur place ; les méthodes du gouvernement, qui accepte l'aide d'organisations humanitaires étrangères à condition qu'elle soit canalisée par ses soins, de manière à s'en prévaloir ; ou le fait que les organes de propagande du régime, loin de faire la lumière sur l'ampleur des souffrances occasionnées par le débordement meurtrier du fleuve, s'attachent surtout à démontrer la bravoure des soldats volant au secours des victimes – héroïsme dont personne ne doute mais qui ne rend compte que très imparfaitement de l'acuité du drame.

Il n'est toutefois pas impossible que loin de la scène publique, où la catastrophe se joue sur un mode éprouvé – encore qu'elle soit tenue bien moins secrète que de précédentes, comme la terrible famine de 1959-1961, ouverture obligeant quand même quelque peu – se déroule une certaine maturation interne du pouvoir sur la réponse à apporter à la crise. Déjà, des dissidents s'affichent en lançant leurs propres *« cotisations pour les victimes »*. C'est là un geste de défi que les autorités peuvent difficilement condamner au plan moral, quelles qu'en soient les intentions secondes, au premier rang desquelles se trouve un besoin de reconnaissance politique.

Par ailleurs, l'effet de retour peut également jouer à partir de Hongkong, l'ex-colonie britannique redevenue chinoise. Bien que la crise financière n'incite pas aux largesses, il ne serait pas étonnant de voir les Hongkongais se mobiliser pour organiser des collectes en faveur des victimes, avec pour arrière-pensée le souhait d'acheter ainsi une certaine marge de manoeuvre locale, en tant que bienfaiteurs ayant agi dans l'intérêt commun en temps de détresse nationale. Il existe une longue tradition de cette *« politique de la charité »* en Chine, qui s'est manifestée, au fil des siècles, entre centres de pouvoir déchirés dans des guerres civiles.

Francis Deron

Quand « Vieux Li » voit sa digue menacée de dynamitage

POUR PRENDRE la pleine mesure du drame humain que représentent les inondations de cette année en Chine, une fois de plus, il faut sans doute les voir avec les yeux de quelque Vieux Li, ou Vieux Wang, paysans lambda de quelque district du cours moyen du Yang-tseu, ce fleuve qui incarne dans la légende chinoise la cruauté de la nature... et de l'homme.

Vieux Li, ou Vieux Wang, est peut-être né dans le premier quart du siècle, quand les guerres empêchaient les hommes d'entretenir le système bimillénaire de contrôle du fleuve. Système bâti sur la corvée, qui ne permettait de parer qu'à des crues moyennes, mais avait le *mérite d'exister.*

Puis vint la dernière guerre, qui donna naissance à un régime prometteur, un régime qui, certes, encadrait la population plus énergiquement encore qu'elle ne l'avait jamais été dans le passé, mais qui avait au moins l'avantage, aux yeux de Vieux Li-Vieux Wang, d'organiser l'essentiel : des travaux de terrassement colossaux, impossibles autrefois à entreprendre à l'échelle du village ou de la bourgade. Avec ces murailles, le lit du fleuve le plus meurtrier de Chine serait, c'était sûr, maintenu fermement en place. Les terres le bordant seraient convenablement irriguées, au lieu d'être épisodiquement emportées par les flots.

Les troubles qui suivraient l'installation des communistes – l'impitoyable exécution publique des grands propriétaires fonciers, la terrible famine du Grand Bond en avant, la révolution culturelle même – n'entameraient pas fondamentalement la foi des Vieux Li et Vieux Wang dans le système. Tout au plus applaudirent-ils, soulagés, quand, à la mort de Mao, le nouveau Timonier, Deng Xiaoping, approuva la redistribution individuelle des terres. C'en était heureusement fini des errements et carences du système collectiviste.

NOUVELLES TERRES

Mais ni Vieux Li ni Vieux Wang – ni, plus *grave, leurs gouvernants – ne virent venir* le plus grand danger menaçant le fragile équilibre socio-économique auquel ils pensaient être parvenus enfin : l'héritage de la catastrophique croissance démographique voulue par Mao pour que la Chine puisse s'affirmer comme une puissance indestructible. Ici, par endroits, la population fit plus que tripler ou quadrupler en une génération et demie.

Pour nourrir des Li, des Wang par millions, et surtout leurs enfants, il fallut les installer sur de nouvelles terres, gagner sur la surface non cultivée qui était, par le passé, assignée aux éventuels débordements du fleuve, pour que son trop-plein se range sagement dans les lacs bordant le bassin, désormais peuplé de plus de 200 millions d'habitants. Puis l'industrialisation s'y mit, qui rogna elle aussi sur la place disponible.

Le gouvernement, bon prince, donna aux paysans des moyens pour ériger de nouvelles digues pour protéger les cultures. Bientôt, c'est-à-dire en dix ans environ, le bassin d'épanchement des eaux de crue rétrécit en une proportion considérable. Tout au moins Li, Wang et leur famille virent-ils leur production céréalière augmenter sensiblement, donnant quelque sens à l'idée selon laquelle *« seul le socialisme* [entendre : seuls les gouvernants actuels] *peut sauver la Chine* [comprendre : des catastrophes qui l'ont tant maltraitée dans le passé] *»*.

Ce sont précisément certaines de ces levées, dites *« secondaires »*, que les autorités ont fait sauter ces derniers jours, rendant les terres à la fureur du fleuve. Ce qui explique qu'après tant de décennies de tourments, des paysans en viennent aujourd'hui à faire le coup de poing, comme l'ont indiqué plusieurs témoignages, avec les représentants armés de l'autorité qui cherchent à les évacuer des digues avant de les faire sauter. Tout à coup, c'est un système de foi dans l'autorité qui paraît à nouveau s'inverser.

F. D.

هكذا من الأصل

Les talibans sont maîtres des trois quarts de l'Afghanistan

La désunion de l'opposition a précipité sa défaite

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Quatre ans après leur apparition sur la scène afghane, les talibans contrôlent aujourd'hui plus de 80 % du pays et la prise de Mazar-i-Sharif, « capitale » de l'opposition et seule grande ville d'importance qui leur échappait, est une victoire tout autant politique que militaire. Après deux jours passés à nettoyer les dernières poches de résistance et à ramasser les armes, les talibans contrôlaient totalement lundi, selon des sources indépendantes, cette ville de 500 000 habitants qui était calme.

Un porte-parole de l'opposition, Ahmed Wali Massoud, frère du commandant Ahmed Shah Massoud, a reconnu l'échec de la tentative de reprise de la ville dû, selon lui, *« à un manque de munitions et de coordination »* entre les forces de l'opposition. Cette dernière remarque souligne un état de fait : les divisions de l'opposition sont sans doute l'une des raisons essentielles de la victoire des « étudiants en théologie ». Face à une milice islamique déterminée, parfaitement motivée et prête à tout pour asseoir son pouvoir, l'opposition afghane n'a jamais su s'unir. *« Au lieu de mener des actions conjointes, les trois ténors de l'opposition* [le général ouzbek Abdoul Rachid Dostom, Karim Khalili, chef du Hezb-i-Wahdat, le parti chiite de l'ethnie hazara, et le commandant Massoud] *n'avaient pour souci prioritaire que de s'équilibrer les uns les autres, jouant pour cela sur toutes les factions minoritaires »*, explique un spécialiste.

De plus, au fil des mois, des divisions étaient apparues au sein même de chaque faction de l'opposition dont les commandants locaux réagissaient au gré de leurs intérêts. Marginalisé, car sans réelle force, l'ancien président Burhanuddin Rabbani était bien incapable de jouer un quelconque rôle unificateur. La perte de Mazar-i-Sharif, qui fragilise considérablement l'opposition et réduit sa capacité de manœuvre, permettra-t-elle un sursaut ? On peut en douter malgré l'assurance donnée par Ahmed Wali Massoud, selon lequel *« une contre-attaque était en préparation et pouvait être lancée à tout moment »*.

Pour l'instant, repliées à Hairatan, port frontalier de l'Ouzbékistan sur le fleuve Amou daria, les forces du général Dostom, le plus grand perdant de cette offensive, luttent pour leur survie. Les 3 000 à 5 000 chiites du Hezb-i-Wahdat qui contrôlaient Mazar-i-Sharif depuis mai 1997 ont disparu et tentent vraisemblablement de gagner leur massif montagneux du Hazaradjat au centre du pays d'où ils peuvent tenter de résister un moment. *« La tenue de Mazar-i-Sharif était une question de survie pour les chiites »*, souligne un expert militaire. *« C'est par là qu'ils recevaient une grande partie de leur aide, en particulier de l'Iran. »* Reste le commandant Massoud qui a prouvé par le passé sa capacité à se sortir de situations difficiles. Mais ses voies d'approvisionnement avec le Tadjikistan risquent d'être désormais coupées après la chute, mardi, de la ville de Taloqan, chef lieu de la province de Takhar, bastion de l'opposition dans le Nord-Est et principal aéroport utilisé par le Lion du Panshir pour recevoir son aide depuis l'Etat tadjik. Une victoire d'importance, qui, après celle de Mazar-i-Sharif, assoit un peu plus le pouvoir taleb sur les terres d'un commandant Massoud de plus en plus isolé.

DISCRÉTION AU PAKISTAN

Les talibans veulent consolider leur victoire tout en s'apprêtant à lancer d'autres offensives pour s'emparer de Hairatan au nord et de Samangan au sud vers la province de Bamiyan, contrôlée par les chiites. Les talibans, qui n'ont pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin, ont d'ailleurs lancé un appel aux étudiants des madrasa (écoles religieuses du Pakistan) pour venir grossir leurs rangs. Des milliers de jeunes Afghans et Pakistanais étudient dans ces écoles, creuset du mouvement taliban. Selon Maulana Sami-Ul Haq, chef d'une des grandes écoles, interrogé par l'AFP, *plus de mille étudiants ont* déjà rejoint ce dernier week-end *l'Afghanistan. Toutes les écoles religieuses* du Baloutchistan et de la province du nord-ouest au Pakistan ont été fermées pour deux semaines à la demande du mollah Mohammed Omar, chef suprême des talibans, pour permettre aux étudiants de rejoindre le front afghan.

Principal soutien des talibans, le Pakistan est resté discret après la victoire de ses alliés à Mazar-i-Sharif, démentant même toute aide aux talibans. Le nouveau ministre des affaires étrangères, Sartaj Aziz, a réaffirmé lundi que seul un gouvernement représentant toutes les ethnies, partis et groupes pouvait diriger l'Afghanistan. En réponse à la question de savoir si le Pakistan allait désormais chercher à obtenir la reconnaissance des talibans par l'ONU, il a rappelé que Islamabad avait reconnu les talibans parce qu'ils contrôlaient les deux tiers du pays. *« Maintenant, ils ont étendu leur pouvoir aux autres parties. Nous espérons qu'ils gouverneront selon les règles et usages internationaux »*, a-t-il dit. M. Aziz a d'autre part réitéré que le Pakistan *« ferait tout ce qu'il peut »* en faveur des diplomates iraniens qui se trouvaient samedi à Mazar-i-Sharif et dont le sort reste inconnu. *« Nous avons fait les constats nécessaires et demandé aux talibans de protéger les diplomates iraniens »*, a-t-il affirmé.

L'Iran, qui affirme que ses diplomates ont été transférés à Kandahar, où réside le mollah Omar, a aussi demandé aux Nations unies et au CICR (Comité international de la Croix-Rouge) d'assurer la libération de ses agents. Le ministre des affaires étrangères iranien, Kamal Kharazi, a notamment reçu du CICR la promesse de l'envol d'une mission à Kandahar. Lundi, à la demande de Téhéran, l'ONU a évacué de Bamiyan vers Islamabad neuf ressortissants iraniens dont un diplomate. Selon des sources afghanes à Islamabad, des talibans détiendraient d'autre part 250 Iraniens qui se trouvaient à Mazar-i-Sharif comme « volontaires » aux côté du Hezb-i-Wahdat.

A ce stade, il est certes prématuré de conclure à la fin de la guerre qui ravage l'Afghanistan depuis vingt ans. Mais, avec la prise de Mazar-i-Sharif et d'une grande partie des provinces du nord, les talibans ont pris un avantage certain qu'il leur reste désormais à concrétiser durablement.

Françoise Chipaux

Deux ans de « conflit Nord-Sud »

- **Septembre 1996.** Chute de Kaboul aux mains des talibans. Le président Rabbani et son « chef de guerre » Ahmad Shah Massoud fuient la ville.
- **Octobre 1996.** Accord d'assistance militaire entre l'Ouzbek Dostom et les chiites du Hezb-i-Wahdat pro-iranien.
- **Janvier 1997.** Echec de pourparlers entre factions afghanes au Pakistan sous l'égide de l'ONU.
- **24 mai 1997.** Les talibans s'emparent pour la première fois de Mazar-i-Sharif avec l'aide d'un ancien allié de Dostom.
- **25 mai 1997.** Le Pakistan, puis l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis reconnaissent le gouvernement des talibans.
- **28 mai 1997.** Les talibans sont chassés de Mazar-i-Sharif après le retournement d'un de leurs alliés.
- **Juin 1997.** Les talibans s'emparent de Kunduz, dans le nord de l'Afghanistan.
- **Avril 1998.** Trêve conclue entre factions grâce à l'intermédiaire de l'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson.
- **19 mai 1998.** Échecs des pourparlers.
- **Juillet 1998.** Les talibans s'emparent de la province de Faryab, dans le nord-ouest du pays.
- **Août 1998.** Chute de Mazar-i-Sharif.

L'enquête sur les attentats de Nairobi et de Dar es-Salaam livre de premiers indices

Les Etats-Unis offrent 2 millions de dollars pour la capture des poseurs de bombes

Sur la base de témoignages recueillis par les enquêteurs, les gardes kényans postés devant l'ambassade des Etats-Unis à Nairobi ont évité une plus grande catastrophe en empêchant les poseurs de bombes de faire entrer leur véhicule piégé dans l'enceinte de la chancellerie. En Tanzanie, la police a arrêté trois groupes de personnes suspectées d'avoir participé à l'attentat contre l'ambassade à Dar es-Salaam.

DES SUSPECTS ont été arrêtés, lundi 10 août, dans l'enquête sur l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Dar es-Salaam, en Tanzanie, alors qu'à Nairobi, le FBI analysait minutieusement débris et décombres de la représentation américaine au Kenya. Le bilan des deux attentats s'est alourdi lundi soir, passant à 219 morts, dont 12 Américains, selon la télévision semi-officielle.

L'arrestation de suspects en Tanzanie a été confirmée par le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, Susan Rice, qui a déclaré à Washington que les autorités ont arrêté *« trois groupes de suspects »*.

A Nairobi, des enquêteurs américains ont inspecté lundi les épaves des véhicules, transportées par des bulldozers sur le terrain du quartier général des chemins de fer, situé en face de l'ambassade, où les policiers américains ont installé leur quartier général. Protégés par des bâches, des agents du FBI et des militaires américains ont passé au peigne fin, dans la plus grande discrétion, les carcasses de voitures, ainsi que les débris de verre, à la recherche de la moindre preuve, dans un périmètre placé sous haute sécurité.

D'après Mme Rice, *« l'héroïsme des gardes* [kényans] *a évité que le véhicule ne pénètre dans l'enceinte »* de l'ambassade, ce qui aurait aggravé encore le bilan de l'attentat. Elle a expliqué que, selon les premiers éléments de l'enquête, les terroristes auraient amené leur véhicule à l'entrée arrière du bâtiment et ordonné aux gardes d'ouvrir la grille. Devant leur refus, ils auraient lancé contre eux *« un engin explosif »*. Le *Washington Post* a rapporté qu'*« à l'entrée de service au moins une grenade a été utilisée pour tuer les gardes chargés d'une barrière de sécurité ». « Ce n'est qu'après l'attaque à la grenade que la bombe principale a explosé. »*

Un garde kényan, Joash Okindo, gravement blessé à la tête et à la poitrine, et qui souffre de problèmes respiratoires, a raconté de son lit d'hôpital à la télévision kényane KTN que cinq hommes de type arabe ont conduit leur véhicule à l'entrée arrière du bâtiment de l'ambassade et ont ordonné aux gardes d'ouvrir la grille. Les gardes, munis seulement de matraques, leur ont refusé l'entrée. Les terroristes ont tiré à l'arme automatique lorsqu'ils ont vu s'approcher un « marine » américain armé. Au moins un « marine » a riposté, puis un des terroristes a lancé une grenade dans sa direction, selon M. Okindo.

TÉMOIGNAGES CONCORDANTS

Son témoignage correspond à celui d'autres survivants de l'attentat. L'ambassadrice américaine Prudence Bushnell, qui se trouvait dans un immeuble proche de l'ambassade au moment de l'attentat, avait raconté qu'elle avait entendu une première explosion avant l'énorme détonation.

L'ambassade avait une caméra de sécurité braquée sur l'arrière de l'édifice, mais les enquêteurs ne savent pas si le film a été épargné par l'explosion. Une caméra identique placée sur le toit de l'ambassade américaine en Tanzanie pourrait avoir filmé l'attentat de Dar es-Salaam.

Lundi, Mme Bushnell, elle-même légèrement blessée dans l'explosion, est allée déposer une gerbe de fleurs sur les lieux de l'attentat, avant que les cercueils de 11 des 12 victimes américaines soient transférés vers l'Allemagne, où ils sont arrivés mercredi. La douzième victime, épouse d'un Kényan, sera enterrée au Kenya.

La secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright devait partir le même jour pour l'Allemagne pour participer au rapatriement des dépouilles mortelles des victimes aux Etats-Unis. Elle a annoncé mardi, devant plusieurs centaines d'employés du département d'Etat, que le gouvernement américain allait offrir 2 millions de dollars (12 millions de francs) de récompense pour toute information menant à la capture des responsables des attentats.

Sur place, les secouristes ont continué à creuser dans la nuit de mardi à mercredi, à l'intérieur de l'immeuble de Gateway House, voisin de l'ambassade, qui s'est effondré, pour tenter d'atteindre une femme qui serait encore vivante. – *(AFP.)*

L'ONU examine la situation au Kosovo, où de violents combats se poursuivent

Selon Washington, la Yougoslavie est au bord du « chaos économique »

L'ONU devait examiner, mardi 11 août, la situation au Kosovo, où les combats entre l'Armée de libération et les forces serbes se poursuivent. Les médiateurs américain, Christopher Hill, et russe, Nikolaï Afanassievski, multiplient les rencontres en Serbie. Un rapport du secrétariat américain au Trésor montre la situation de quasi-« chaos économique » de la République fédérale de Yougoslavie.

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ de l'ONU devait discuter, mardi 11 août, de la situation au Kosovo mais ne devrait pas prendre de décision autorisant l'usage de la force dans la province tant que les efforts diplomatiques sur le terrain se poursuivront, selon des sources diplomatiques. *« Nous ne sommes pas encore en position d'adopter des textes »*, a indiqué lundi un diplomate occidental en faisant référence à un projet de résolution préparé par la France et la Grande-Bretagne le 8 juillet dernier.

Alors que, sur le terrain, les combats se poursuivent dans la province serbe à majorité albanaise, la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) est au bord du *« chaos économique »* en raison de sa politique et de la crise au Kosovo, estime Washington dans un rapport sur ce pays cité par l'agence indépendante Beta.



Le secrétariat américain au Trésor a fait une analyse *« exhaustive »* de la situation économique yougoslave qu'elle a envoyée récemment au président Slobodan Milosevic, soulignant que le gouvernement yougoslave *« semble ne pas comprendre la nécessité de procéder à des réformes radicales »*, ajoute l'agence.

Selon cette analyse, la Yougoslavie est déjà *« très avancée sur la route du chaos économique »* et devra *« bientôt »* choisir entre une nouvelle dévaluation du dinar, sa monnaie nationale, *« avec les conséquences inflationnistes qu'elle entraînera »*, et une politique restrictive visant à *« réduire »* la masse monétaire. *« Compte tenu de la situation au Kosovo, la RFY ne peut compter sur des injections de capitaux internationaux pas plus que sur la vente de biens d'Etat »* pour renflouer ses caisses et assurer la stabilité de sa monnaie.

Malgré sa dévaluation au mois d'avril, le dinar *« reste soumis à de fortes pressions, faute de devises et en raison du déficit de la balance commerciale et fiscale et des frais occasionnés par le Kosovo »*, constate l'analyse, qui prévoit que le deutschemark s'échangera bientôt à 9 dinars au marché noir, contre les 6,4 dinars actuels.

« DÉROUTE »

En 1997, rappelle l'analyse, la Yougoslavie a financé son déficit en vendant, pour 925 millions de dollars (5,5 milliards de francs), 49 % des parts de la société Telekom de Serbie. *« Cette année, le gouvernement a annoncé qu'il recueillerait 1,5 milliard de dollars, de sources qu'il n'a pas identifiées, mais cela risque de rester un vœu pieux suite à la crise au Kosovo et à l'embargo international sur les investissements »*, note l'agence.

Les conséquences de la crise au Kosovo *« se ressentiront plus tard »*, selon l'analyse, qui estime que les réserves en devises du pays, actuellement de l'ordre de 200 millions de dollars, *« devraient être quatre fois plus élevées »*. La Yougoslavie ne rembourse pas sa dette extérieure, qui s'élève à 12 milliards de dollars, selon l'analyse de Washington. La RFY, poursuit-elle, risque de connaître une crise énergétique aux effets néfastes pour sa production, *« faute de pouvoir livrer des marchandises de qualité en échange du gaz russe et du pétrole chinois »*.

Le déficit des dépenses publiques en 1997 a représenté 5 % du produit social, mais il aurait été de 10 % si les salaires et les retraites avaient été payés à temps, rapporte encore l'agence, ajoutant que la dette du gouvernement yougoslave envers les retraités représente à l'heure actuelle 7 % du produit social, soit l'équivalent de 1 milliard de dollars.

Enfin, selon l'analyse, le système bancaire yougoslave est *« en déroute »* et ne continue de fonctionner que *« grâce aux subventions de l'Etat »*. – *(AFP.)*

Un ex-conseiller présidentiel russe bientôt à bord de la station Mir

MOSCOU
de notre correspondante

Il y a un an, quand des médias russes annoncèrent que le secrétaire du Conseil de défense, Iouri Batourine, avait été désigné pour une mission sur la station spatiale Mir, chacun crut qu'il s'agissait d'un canular. Quel besoin le Kremlin avait-il d'une telle farce pour camoufler une opération ordinaire de renvoi d'un « réformateur » de l'entourage présidentiel ? A l'époque, l'idée paraissait sinistre. Tout l'été, les téléspectateurs du monde entier avaient eu droit aux malheurs de sa station habitée Mir, dont la fin semblait imminente.

Lancée en 1986, au tout début de la perestroïka, elle ne devait vivre que cinq ans. Mais vinrent les années de tumulte. En 1997, âgée de onze ans, elle était toujours en orbite, mais dans un piètre état. Fin juin, par souci d'économie, les cosmonautes reçurent l'ordre de faire accoster manuellement un cargo de ravitaillement. Ils obéirent sans enthousiasme, car une telle opération avait déjà failli mal se passer. Ce fut le choc, la dépressurisation d'un module, la fuite vers celui permettant un retour sur Terre. Mais ce n'était que le point culminant d'une longue série d'avaries : deux incendies, une fuite de dioxyde de carbone, des pannes d'ordinateur à répétition. Outre l'angoisse, l'équipage dut supporter une chaleur tropicale, l'obscurité totale ou des toilettes qui débordent. Un politicien sensé pouvait-il souhaiter partager leur sort ?

Il semble que oui. Certes, Iouri Batourine aurait peut-être préféré poursuivre sa carrière. Membre de l'équipe présidentielle depuis 1993, ce discret universitaire à lunettes était l'un des « réformateurs » qui incitèrent Boris Eltsine à attaquer le Parlement. Devenu son conseiller, il se fit introuvable au moment où les troupes entrèrent en Tchétchénie. Mais il chercha ensuite à justifier la guerre. Il aimait pourtant se confier hors micro à des journalistes compatissants, se plaignant des généraux, hostiles à la réduction des forces armées. Devenu une de leurs bêtes noires, il était un fusible et le savait. Boris Eltsine lui signifia son renvoi alors qu'il était en vacances, quelques jours après la parution du premier article sarcastique sur sa mission spatiale. Mais ce « scoop » n'était pas un canular.

Car Iouri Batourine est aussi un passionné de l'espace : pilote d'essai, il tenta, sans succès, d'intégrer le corps des cosmonautes, avant de se rabattre sur la politique. A quarante-neuf ans, il est parti pour Baïkonour. Jeudi 13 août, il s'envolera vers les étoiles, dans le cadre de la 26e mission habitée de la station Mir, toujours miraculeusement en orbite. La 27e, à laquelle participera le Français Jean-Pierre Haigneré, sera la dernière, de février à juin 1999. Mir n'a plus de forces et la Russie plus d'argent. Le programme de station spatiale internationale qui doit lui succéder a pris plus d'un an de retard, car la Russie n'arrive pas à financer sa part. Mais si M. Batourine remplit sa mission, pourquoi la Russie ne parviendrait-elle pas à attirer des fonds et à éviter la catastrophe qu'on lui prédit ?

Sophie Shihab

La réconciliation entre Ossètes et Géorgiens reste fragile

TSKHINVALI (Ossétie)
de notre envoyée spéciale

Si le conflit qui opposa Ossètes et Géorgiens, entre 1989 et 1992, est aujourd'hui en sommeil, les plaies laissées par trois ans de « nettoyage ethnique » sont encore à vif dans la petite région d'Ossétie du Sud, république autoproclamée au nord de la Géorgie, à un peu plus d'une heure de route de Tbilissi. *« Pourquoi nous ont-ils fait ça ? Nous vivions bien ensemble et soudain... que la haine ! »*, se lamente Lia, une jeune Géorgienne née en Ossétie, en montrant les restes de sa maison, incendiée par des Ossètes en 1991. A quelques kilomètres, Zelina, vieille paysanne ossète, se remémore avec une émotion intacte ce soir de janvier 1991 où des Géorgiens en armes pillèrent et brûlèrent sa maison. *« Ils étaient comme des bêtes enragées ; tout le monde avait fui ; je me suis cachée dans la grange, sous un tas de fagots et, de là, j'ai tout vu »*, raconte-t-elle en essuyant une larme. Les armes se sont tues, les deux communautés se sont remises à vivre ensemble mais le discours ne change pas : le fanatique, c'est toujours l'autre... Neuf ans après le conflit, cette région de hautes vallées encaissées dans la montagne, où le contrôle des eaux, des routes et des cols a été, de tout temps, l'objet d'âpres luttes entre les différentes populations locales, vit en paix mais au ralenti.

REPORTAGE
« Nous avons reconstruit 48 maisons : 24 côté ossète, 24 côté géorgien. Chaque brique a été comptée »

De nombreux hameaux sont désertés, les routes sont défoncées, 70 % de la population est inoccupée, les usines ne tournent – dans le meilleur des cas – qu'à 30 % de leur capacité, les coupures d'eau et d'électricité sont le lot quotidien et la seule activité lucrative est la contrebande d'alcool, de cigarettes ou de drogue. Car c'est par là que passe l'une des deux routes principales reliant la Géorgie au Caucase du Nord et à la Russie.

UNE DÉMARCHE ORIGINALE

Non loin de la capitale, Tskhinvali, près du village d'Artsaou, la casemate des *« forces de paix »* russes, des parachutistes de la division d'élite Kantemirovskaïa – en fait une nichée d'adolescents boutonneux qui écoutent la radio russe à tue-tête, fument et jouent aux cartes –, atteste que rien n'est encore réglé. *« Le problème du statut de l'Ossétie du Sud n'est pas résolu, mais le dialogue politique existe »*, se félicite Irakli Menagarichvili, ministre des affaires étrangères géorgien. Le 20 juin, le président géorgien Edouard Chevardnadze a rencontré pour la troisième fois le président *« de facto »* de l'enclave, Lioudvig Tchibirov. L'année 1998 sera *« celle du retour »*, a annoncé le chef de la communauté ossète, un ex-professeur d'université à l'apparence modeste mais qui sillonne quotidiennement l'« avenue Staline », l'artère principale et déserte de Tskhinvali, dans une limousine Mercedes dernier cri, sièges en cuir et vitres fumées.



Conscientes de la nécessité d'assortir le dialogue de mesures pour revitaliser l'économie – de nouvelles tensions, à l'origine sociales, ne manqueraient pas de relancer les querelles ethniques –, ONG et agences internationales sont à pied-d'œuvre. Depuis 1997, une démarche originale a été entreprise dans le cadre du programme de développement des Nations unies (UNDP). Chaque projet de réhabilitation de l'économie, de repeuplement des villages, de reconstruction de routes ou de ponts pensé par l'UNDP se fait avec la participation des deux parties. Un groupe de travail mixte se réunit régulièrement, favorisant le dialogue entre Ossètes et Géorgiens autour de questions concrètes, loin des problèmes de drapeaux, d'hymnes ou d'indépendance. *« Nous avons reconstruit 48 maisons individuelles dans la région de Tskhinvali, 24 côté ossète, 24 côté géorgien. Chaque brique a été comptée et je vous assure que nous n'avions pas le droit à l'erreur ! »*, raconte Marco Borsotti, qui dirige le bureau de l'UNDP en Géorgie.

L'UNDP a financé la remise en état du central téléphonique de Tskhinvali, rajoutant 2 000 lignes aux 5 000 déjà existantes. Lioudmila, employée du central, la cinquantaine, parcourt une liste de noms et de chiffres : *« Ce sont les notes de téléphone de nos 7 000 abonnés. Je les reçois de Tbilissi. Les sommes à payer sont indiquées en lari* [la monnaie géorgienne] *alors que chez nous, en Ossétie, c'est le rouble russe qui a cours ; alors je fais la conversion. Ça me demande une semaine de travail par mois »*, explique-t-elle. *« Il est temps que tout ceci se termine »*, ajoute-t-elle avec un soupir...

Marie Jégo

La rébellion freinée dans l'ouest du Congo-Kinshasa

KINSHASA. La rébellion des Banyamulenges (Congolais tutsis d'origine rwandaise) en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a marqué le pas, lundi 10 août, dans le sud-ouest du pays, théâtre d'une contre-offensive des forces gouvernementales. Dans l'est du pays contrôlé en grande partie par les rebelles, Kinshasa qualifiait la situation militaire de *« stationnaire »*.
Sur le plan diplomatique, une délégation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) est arrivée en RDC pour entamer une mission de médiation dans la crise. On ignorait si elle serait reçue par le président Laurent-Désiré Kabila, qui n'a pas été vu dans Kinshasa depuis trois jours. La délégation se rendra aussi en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie. L'Ouganda, ancien allié de Kabila, a qualifié, lundi, de *« fausses »* les affirmations de Kinshasa selon lesquelles deux colonnes de blindés ougandais auraient été déployées dans le nord-est de la RDC pour soutenir les Banyamulenges en guerre depuis plus d'une semaine maintenant contre le régime de Kabila. – *(AFP.)*

Kofi Annan demande à Djakarta de libérer le chef de la guérilla du Timor-Oriental

LISBONNE. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a demandé lundi 10 août au gouvernement indonésien de libérer le chef de la guérilla du Timor oriental, Xanana Gusmao, pour lui permettre de participer pleinement au débat sur l'avenir de l'ancienne colonie portugaise. Considérant que l'accord conclu la semaine dernière entre le Portugal et l'Indonésie pour une reprise des discussions sur le Timor oriental constituait un *« nouvau chapitre »* dans le conflit, M. Annan a estimé que Djakarta devait reconnaître la place de Gusmao, condamné en 1992 à vingt ans de prison, dans ces négociations. *« Il peut être le dernier à être libéré, mais l'important c'est qu'ils* [les Indonésiens] *ne rejettent pas l'idée qu'il doit être libéré »*, a déclaré M. Annan au cours d'une conférence de presse donnée à Lisbonne, rappelant que le président indonésien Jusuf Habibie lui avait promis de libérer d'autres prisonniers et ajoutant que *« le plus tôt serait le mieux »*. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : en dix ans, 2 030 incidents** ont été enregistrés dans les 19 centrales nucléaires allemandes, indique le quotidien populaire *Bild* dans son édition de mardi, citant un rapport que doit présenter ce même jour au gouvernement la ministre de l'Environnement, Angela Merkel. Selon *Bild*, le rapport ne fait état que des *« incidents dont la déclaration est obligatoire »*. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : la Bourse de Moscou a accentué sa chute** lundi 10 août, perdant en une seule séance 8,99 %, à son plus bas niveau depuis plus de deux ans. Par ailleurs, le gouvernement avait annoncé qu'il n'aurait plus recours ces prochains mois aux adjudications de bons du Trésor, jugés beaucoup trop chers. Or, une adjudication est prévue pour mercredi en dépit d'une nouvelle flambée des taux, ce qui laisse à penser que le gouvernement n'a pas d'autres solutions pour faire face à ses échéances. – *(AFP.)*

■ **ANGOLA : cent quarante-cinq personnes ont été tuées** dans plusieurs attaques menées par des inconnus pendant le week-end, à Kumbi-die-Baze (province de Malanje, nord de l'Angola), ont annoncé, lundi 10 août, les autorités locales en attribuant ces incidents aux ex-rebelles de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola). Dans la même région, l'ONU fait état de nouveaux affrontements entre les troupes gouvernementales et l'Unita faisant planer le spectre d'une reprise de la guerre civile. – *(AFP, Reuters.)*

■ **BIRMANIE : la junte militaire s'est engagée**, lundi 10 août, à prendre des mesures contre les 18 militants étrangers, interpellés dimanche après avoir distribué des tracts anti-gouvernementaux. *« Les étrangers ont introduit des tracts (...) en violation des lois en vigueur pour fomenter des troubles. C'est une manifestation évidente de leur projet de frapper les intérêts de Myanmar* [Birmanie] *et de son peuple »*, affirme un communiqué lu à la radio et à la télévision. – *(AFP.)*

■ **CISJORDANIE : une organisation des droits de l'homme**, le Groupe palestinien de suivi des droits de l'homme, a accusé, lundi 10 août, la police palestinienne d'avoir battu à mort le détenu Walid el Qawasmi, et d'avoir maquillé ce décès en accident imputé à la vague de chaleur. *« Des témoins qui ont participé à l'autopsie ont affirmé au Groupe que El Qawasmi est mort d'une hémorragie cérébrale due à une fracture au crâne à la suite de plusieurs coups assénés sur la tête »*, a affirmé le Groupe dans un communiqué. La police affirme que ce sont des *« mensonges »*. – *(AFP.)*

■ **IRAN : trois multinationales américaines** participeront à la 24e Foire internationale de Téhéran, en octobre, ont annoncé les organisateurs de la manifestation. Au total, 207 entreprises étrangères seront présentes à la foire. – *(AFP.)*

■ **British Airways a repris** dimanche 9 août ses vols aller-retour directs entre Londres et Téhéran. Elle assurera trois vols directs entre les deux capitales et les membres d'équipage vont pouvoir passer la nuit au grand hôtel Azadi (Liberté) de Téhéran, où la compagnie a loué en permanence 26 chambres. C'est le premier accord du genre entre une compagnie aérienne occidentale depuis la révolution islamique. – *(AFP.)*

■ **IRAK : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan**, a appelé, lundi 10 août, l'Irak à remplir ses obligations en matière de désarmement et à renoncer à sa décision de ne plus coopérer avec l'ONU, dans un message adressé aux autorités de Bagdad. M. Annan, en visite au Portugal, a indiqué qu'il faisait appel au *« bon sens »* des autorités irakiennes, dans cette lettre qui sera remise par son envoyé spécial, Prakash Shah. – *(AFP.)*

Le touriste français soupçonné d'incendie « volontaire » incarcéré en Grèce

ATHÈNES. Alain de Frémont, le touriste français qui a été placé en détention préventive, lundi 10 août, en Grèce, pour incendie *« volontaire »*, a affirmé à la presse grecque qu'il avait *« fait une bêtise »*. *« J'ai fait une bêtise, je les* [du papier toilette] *ai brûlés au lieu de les jeter dans un sac en plastique, mais je ne voulais pas que la Grèce devienne un pays sale »*, a dit Alain de Frémont aux journalistes grecs en sortant du bureau du juge d'instruction, dans des déclarations retransmises dans la soirée à la télévision. *« Je voudrais rentrer chez moi rapidement en gardant des amis en Grèce »*, a-t-il ajouté, avant de s'effondrer en larmes. Agent immobilier à Neuilly-sur-Seine (ouest de Paris), il a été arrêté vendredi en Thesprotia (ouest de la Grèce) accusé d'avoir allumé un feu dans un petit bois alors qu'il faisait du jogging. Il doit être incarcéré dans la prison de Corfou, dans l'attente de son procès dont la date n'a pas été encore fixée. – *(AFP.)*

35 HEURES La loi Aubry sur les 35 heures prévoit de généraliser la procédure du mandatement, *inscrite* dans la loi Robien et destinée à permettre la négociation *et la signature d'accords sur la réduction du temps* de travail dans les entreprises, *petites ou moyennes, dépourvues* de représentation syndicale. Le salarié mandaté peut recevoir l'aide de l'or*ganisation représentative de son* choix. ● LA CFDT, très favorable à ce système, *qu'approuvent aussi* la CFTC et la CFE-CGC, en est la principale bénéficiaire. La CGT s'est ralliée à cette méthode. *FO, qui lui reste* hostile, a obtenu du patronat de la métallurgie un texte qui vise à l'encadrer. ● PLUSIEURS ACCORDS ont déjà été signés par des salariés mandatés. *Les vacances* ralentissent certaines négociations, mais la perspective de la rentrée scolaire semble inciter les entreprises à avancer dans les discussions.

Pendant les vacances, les salariés « mandatés » ne chôment pas

La loi Aubry généralise la procédure du mandatement dans les entreprises qui n'ont pas de section syndicale, afin que leurs salariés puissent négocier les 35 heures avec l'aide d'une organisation extérieure. Les premières données indiquent que cette méthode fonctionne

L'ACCORD signé, le 28 juillet, sur l'organisation du travail dans la métallurgie par le patronat du secteur avec FO, la CFE-CGC et la CFTC n'a pas *seulement pour* caractéristique de découpler la réduction du *temps de travail* des créations d'emplois qui devaient *en découler. Il* a permis à Force ouvrière de prendre sa revanche *sur la CFDT* en obtenant un encadrement du système de mandatement des salariés contenu dans l'article 3 de la loi Aubry (*Le Monde* du 25 juillet). Ce système, qui permet aux entreprises dépourvues de syndicats de signer des accords avec un ou des salariés mandaté(s) par une organisation *syndicale extérieure, est* défendu par la CFDT, la CFTC et la *CFE-CGC ; il est* combattu par FO et l'était aussi, jusqu'à son revirement récent, par la CGT.

Dans un pays où 54 % des salariés travaillent dans des entreprises de moins de cinquante personnes et où *près de quatre* salariés sur cinq ne sont pas couverts *par la négociation collective*, la CFDT et, dans une moindre mesure, *la CFTC et la CFE-CGC* ont vu dans ce dispositif le moyen de faire pénétrer le fait syndical dans les entreprises de taille moyenne ou petite. Pour FO et la CGT, relayées sur ce point par les inspecteurs du travail, le salarié mandaté n'a pas, sur le terrain, les moyens de résister à son employeur et il risque, soit par méconnaissance des règles, soit par crainte de représailles, de signer de mauvais accords.

Introduit une *première fois dans* le deuxième accord interprofes*sionnel du 31 octobre 1995* sur l'annualisation et la réduction du temps de travail, signé à l'époque par le CNPF et trois organisations syndicales, le mandatement n'a pris son essor qu'avec la loi Robien de juin 1996. La CFDT, principale organisation à défendre et à *promouvoir cette loi*, en est aussi devenue la première bénéficiaire. Ainsi, selon le bilan annuel de la négociation collective pour l'année 1997, sur 660 accords signés avec des salariés mandatés ou des élus du personnel, 59 % l'ont été par la CFDT et 23 % par la CFTC, contre, respectivement, 7 % pour FO et 4 % pour la CGT. Dans la majorité des cas, les salariés mandatés sont conduits à adhérer au syndicat qui les a assistés, ce qui fait autant de nouvelles sections.

L'HOSTILITÉ DE FO

Avec la généralisation du man*datement*, les *organisations* syndicales ont dû s'adapter à la nouvelle donne. Selon un premier bilan, publié par le ministère le 28 juillet, une vingtaine d'accords sur les 35 heures ont été signés par la procédure du mandatement. Les vacances d'été ont mis en sommeil certaines négociations, mais pas toutes. Les exemples évoqués ci-dessous montrent que la réduction du temps de travail commence à exister, sous forme de discussions, voire de documents signés, dans les petites et moyennes entreprises.

Pour la CFE-CGC et la CFTC, comme pour la CFDT, l'accord avec le gouvernement est sur ce point total. Pragmatique, la CGT a opéré un virage à 180 degrés. Prenant acte de l'extension de la procédure du mandatement par la loi, Maryse Dumas a, en mai, au nom de sa centrale, déclaré : *« Quoi qu'on pense de la loi, elle a au moins un mérite : nous obliger à reprendre pied dans notre terrain syndical et à le faire en termes revendicatifs, concrets et offensifs. »* La centrale de Montreuil admet que le mandatement peut être un moyen de lutter contre les *« déserts syndicaux »* dénoncés en 1994 par Louis Viannet. De son côté, l'Ugict (les cadres de la CGT) explique que *« le mandatement va (...) constituer un enjeu majeur du déploiement à venir des différentes organisations syndicales représentatives dans les PMI-PME »*.

Seule FO reste cantonnée dans son refus premier, comme en témoigne la résolution de son comité confédéral en juin : *« Alors que cette loi* [la loi Aubry] *est présentée comme un progrès social, FO alerte les salariés sur les dangers du mandatement, qu'elle a toujours condamné. »* Pour la centrale de Marc Blondel, ce dispositif a d'abord l'inconvénient de permettre au salarié mandaté, dépourvu de toute expérience syndicale, de mener des négociations, ce qui risque d'entraîner *« une flexibilité accrue au détriment des conditions de vie et de travail des salariés »*, d'*« autoriser la diminution des salaires réels »* et de contribuer *« à accroître la précarité »*. Ensuite, FO souligne que *« le mandatement ne peut se substituer à la représentation syndicale »*. La réserve de cette confédération à la loi sur la réduction du temps de travail est perceptible dans ces lignes, comme dans son guide de négociation *(lire ci-dessous)*.

Dans ces conditions, l'encadrement des possibilités de recours au mandatement, contenu dans une déclaration commune ajoutée *à l'accord du 28 juillet* à la demande de Michel Huc, dirigeant de FO-Métaux, est une victoire pour l'organisation de M. Blondel. *« Avant de s'engager dans un processus de négociation d'un accord de réduction d'horaire »*, avec utilisation d'un salarié mandaté, *« il est recommandé aux chefs d'entreprise, lorsqu'il a été établi depuis plus d'un an un procès-verbal de carence d'élection de délégués du personnel, de prendre préalablement l'initiative d'organiser une procédure électorale en vue de la mise en place de délégués du personnel »*, précise la déclaration commune. *« Le ou les délégués du personnel éventuellement élus »* pourraient ainsi *« être mandatés pour négocier l'accord de réduction d'horaire »*, ajoute le texte.

Avec la promesse de réouverture de négociations sur l'ARPE (préretraite contre embauche), en octobre (*Le Monde* du 1er août), c'est le second point essentiel arraché par FO en échange de sa signature au bas de l'accord du 28 juillet.

Alain Beuve-Méry

« Je me suis proposée, et personne n'a été contre »

REPORTAGE

Françoise Siroteau a négocié la baisse du temps de travail chez Partner-Jouet Tours

TOURS

de notre correspondant

« Je me suis proposée en tant que déléguée du personnel, et personne n'a été contre. Voilà comment je suis devenue mandataire pour négocier avec la direction la réduction du temps de travail de 39 heures à 33 heures et 9 minutes. » Vendeuse-facturière chez Partner-Jouet Tours, le numéro un français des grossistes en jouets, implanté à Chambray-lès-Tours, en Indre-et-Loire, Françoise Siroteau est l'une des premières à avoir joué le rôle que la loi Aubry a prévu quand une petite entreprise se trouve sans délégué syndical, ce qui est souvent le cas.

Dans cet établissement d'un peu moins de cinquante salariés, c'est la direction qui a pris l'initiative de négocier la réduction du temps de travail. *« Nous étions à l'affût de la loi Robien,* explique Marc Büchsenschütz, directeur financier de l'entreprise, *car on songeait à mettre en place une réorganisation du travail. En effet, notre activité est saisonnière, et, du 1er septembre au 15 décembre, on se retrouve trop à l'étroit pour préparer les commandes. Huit heures par jour ne suffisent plus. Notre objectif est d'avoir, pour le même nombre d'heures travaillées, deux équipes et une plus grande présence dans l'entreprise. On visait l'annualisation du temps de travail et aussi, pourquoi ne pas le dire, la création d'emplois, même si cette volonté, il faut le reconnaître, venait après. »*

Après avoir informé les deux délégués du personnel, non syndiqués, la direction proposait, sans baisse de salaire, une réduction de 39 à 33 heures, *« plus rentable financièrement, au niveau des aides, que les 35 heures »*. Pour une baisse du temps de travail de 15 %, l'effet positif sur l'emploi doit être de 9 %, ce qui oblige légalement Partner-Jouet Tours à embaucher quatre salariés et demi dans l'année qui suit le démarrage de l'accord. *« Notre intention est de faire mieux et d'arriver à 15 %, car la réorganisation nous permettra de travailler dans de meilleures conditions, au plus près des clients »*, lance le numéro deux de l'entreprise, *dopé sans doute par l'augmentation* du chiffre d'affaires, de 20 % par an depuis trois ans.

RÉMUNÉRATION À DEUX VITESSES

La modulation a permis de définir des périodes bleues (cinq jours de six heures par semaine), blanches (cinq jours de sept heures) et rouges (cinq jours de sept heures et quatre heures le samedi matin). Un vote a entériné l'accord : 75 % des salariés étaient pour, 20 % contre, 5 % sans avis. Aucun syndicat n'était alors entré en jeu, et la mandataire s'est mise d'accord avec l'autre délégué du personnel pour faire appel à la CFDT. *« On leur a montré le projet,* dit Mme Siroteau, *et ils nous ont amenés à changer certaines choses, car on n'est pas au courant de tout. »* La CFDT, favorable à la loi Aubry et à la création de ce mandataire dans des entreprises sans représentation syndicale, a alors demandé une réunion du personnel et un nouveau vote. Le camp des « pour » s'est trouvé notablement renforcé.

L'accord entrera en application au 1er septembre. *« Pour nous,* dit Mme Siroteau, *c'est globalement plus agréable. C'est vrai que nous devrons nous lever plus tôt parfois. C'est un autre rythme de vie à prendre. Cela peut handicaper des salariées mères d'enfants en bas âge, mais, dans notre entreprise, il n'y en a pas beaucoup. Pour l'instant, on ne peut rien dire de plus. Il faudra voir si les conditions de travail sont vraiment améliorées. »*

Le représentant de la direction soulève, lui, le problème qui, dit-il, n'est pas abordé dans la loi : la rémunération des nouveaux embauchés. *« Les anciens y gagnent, puisqu'ils auront le même salaire en travaillant six heures de moins, mais, eux, ils seront payés 33 heures. On a ainsi proposé à deux employés en CDD de les sécuriser en les passant en CDI. Ils ont refusé, car ils auraient gagné 1 000 francs bruts en moins par mois. Ils préfèrent rester au chômage ou aller voir dans des entreprises qui travaillent sur 39 heures. »* La mandataire se dit un peu gênée de voir des gens faire le même travail pour un salaire différent. *L'ancienneté* la plus basse, précise-t-elle, frôle, ici, les dix ans. Il n'en reste pas moins vrai que sera mise en place une rémunération à deux vitesses.

Alexis Boddaert

« Les gens se font prier mais quand ils ont le micro, c'est parti »

RENNES

de notre correspondante régionale

« Le mandatement fonctionne selon le principe du karaoké : les gens se font prier, ils ont peur de l'ampleur du travail que cela représente et de se retrouver seul à seul dans le bureau du patron, mais, une fois qu'ils ont saisi le micro, c'est parti ! » La formule de Jean a le mérite d'être imagée, mais elle ne suffit pas pour résumer ce que la négociation vers les 35 heures hebdomadaires met en jeu à l'intérieur des entreprises.

Jean travaille dans une société de services, d'une vingtaine de personnes, qui n'avait, jusqu'à présent, ni représentation syndicale ni culture dans ce domaine. Il est le « mandaté de service ». *« Je suis obligé de me dévouer, c'est moi qui négocie au nom de l'ensemble du personnel,* relate le jeune homme, qui n'a jamais été syndiqué. *Une de mes collègues, qui était pressentie, ne voulait pas être mandatée, par réticence vis-à-vis des syndicats, justement, mais c'est désormais elle qui travaille le plus à la rédaction de l'accord. »*

En instituant la signature obligatoire d'une centrale syndicale au bas de chaque nouvelle organisation du temps de travail, la loi Aubry suscite des rencontres, auparavant improbables. *« Dans beaucoup de sociétés, c'est en quelque sorte l'âge de pierre de la négociation sociale »*, observe Gilles Terron, permanent de l'union départementale CFDT d'Ille-et-Vilaine. *« Jusqu'à présent,* dit-il, *c'est en général l'employeur qui prend l'initiative. Si elle venait d'un salarié, le patron sauterait au plafond ! »* M. Terron cite l'exemple d'une direction d'entreprise qui avait d'abord envoyé son avocat, avec un premier projet sous le bras. Le permanent syndical a réexaminé le texte avec lui et rencontré le personnel.

« Le mandatement n'est qu'une solution parmi d'autres », estime Maryvonne Guyavarc'h, de la CFDT Bretagne. *Pour nous, elle s'applique en priorité aux petites entreprises. Dans les autres, nous disons : profitons-en pour mettre en place une représentation des salariés ! »* En fait, les cédétistes ont fait le choix de ne pas se montrer trop sourcilleux sur la forme. *« L'important,* dit Mme Guyavarc'h, *est d'aboutir à des contrats clairs, puisqu'ils engagent notre nom, et d'aborder la création d'emplois. »*

La confédération a tout intérêt à ce que les discussions se passent bien, car c'est pour elle une occasion exceptionnelle de prendre pied dans des PME, voire des secteurs nouveaux. Si la CFDT est bien implantée dans l'Ouest, elle n'y est pas seule, et la concurrence des autres confédérations n'est pas à négliger. *« Je demande systématiquement : "Pourquoi avoir choisi la CFDT ?" A chaque fois, on me renvoie l'image d'ouverture de la secrétaire générale, Nicole Notat »*, témoigne M. Terron. *« Sans parti pris »*, précise-t-il.

C'est aussi la réponse de Jean. Pour l'instant, les relations avec le groupe des négociateurs de la CFDT le satisfont, même si la direction les juge *« financièrement trop gourmands »*. *« Heureusement qu'ils sont là ; ils ont des compétences que nous n'avons pas et qui se sont déjà montrées utiles »*, dit-il. Dans son entreprise, la négociation sur les 35 heures a débuté d'un commun accord. Employeur et salariés sont pareillement pressés d'aboutir, le premier pour avoir accès au système d'aides maximales de l'Etat, ouvert jusqu'en octobre, les seconds espérant bénéficier d'une demi-journée libre dès la rentrée des classes.

La période qui suivra la signature de l'accord inquiète un peu Jean, lorsque chacune des deux parties aura laissé un peu de ses exigences et de ses espoirs. *« La réorganisation va coûter cher,* estime-t-il. *Il va falloir gagner en productivité, car nous ne pouvons pas mettre notre entreprise en difficulté. »* Au final, les habitudes et, peut-être, les relations, auront été bousculées. *« Je pense qu'il y aura, à terme, un représentant du personnel. Pas forcément moi. Quoique... Je crois que je me présenterai. »*

Martine Valo

Même protection que les délégués syndicaux

L'article 3, alinéa 3 de la loi d'orientation et d'incitation à la réduction de temps de travail précise les règles concernant le mandatement des salariés.

● **Définition.** Dans les entreprises dépourvues de délégué syndical ou de délégué du personnel désigné comme délégué syndical, un accord collectif peut être conclu par un ou plusieurs salariés expressément mandatés par une ou plusieurs organisations syndicales reconnues représentatives au plan national.

● **Qui peut être mandaté ?** Tous les salariés de l'entreprise, sauf ceux qui peuvent être assimilés au chef d'entreprise. Le salarié mandaté ne peut appartenir à la famille du chef d'entreprise.

● **Quel est le contenu du mandat ?** Le mandat doit préciser les modalités selon lesquelles le salarié a été désigné, les termes de la négociation, les obligations pesant sur le salarié, les conditions selon lesquelles le projet d'accord est soumis au syndicat, les conditions dans lesquelles il peut être mis fin au mandat.

● **Quelles sont les conditions de travail ?** Le salarié mandaté peut être accompagné par un salarié de son choix. Il doit respecter les termes du mandat qui lui est confié par le syndicat, qu'il doit tenir informé. Le temps passé par le salarié mandaté aux réunions de négociation, ainsi qu'aux réunions de suivi, est payé comme du temps de travail.

● **Les protections.** Le salarié mandaté bénéficie de la même protection contre le licenciement que les délégués syndicaux : son licenciement est subordonné à l'autorisation de l'inspecteur du travail, dès sa nomination et jusqu'à une période de six mois courant à compter de la date de la signature de l'accord, ou de la fin de la négociation, ou du terme du mandat.

Des guides pour connaître les règles de la RTT

À CHACUN ses tables de la loi ! Après le ministère de l'emploi et de la solidarité, qui vient de publier son guide, *35 heures mode d'emploi, les idées nettes pour négocier*, diffusé gratuitement à 350 000 exemplaires, destiné aux chefs d'entreprise, syndicalistes, élus ou consultants et disponible dans les mairies, directions départementales du travail ou chambres de commerce et d'industrie, c'est au tour de chacune des confédérations syndicales de s'approprier la loi sur les 35 heures et d'éditer son manuel de la réduction du temps de travail.

A tout seigneur, tout honneur, la CFDT a édité un cossu *Guide du négociateur RTT*. Avec une couverture plastifiée, ce volume de 143 pages, conçu sous l'autorité de Jean-René Masson, numéro deux de la confédération, comprend quarante et une fiches pratiques, genre fiches-cuisine du magazine *Elle*, très pédagogiques et très claires. Dans les annexes, le texte de la loi Aubry ainsi que ses décrets d'application et les circulaires du ministère de l'emploi sont reproduits. Edité a 6 000 exemplaires, pour un premier tirage, ce guide a été envoyé à tous les syndicats CFDT et aux structures intermédiaires.

LE « BON ACCORD »

A la CGT, on a préféré adopter un style plus ludique. C'est par son « tiré à part » de quatre pages, intitulé *Trajectoires* et à parution bimensuelle, que la centrale de Montreuil a décidé d'informer les permanents de ses union locales, départementales ou de ses sections d'entreprise. Très claires aussi, ces quatres feuilles comprennent un éditorial très court, puis déclinent la loi sur la réduction du temps de travail, par un jeu de questions-réponses. Des « flashes » sur les négociations en cours concluent le tout.

Force ouvrière a joué la carte de l'économie et de l'austérité. Le *Guide pratique de la réduction du travail* met en scène, sur sa couverture, des patrons qui veulent obtenir *« des aides de l'Etat, l'annualisation et la baisse des salaires et du coût du travail »* face à un syndicaliste FO qui réclame *« les 35 heures payées 39 et de meilleures conditions de travail »*. De facture très sobre, ce guide de 43 pages rappelle, en avertissement, qu'il n'est, par rapport au précédent, qu'une version réactualisée et, en exergue, qu'*« un bon accord est celui dont on est fier »*.

A la CFTC, on indique que le guide de la centrale chrétienne, composé de fiches pratiques, est *sous presse* et sera *disponible* à la fin du mois d'août. La CFE-CGC, de son côté, a mis à la disposition de ses délégués syndicaux un guide leur permettant de connaître les règles du jeu, mais *« attention !*, rappelle la centrale des cadres, *ce document n'est ni un tract ni une revue syndicale, mais strictement un outil de négociation »*.

هكذا من الاصل

CONSOMMATION L'explosion de la demande de téléphones portables *depuis* juin a *surpris* les professionnels. En deux mois, France Télécom a gagné plus de 400 000 abonnés, SFR 250 000 et Bouygues Télécom 140 000. ● CET ENGOUEMENT provoque une *« surchauffe » dont* les clients de la formule OLA ont été les premières victimes. Les réseaux saturent et, dans les grandes villes, l'embouteillage des fréquences est permanent aux heures de pointe. ● FANNY CAMAGNAT, chercheuse en sciences sociales au Centre national d'études des télécommunications, explique que, depuis six mois, en raison de la baisse des prix, *« les jeunes étudiants et même les lycéens viennent au portable »* et laissent les messagers de poche aux huit-quinze ans. ● EN MONTAGNE, l'usage des portables a modifié les comportements des alpinistes, qui n'hésitent plus à appeler les *secours, même pour* des motifs mineurs.

Le succès des téléphones portables provoque une surchauffe des réseaux

L'explosion de la demande depuis le début de l'été a surpris les trois opérateurs du secteur et entraîné de nombreux dysfonctionnements : lignes encombrées, services commerciaux injoignables, retards de facturation et incidents informatiques exaspèrent la clientèle

« UNE SURCHAUFFE, la rançon du succès... » La réussite commerciale du forfait OLA ne suscite chez France Télécom qu'un enthousiasme tempéré. Depuis la mi-juin et jusqu'au début du mois d'août, les très nombreux abonnés au réseau Itinéris ayant opté pour ce forfait ont, il est vrai, eu quelques raisons de regretter leur choix.

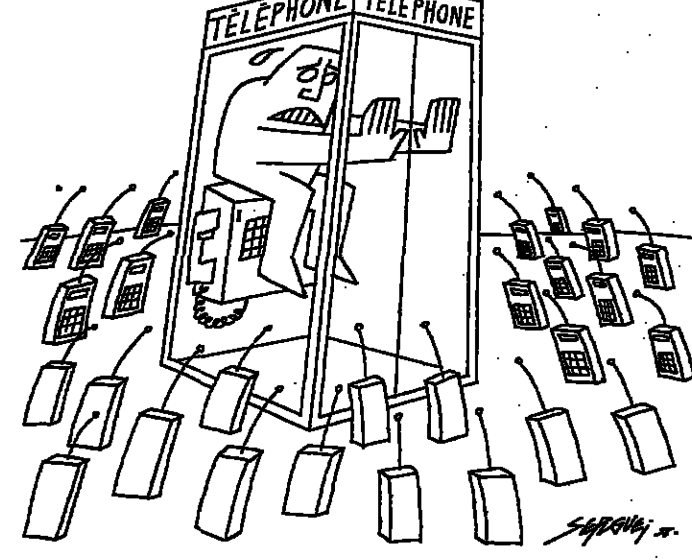
Il leur a d'abord été impossible de joindre le *« suivi consommation »* qui permet théoriquement, en composant le 555 depuis leur téléphone portable, de prendre connaissance du temps de communication dont ils disposent encore en fonction du forfait acheté (une ou deux heures). Ce bilan de consommation, censé s'effectuer avec simplement deux jours de décalage par rapport à la dernière communication, était différé d'une semaine dès le mois de juin. A partir du 6 juillet, un disque indiquait que le service n'était plus disponible.

Le téléphone de certains acheteurs de forfaits OLA est même devenu soudainement inutilisable pour cause de *« forfait dépassé »*, alors que ces utilisateurs étaient loin d'avoir conversé durant l'heure ou les deux heures imparties. *« Des retards informatiques ont provoqué ces incidents de facturation »*, explique-t-on au service de presse de France Télécom. Excédés par ces divers dysfonctionnements, les utilisateurs se sont rués sur le service-clients, bien vite débordé et injoignable.

Tout est revenu à la normale depuis le 5 août, assure France Télécom, pour qui ces errements techniques trouvent leur source dans la réussite inespérée de la formule : au mois de mai, 58 600 personnes se sont abonnées à Itinéris *via* la formule OLA, 168 000 de plus en juin et 120 000 en juillet. Le système informatique de France Télécom n'était prévu que pour gérer environ un million d'abonnés. *« Il n'a pas suivi... »* Sa capacité sera bientôt doublée, les effectifs (650 personnes) du service clients *« monteront plus vite que prévu »* et les réclamations feront, dit-on, l'objet d'un suivi personnalisé.

Les déboires récents des clients d'Itinéris ont bien évidemment valu à l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (Afutt) un grand nombre d'appels. *« Mais les plaintes ne s'arrêtent pas là. Depuis quelques mois, nous recevons un très grand nombre de réclamations concernant les mobiles »*, souligne Marie-Madeleine Dollfus, l'une des responsables de cette association de défense des usagers du téléphone.

Problèmes de couverture géographique des portables, qui varie parfois d'un jour à l'autre. Problème de remplacement du mobile lorsqu'il est volé ou se casse. *« On a acheté pour 1 franc symbolique un téléphone qui coûte 1 000 ou 1 500 francs*, explique Mme Dollfus. *Lorsqu'il faut le remplacer parce que l'abonnement d'un an, de toute façon, n'est pas résiliable, l'on se trouve coincé... »* Et d'évoquer encore le renouvellement par tacite reconduction des contrats, la *« jungle des tarifs »*, les faux frais inattendus (*Le Monde* du 4 février), la saturation des réseaux, les factures détaillées payantes...



L'usage du téléphone mobile connaît actuellement une explosion sans précédent. En un an, le nombre des utilisateurs a doublé, passant de 4 à 8 millions d'abonnés. Les trois opérateurs, qui avaient l'habitude de vendre surtout au moment des fêtes de Noël, ont été surpris par la hausse de leurs abonnements à partir du mois de juin. Avant d'aller sur les plages, tous les Français semblent s'être donné le mot. Ils veulent un téléphone portable pour pouvoir être joints à tout moment. Même les propriétaires de résidence secondaire semblent succomber aux charmes du mobile et résilient leur abonnement de téléphone fixe.

En deux mois, France Télécom a gagné plus de 400 000 abonnés, notamment grâce à sa formule OLA. SFR a enregistré 250 000 abonnés supplémentaires et Bouygues Télécom 140 000 nouveaux abonnements. Désormais, près de 15 % de la population française est équipée en téléphone portable. Les opérateurs qui tablaient sur un taux d'équipement de 17 % de la population à la fin de l'année pensent que leurs prévisions vont être largement dépassées. Selon une étude de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), le taux d'équipement devrait dépasser les 50 % en 2002.

INVESTISSEMENTS MASSIFS

En même temps que le nombre d'utilisateurs augmente, le temps d'utilisation s'allonge. On téléphone de plus en plus, de plus en plus longtemps avec un téléphone mobile. A l'heure de sortie des bureaux, coincées dans leur voiture, les personnes ont pris l'habitude de s'appeler pour le moindre prétexte : savoir qui achète le pain ou va chercher les enfants. Le phénomène se poursuit pendant les vacances. Après la plage, tout le monde s'appelle pour se donner des nouvelles et raconter sa journée. Pendant le Mondial, ce fut pire encore. Avant les matches, et surtout au moment de la mi-temps, les spectateurs français et étrangers se précipitaient sur leurs mobiles. Plusieurs fois, les réseaux craquèrent, saturés.

Les opérateurs sont dépassés par leur succès. Leur réseau, bâti il y a cinq ans, au moment où le marché du téléphone mobile bégayait en France, ne répond plus à la demande. Dans les grandes villes comme Paris, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Strasbourg, l'embouteillage des fréquences est permanent aux heures de pointe. Les abonnés n'arrivent plus à téléphoner tant les lignes sont encombrées. Seul Bouygues Télécom, qui a développé un réseau plus dense à partir d'une norme différente (DCS 1 800) permettant de transporter cinq fois plus de communication en même temps, n'a pas de problème.

Pour remédier à ces difficultés, France Télécom, qui a le premier souffert de cette saturation, a investi 6 milliards de francs au début de l'année pour augmenter la capacité de transport de son réseau Itinéris. Aujourd'hui, l'opérateur public dit ne plus avoir de problème avec son réseau. SFR, qui est le plus touché actuellement par les saturations, va engager 7 milliards de francs d'investissements, dont un à Paris, pour augmenter la puissance de son réseau.

Mais ces travaux sont longs. Pour en finir avec les saturations, les opérateurs comptent surtout sur l'augmentation du nombre de leurs fréquences pour étoffer leur réseau. L'ART devrait accéder à la demande des opérateurs à l'automne et leur distribuer d'autres fréquences dans les grandes villes. De nouveaux téléphones portables dotés de systèmes de plus en plus *« intelligents »* seront mis en vente à la fin de cette année ; ils risquent de devenir indispensables pour se frayer un chemin sur les ondes encombrées.

Pascale Krémer et Marine Orange

■ **La direction de France Télécom a prévu**, selon le syndicat SUD, d'augmenter ses tarifs d'abonnements, de publiphonie et pour les renseignements à partir de 1999. Mais elle n'a pas encore donné de chiffres précis.

Plus de 8 millions d'abonnés

● **France Télécom** (réseau Itinéris).
– Abonnements : 3,9 millions d'abonnés à la fin juin, en hausse de 28 % sur les six premiers mois de 1998 ; 4,1 millions d'abonnés à la fin juillet.
– Couverture : la totalité du territoire national.
– Produits : Ola (particuliers), Loft (professionels), Evolution, Mobicarte (paiement à la carte).

● **Cegetel** (réseau SFR).
– Abonnements : 3 millions à la fin juin, en hausse de 35 % sur les six premiers mois de l'année ; 3,05 millions à la fin juillet.
– Couverture : la quasi-totalité du territoire national.
– Produits : 4 forfaits de deux à cinq heures, entrée libre (paiement à la carte), services d'informations.

● **Bouygues Télécom.**
– Abonnements : 798 000 à la fin juin, en hausse de 58 % depuis janvier ; 860 000 à la fin juillet.
– Couverture : les trois quarts du territoire français, à l'exception du Sud-Ouest ; la couverture nationale devrait être complétée à la mi-novembre, sauf dans quelques villes du Limousin.
– Produits : trois forfaits de deux à six heures, Nomad (paiement à la carte), services d'informations par télémessages.

TROIS QUESTIONS À...

FANNY CARMAGNAT

1 En tant que chercheuse en sciences sociales au Centre national d'études des télécommunications (CNET), qui dépend de France Télécom, comment expliquez-vous le développement aussi tardif du téléphone portable en France ?

Au-delà des raisons techniques *(nombre de fréquences)*, réglementaires (monopole de France Télécom) et de coût, il faut évoquer les raisons culturelles qui font que les pays du Nord et l'Italie s'y sont mis plus vite. Depuis les débuts du téléphone en France, il existe un tabou de l'écoute des communications des autres. Les femmes, d'autre part, vivaient cet instrument comme un attribut viril. Le téléphone portable était connoté « arme du cow-boy des temps modernes », ce qui ne les attirait guère.

Ce nouvel outil suscitait aussi des discours très virulents, sans doute parce qu'il dive les groupes sociaux et que l'irruption de la parole intime de l'autre dans son espace personnel est vécue comme une agression. Mais bon nombre d'usagers ont adapté leur comportement.

2 Les portables semblent séduire une clientèle de plus en plus jeune...

On assiste en effet à un glissement très net de générations, glissement valorisateur vers l'objet de la classe d'âge supérieure. Il y a encore six mois, les adolescents avaient un Tam-Tam ou un Tatoo, dont ils faisaient entre copains une utilisation couplée avec la cabine téléphonique. Désormais, les jeunes étudiants et même les lycéens viennent au portable, notamment parce que les prix ont baissé. Ils n'appartiennent pas forcément aux milieux favorisés. Dans les universités ou les *autobus de Seine-Saint-Denis, on en*tend les téléphones sonner. Les messagers de poche échoient aux huit-quinze ans. Depuis la grande offensive commerciale de Noël, l'âge d'accession au portable a diminué de deux ans.

3 Quel type de conversations mène-t-on *via* le téléphone portable ?

Le téléphone mobile a un rôle essentiellement fonctionnel. Il s'agit de maintenir le lien avec l'entourage familial et professionnel : *« Je vais arriver, je suis là... »* Les communications sont courtes. Ce ne sont pas des coups de fil dispensateurs de vraies informations ou déclencheurs de prises de décisions. Les déclarations d'amour ou les négociations de contrats se font depuis un téléphone fixe. Nous n'avons observé la percée d'un usage moins fonctionnel du téléphone mobile que chez les jeunes.

Propos recueillis par Pascale Krémer

« Il n'y a pas un objet du quotidien qui manque plus »

IL Y A MOINS CHER, plus solide et plus autonome. Mais, pour « flamber », rien ne vaut le Star Tac, ce téléphone portable miniaturisé, qui se plie comme un poudrier. Popularisé par les séries américaines et le dernier James Bond, le modèle fait fureur dans les magasins spécialisés. *« Beaucoup de clients veulent le plus petit, le plus gadget »*, observe Jean-Paul, vendeur à la FNAC. Mais chez les vingt - vingt-cinq ans ce sont surtout les façades « ronce de noyer » en plastique qui ont le plus de succès. *« Il y en a aussi qui nous demandent des antennes avec un bout doré dessus : ça fait bien, mais il est hors de question qu'on vende ce genre d'accessoires ici. »*

Frimer avec son téléphone portable est un sport qui se pratique encore couramment aux terrasses des cafés. Pourtant, l'objet n'est plus un phénomène de mode, son usage s'est démocratisé. *« Notre clientèle vient de partout, du chef d'entreprise qui cherche le dernier cri au chômeur qui ne veut pas rater une offre d'emploi*, résume Vincent, gérant d'une boutique spécialisée. *Les clients achètent même s'ils savent qu'ils n'en auront pas une grande utilisation. »*

En quelques années, les motivations d'achat ont radicalement changé au sein de la clientèle. A l'ouverture des premiers réseaux, les utilisateurs s'équipaient surtout pour un usage professionnel. *« Les ventes ont démarré progressivement car les particuliers avaient peur de passer pour des frimeurs*, analyse Jean-Claude, vendeur chez Phone House. *Certains essayent encore de se justifier en affirmant ne s'en servir qu'en cas de pépin, pour avoir la borne d'appel de l'autoroute directement dans la voiture. Ils se sont ensuite rendu compte qu'on n'avait pas un accident tous les jours ou qu'on dévissait très rarement au sommet de l'Himalaya. Ils ont découvert son utilité au fur et à mesure. »*

Aujourd'hui, baisse des prix oblige, le portable n'est plus un signe extérieur de richesse. C'est un outil pratique, qu'on achète avant de partir en vacances dans un gîte rural isolé du monde pour « être joignable partout ». *« Ce n'est pas l'objet qui m'intéresse, c'est le côté pratique*, explique Alex, vingt ans, musicien. *Maintenant, je ne peux plus m'en passer. » « Cette année, le portable est devenu indispensable*, assure Vincent. *Il n'y a pas un objet du quotidien qui manque plus que le portable. Quand on l'oublie, on serait prêt à remonter quinze étages à pied pour aller le chercher. »* Jean-Paul le confirme : *« Une fois qu'on y a goûté, c'est difficile de s'en passer. »*

Alexandre Garcia

France Télécom revoit son dispositif de cabines

La dernière « victime » du succès de la téléphonie mobile est la cabine téléphonique. Même si France Télécom s'en défend, c'est l'explosion du téléphone portable qui l'oblige à repenser son dispositif de cabines publiques. L'opérateur, qui a la charge de tous les services publics de télécommunications en France, a décidé de revoir tout son maillage. Les cabines téléphoniques les moins rentables, comme l'a annoncé le syndicat SUD, sont condamnées à disparaître. D'autres vont être déplacées dans les zones plus fréquentées ou sur des points où des manques ont été signalés. France Télécom assure toutefois qu'il n'est pas question de faire disparaître les cabines : une majorité de touristes et des jeunes les utilisent.

En montagne, les appels se multiplient pour un rien

LE TÉLÉPHONE portable fait désormais partie de la panoplie de l'apprenti alpiniste. Le peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Chamonix (Haute-Savoie) le constate chaque jour depuis le début de la saison estivale. Randonneurs et grimpeurs n'hésitent plus désormais à composer le numéro des services de secours à la moindre occasion. *« C'est un formidable vecteur d'alerte »*, reconnaît Jean-Claude Gin, commandant du PGHM, avant de regretter une *« utilisation préoccupante »* de ce nouveau moyen de communication. *« Le développement du portable en montagne renforce le manque d'autonomie de ceux qui fréquentent les massifs*, explique-t-il. *On nous appelle pour un rien, parfois même uniquement pour avoir la météo. »*

De plus en plus fréquentés, les massifs alpins *succombent donc eux aussi à la mode* consumériste au nom de laquelle chacun se croit en droit d'exiger un secours par hélicoptère pour une simple fatigue. Début juillet, deux jeunes alpinistes engagés dans une voie difficile ont réclamé du secours *« parce qu'ils se sentaient épuisés ». « Nous leur avons répondu que ce n'était pas possible, qu'ils devaient redescendre par leurs propres moyens ou attendre le lendemain. A 2 heures du matin, ils nous ont rappelés pour nous dire qu'ils avaient finalement réussi à redescendre. »* Récemment, un couple, lancé sur une course d'arête à l'aiguille d'Argentière, a voulu être évacué. *« Ils nous ont expliqué qu'ils n'avaient plus le moral parce que la course se déroulait sur un terrain caillouteux dont ils n'avaient pas l'habitude. »*

Le week-end dernier, un homme parti seul, sans matériel adéquat, mais avec un portable, sur la voie normale du mont Blanc du Tacul, a lui aussi demandé à être secouru pour une migraine. *« Cette fois-là, nous sommes intervenus*, précise Jean-Claude Gin. *Certains appels doivent être pris en compte parce qu'un simple mal de tête peut dégénérer en mal aigu des montagnes aux conséquences parfois dramatiques. »*

Parce que le PGHM refuse de réagir à n'importe quel propos, le nombre d'interventions n'a pas grimpé en flèche depuis l'apparition du téléphone mobile. Pour le patron du PGHM, le problème se situe dans le changement de mentalité dont le portable n'est que le révélateur. *« Autrefois*, dit-il, *les gens essayaient de se débrouiller seuls. Aujourd'hui, quand ils sont confrontés aux rigueurs de la haute altitude, ils ne cherchent pas dans leurs ressources le moyen de se sortir d'une mauvaise passe. »*

Le téléphone portable a pourtant encore ses limites. Le massif du Mont-Blanc compte lui aussi ses zones d'ombre où la communication reste impossible. Un grimpeur polonais a ainsi été retrouvé mort d'hypothermie sur la mer de Glace. Le dernier numéro qu'il avait composé sur son téléphone était celui des secours. L'appel n'est jamais arrivé à destination. *« Nous attendons maintenant l'avènement du téléphone satellitaire »*, conclut Jean-Claude Gin.

Acacio Pereira

La fréquentation des 250 champs de courses est en baisse

Les hippodromes sont de plus en plus concurrencés par les machines à sous, les jeux de grattage et la vidéo. Les économies locales en souffrent. En région parisienne, Auteuil, Longchamp, Saint-Cloud, Maisons-Laffitte et Chantilly tentent de se redynamiser en diversifiant leurs activités

LA RÉGION PARISIENNE est-elle suréquipée en hippodromes à l'image du pays, qui compte encore quelque 250 champs de courses ? Longchamp, Auteuil, Maisons-Laffitte, Saint-Cloud (en Ile-de-France) et Chantilly (en Picardie) pour le galop, auxquels il faudrait ajouter Vincennes, pour le trot, et Enghien, pour le trot et l'obstacle ; au total, sept hippodromes, cela fait beaucoup. Cela fait-il trop ? C'est la question qui se posait et qui a été radicalement tranchée en décembre 1996 avec la fermeture de l'hippodrome d'Evry, le plus moderne, le plus fonctionnel, mais le moins bien défendu par les élus du secteur.

Les 85 hectares de cet hippodrome, ouvert en 1973, ont été repris en location au mois d'avril par l'écurie Goldophin de la famille Maktoum, qui règne sur l'émirat de Dubaï, pour être utilisés comme centre d'entraînement privé.

Aujourd'hui, la désaffectation d'autres infrastructures n'est plus à l'ordre du jour. Mais, avant Evry, Chantilly puis Deauville, enfin Maisons-Laffitte, avaient senti le vent du boulet. En contrepartie d'une subvention d'Etat de 600 millions de francs, France-Galop, la société hippique que préside Jean-Luc Lagardère depuis 1995, s'était en effet engagée à réduire son déficit et à fermer un ou deux hippodromes. A Chantilly, site emblématique, la menace pouvait apparaître comme relevant du chantage affectif, mais à Maisons-Laffitte, elle s'était concrétisée par une fermeture effective durant six mois, en 1995, puis durant une demi-saison en 1996. La mobilisation des élus, de même sensibilité (RPR) que le gouvernement d'alors, a fait la différence.

L'érosion de la fréquentation du turf est évidente, et personne ne songe à la nier dans le milieu concerné. Elle est principalement due à la concurrence exercée par les nouvelles formes de jeux d'argent : les machines à sous des casinos et les grattages en tout genre inventés par la Française des jeux. Aujourd'hui, le PMU rapporte 5,6 milliards de francs, le grattage, 10 milliards.

On pourrait également parler d'une concurrence interne au monde hippique. Après la délocalisation des parieurs *via* le Pari mutuel urbain (PMU), la création, voilà une dizaine d'années, de « Points courses » répartis sur tout le territoire (280 clubs PMU qui offrent la retransmission des courses en direct), le lancement, en 1996, d'une chaîne de télévision thématique, France-Courses et, surtout, la diffusion des courses sur petit écran, y compris dans l'enceinte et les restaurants des hippodromes, avaient de quoi démotiver les turfistes de terrain.

S'ils ont moins la « cote », les hippodromes, rénovés ou modernisés pour la plupart dans les fastes années 60, auraient besoin de se refaire une beauté, de prendre un coup de jeune et, pour se faire, de dégager de nouvelles ressources. D'où l'idée de diversifier leurs activités afin de rentabiliser des installations qui sont souvent de belles coquilles vides.

« Dire que les hippodromes coûtent cher est un lieu commun inexact, s'emporte pourtant Jacques Myard, député (RPR) et maire de Maisons-Laffitte, depuis 1989. *L'entretien annuel de notre hippodrome revient à 5 ou 6 millions de francs, ce qui est dérisoire si l'on met en parallèle les 120 ou 160 millions de francs de chiffre d'affaires que génère chaque course supportée par le PMU. De plus, l'hippodrome est à la fois un espace de convivialité, un lieu de spectacle et une zone de verdure. A cet égard, sa « rentabilité » est donc excellente. Le problème tient essentiellement aux circuits économiques et à la mauvaise répartition des prélèvements* [lire ci-dessous]. *La politique des jeux doit être repensée ».*

Les 85 hectares de l'hippodrome d'Evry sont désormais loués, comme centre d'entraînement privé, par la famille Maktoum, qui règne sur l'émirat de Dubaï

En attendant une hypothétique réforme d'ordre budgétaire, un petit état des lieux donne une idée de la manière dont se négocie, sur le terrain, le dangereux virage.

● ***L'hippodrome de Maisons-Laffitte*** tire sa légitimité et sa cohérence de son centre d'entraînement qui, avec quelque 600 chevaux, connaît une période de reprise. Les infrastructures sont en bon état, le restaurant dispose d'une capacité qui autorise les réceptions, une carrière de jumping a été implantée voilà cinq ans et une section équestre du lycée agricole pourrait s'y installer... Bien que sa piste, toute en longueur, ne favorise guère d'autres utilisations, l'hippodrome a déjà accueilli sur ses 92 hectares un Salon d'antiquaires.

● **Chantilly**, propriété de l'Institut de France, constitue de son côté la crème des hippodromes à l'ancienne, avec sa vue imprenable sur le château et ses grandes écuries, qui abritent le Musée vivant du cheval. Le prix du Jockey-Club et le prix de Diane, respectivement créés en 1836 et 1843, y drainent chaque année 20 à 25 000 spectateurs mais, pour les autres réunions, la fréquentation ne se situe plus qu'entre 1 000 et 1 500 personnes. *« Depuis trois ans, après la fermeture d'Evry, nous sommes passé de 6 à 23 réunions par an. Ainsi, l'hippodrome n'est pas plus sous-utilisé que le Stade de France ou Roland-Garros »*, observe Eric Woerth, maire (RPR) de la commune.

Avec les communes environnantes, notamment Lamorlaye et Gouvieux, Chantilly abrite le plus grand centre d'entraînement de France, qui regroupe environ 2 200 chevaux, dont quelques-uns des meilleurs pur-sang du monde, et représente 2 000 emplois sur le canton.

Le cheval et son image fondant son « identité », on imagine l'émotion qui a saisi la ville lorsque la menace de fermeture a plané sur l'hippodrome, en 1994. Sous l'impulsion de M. Woerth, une société d'économie mixte (SEM), réunissant les communes du secteur, le conseil général, le conseil régional, une association de sauvetage et quelques mécènes, dont le prince Aga Khan, a été créée et a pu réunir 7,5 millions de francs afin d'accompagner les efforts financiers de France-Galop. Cette mobilisation a permis de réaliser des travaux dans les grandes tribunes, de rénover le restaurant et certains boxes. Aujourd'hui, la SEM va laisser place à la communauté de communes, qui devrait entreprendre de nouveaux aménagements avec l'objectif d'aboutir à un hippodrome davantage « concentré », avec un restaurant qui ne tourne plus le dos aux pistes et des tribunes plus rationnelles, tout en préservant son charme délicieusement rustique.

● **A Auteuil**, un poney-club et un practice de golf doté d'un club-house devraient être mis en chantier à l'automne sur 20 000 mètres carrés. On envisage aussi de construire, sur l'emplacement de la tribune du pavillon, un fronton de pelote basque donnant lieu à des paris, autorisés par un amendement à la loi de finances présenté par Alain Lamassoure, élu du Pays basque. Auteuil accueille déjà des spectacles sous chapiteau, le Paris Country Show (golf, pêche, chasse, vénerie), un Salon d'antiquaires, et sert de parking pour Roland-Garros et le Parc des princes

● **Enfin, à Saint-Cloud**, où un ancien manège a été reconverti en salle de réception, un golf de neuf trous compacts et un practice, aménagés au début de cette décennie sur 30 des 75 hectares de l'hippodrome, connaissent un succès soutenu. Avec des recettes qui financent 30 à 40 % du coût de son entretien, France-Galop, propriétaire de l'hippodrome, considère cette diversification comme la plus réussie.

Robert Belleret

Longchamp veut devenir l'hippodrome de l'an 2000

LE REGROUPEMENT et la fusion en 1992 de quatre organisations distinctes – la Société des steeple-chases de France (qui gérait Auteuil), la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France (Chantilly, Longchamp, Deauville), la Société de sport de France (Evry) et la Société sportive d'encouragement (Saint-Cloud, Maisons-Laffitte) – en une seule association loi de 1901, France-Galop, présidée par Jean-Luc Lagardère, a sans doute constitué le premier signe fort d'une restructuration du secteur des courses.

« Nous nous sommes alors engagés dans un plan d'économie sur sept ans pour réduire nos charges et nos effectifs de 25 %, explique Louis Romanet, directeur général de France-Galop, qui compte aujourd'hui 430 salariés. *Outre la fermeture puis la mise en location d'Evry, nous avons vendu Deauville, dont nous étions propriétaires, à un syndicat mixte regroupant les collectivités territoriales qui se sont portées acquéreurs pour 35 millions de francs et nous ont concédé, en retour, un bail de 99 ans assurant la pérennité de l'hippodrome normand, vers lequel, traditionnellement, se déplace l'activité hippique durant le mois d'août. »*

Selon M. Romanet, la situation financière difficile que connaît France-Galop correspond à une érosion des recettes à la fois structurelle et conjoncturelle. *« Sur les 31 % prélevés sur les paris, l'Etat en empoche 50 %, et l'autre moitié, qui revient au secteur des courses, est utilisé à 50 % pour le fonctionnement du PMU, dont la totale informatisation en cours, le projet Pégase, coûte beaucoup plus cher que prévu.* In fine, *nous ne disposons que de 7 % du montant des enjeux pour faire tourner les hippodromes et soutenir les propriétaires et les éleveurs. Du fait du retournement de tendance intervenu en 1990, lié à la concurrence des autres formes de jeu – après trois années d'embellie due à la création du quinté –, les recettes se sont érodées. »*

Ce tassement intervient à un moment où, sur la plupart des hippodromes, des projets de modernisation et de rénovation importants apparaissent indispensables. Le plus ambitieux de ces projets concerne Longchamp, joyau et symbole de l'hippisme français, *qui peut attirer 35 000 spectateurs* pour le Grand Prix de l'Arc de Triomphe mais presque jamais plus de 2 000 mordus pour les courses de semaine.

Sous l'appellation Longchamp 2000, Jean-Luc Lagardère rêve d'offrir une *« quatrième vie »*, à vocations multiples, au seigneur des hippodromes, ouvert en 1857. Les pistes sont diverses : développer le calendrier, adapter ses installations à d'autres activités équestres (manège, poney-club, Salon du cheval), l'ouvrir à d'autres manifestations culturelles (après les Stones, voilà trois ans, et le pape, qui, en août 1997, rassembla près d'un million de fidèles sur la pelouse), améliorer le confort (salons, loges, grands écrans) et la mise en scène. Même s'il accueille des salons thématiques à succès, comme l'Art du jardin et le Pedigree d'or (foire aux toutous chics), Longchamp serait « trop vide » 330 jours sur 365. Ce qui n'a rien d'extraordinaire lorsque l'on sait que les pistes en herbe ne pourraient pas supporter plus d'une quarantaine de cavalcades par an.

LOYERS À LA HAUSSE

... Pour réaliser Longchamp 2000, *« l'investissement nécessaire se situerait entre 200 et 300 millions de francs »*, estime M. Romanet, qui se fie à la première approche d'une étude commandée à une filiale de la Compagnie générale des eaux. Par ailleurs, la Ville de Paris, propriétaire de Longchamp et d'Auteuil, a l'intention de réviser à la hausse les loyers des deux hippodromes, qui sont déjà passés de 1,5 à 5 millions de francs pour une période transitoire de renégociation. Du coup, pour miser sur Longchamp, France-Galop, qui recherche des partenaires investisseurs, n'exclut pas de mettre en vente le luxueux immeuble qui abrite son siège social à Boulogne, derrière la tour de TF 1.

R. B.

هكذا من الاصل

DISPARITION

André Weil

L'un des mathématiciens fondateurs de Bourbaki

LE MATHÉMATICIEN français André Weil est mort jeudi 6 août à son domicile de Princeton (New Jersey) à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Né à Paris le 6 mai 1906, considéré comme *« un des plus grands mathématiciens du XXe siècle »*, André Weil était connu pour ses travaux dans les domaines de la théorie des nombres et de la géométrie algébrique, rappelle l'Institute for Advanced Studies de Princeton, où il enseigna à partir de 1958. Il fut, avec Henri Cartan, Claude Chevalley, Jean Delsarte, Szolem Mandelbrojt, René de Possel et Jean Dieudonné, l'un des membres fondateurs de Nicolas Bourbaki, cet écrivain mathématique polycéphale, qui, à partir des années 40, entreprit de rédiger un traité intitulé *Eléments de mathématique* (au singulier) ayant pour ambition d'unifier le savoir mathématique. Interrogé à propos des différentes versions circulant sur l'origine de cet énigmatique Bourbaki, André Weil avait un jour répondu : *« Elles sont toutes fausses...* (Pause). *Elles sont toutes vraies. »* (*Le Monde* du 9 avril 1980.)

Frère de la philosophe Simone Weil, morte à Londres pendant la seconde guerre mondiale, André Weil fut un mathématicien précoce : entré à l'Ecole normale supérieure de Paris à l'âge de seize ans, il fut docteur ès science à vingt-deux ans. Dans sa thèse, remarquée, il étendait à toutes les courbes algébriques un théorème de finitude obtenu peu auparavant par Morell pour les courbes de genre 1. Par la suite, sa contribution considérée comme la plus importante, dans le domaine de la théorie des nombres et la géométrie algébrique, fut la démonstration de l'*« hypothèse de Riemann pour les courbes algébriques sur un corps fini »*. Il émit une série de conjectures qui alimentèrent la réflexion des spécialistes de la géométrie algébrique et furent finalement démontrées dans les années 60 et 70. Son apport à la théorie des nombres est également considérable, avec notamment l'introduction de nouvelles notions en théorie du corps de classes (dénommés les « groupes de Weil »), d'éléments d'analyse harmonique (avec son *Intégration dans les groupes topologiques et ses applications).* Il collabora également, sur la théorie de la multiplication complexe, avec les Japonais Goro Shimura et Yukata Taniyama. Les travaux de ces derniers aidèrent l'Anglais Andrew Wiles, professeur à Princeton, à résoudre le dernier théorème de Pierre de Fermat, qui résistait aux mathématiciens depuis le XVIIe siècle. La démonstration de Wiles est généralement considérée comme une retombée de la démonstration plus vaste de la conjecture dite « de Taniyama-Shimura-Weil » (*Le Monde* du 25 juin 1993).

André Weil fut aussi un pédagogue voyageur. Après avoir enseigné dans les universités d'Aligarh (Inde, 1930-1932), de Strasbourg (1933-1940), de Sao Paulo (Brésil, 1945-1947) et de Chicago (1947-1958), il entre à la School of Mathematics de l'Institute for Advanced Studies de Princeton en 1958. Il y prendra sa retraite en 1976, devenant professeur émérite de cet institut où il continuera de travailler de nombreuses années, écrivant notamment sur l'histoire des mathématiques.

En 1994, déjà membre des Académies des sciences française et américaine et de la Royal Society de Londres, il avait été lauréat du prix de Kyoto en sciences fondamentales, généralement considéré comme le *« Prix Nobel japonais »*, rappelle l'Institut de Princeton. *« André Weil est une légende des mathématiques »*, a déclaré le directeur de l'institut, lui-même mathématicien, Phillip Griffiths, dans un communiqué.

Hervé Morin

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Emmanuelle CASTELLI
et Mark FLETCHER
partagent avec
Claire,
la joie d'annoncer la naissance de

Laure,

le 29 juillet 1998, à Paris.

46, rue Monge,
75005 Paris.

Myrella RENE-CORAIL
et Mouwafac DAMALA
sont heureux d'annoncer la naissance de

Kayodé Mnyiwa,

le samedi 8 août 1998, à 20 heures, à Vitry. 4,450 kg et 54 cm.

Félix, Jeanne et François-Xavier
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jonas ROTH,

le 8 août 1998.

8, rue Camille-Tahan,
75018 Paris.

Christiane et Jacques MANESSE
ont la joie d'annoncer les naissances de

Zoé,

sœur de
Julie,
chez
Isabelle et Alexandre,

le 6 mai 1998.

Clara,

chez
Véronique et Cyrille,

le 1er juillet 1998.

Romain,

frère de
Daniel et Catherine,
chez
Irina et Christophe,

le 5 août 1998.

Anniversaires de naissance

– Aubagne.

Joyeux anniversaire.

Julie MILLAUD !

Déjà dix ans. Continue à grandir et à découvrir la vie avec humour et succès.

Papa, Maman.

Décès

« Baroukh Dayane Haemett. »

Raymonde, Mireille, Armand, Paul Soussan
et leurs familles,
Jean-Paul Amoyelle,
ses enfants et leurs familles,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Andrée AMOYELLE,

à son domicile, au 31, rue des Cordelières, 75013 Paris, le samedi 8 août 1998 (16 AV 5758), à l'âge de soixante-quatre ans.

L'enterrement aura lieu à Jérusalem.

– Solange Attia,
son épouse,
Caroline Attia,
Sandrine Attia,
Valérie Shwartz,
Nathalie Benichou,
ses filles
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-trois ans, de

Samuel ATTIA,
X 56,

survenu le 8 août 1998, après une lutte courageuse contre la maladie.

L'inhumation aura lieu le jeudi 13 août, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à l'entrée principale, à 10 h 45.

– Jean Gautier,
directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris,
Les conservateurs des musées de la Ville de Paris,
Ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition brutale de

Marie-Odile BRIOT,
conservateur général du Patrimoine,
conseiller scientifique
auprès du chef du Bureau des musées,

le 7 août 1998.

– *M. Georges Choisne,*
son mari,
Jean-Paul, Lise, Anne-Marie et Dominique,
ses enfants,
Clémence, Claire, Laure, Zoé, Csaba, Steven et Cécile,
ses petits-enfants,
Maud,
son arrière-petite-fille,
Les familles Choisne, Edgar et Simpson,
ont la douleur de faire part du décès de

Sheila Alexandra CHOISNE,
née SIMPSON,

le 6 août 1998, à l'âge de soixante et onze ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité et ses cendres reposent au cimetière des Essarts-le-Roi (Yvelines).

Elle restera présente dans nos cœurs.

Résidence Jean-Dabry,
126, rue Lecourbe,
75015 Paris.

– Mme Philippe Colomb de Daunant,
Mme Camille Socie,
ses grands-mères,
Laurence Colomb de Daunant,
Michel Socie,
Marine, Bertrand, Frédérique, Jérôme,
ses parents, frères et sœurs,
ont la douleur de faire part de la disparition accidentelle de

Charlotte,

âgée de deux ans et demi, le 6 août 1998, à Saint-Jean-du-Gard.

La cérémonie religieuse a été célébrée au temple de Saint-Jean-du-Gard, le 8 août.

Les Ombrages,
30270 Saint-Jean-du-Gard.
88, rue de Sèvres,
75007 Paris.

– La famille Ciora
a la peine de faire part du décès, survenu le 9 août 1998, de

Mme Rachel CIORA.

28, rue de Rivoli,
75004 Paris.

Mme Renée COUÉ,
professeur,

est morte le 9 août 1998, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

« La seule éternité qu'elle souhaitait est celle du souvenir. »

Mme Jaubert,
9, chemin de Fonclade,
13012 Marseille.

– Jacqueline Koseleff
et Daniel Lacombe,
ses enfants,
Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès survenu le 28 juillet 1998, dans sa cent deuxième année, de

Roger-Etienne LACOMBE,
professeur agrégé de philosophie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, boulevard des Alliés,
94600 Choisy-le-Roi.
Résidence Le Val-Vert A3,
77210 Avon.

– Michelle et Jean-Claude Guillon,
Danielle Gattegno,
Catherine et Diego Cesarsky,
ses enfants,
Jean-François, Hélène, Martino, Guido, Mathieu et Rose,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Ita GATTEGNO,
née MARBER,

à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 10 août 1998, deux semaines après le soixante et unième anniversaire de son mariage avec

Félix GATTEGNO.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 août, à 11 h 30, au cimetière de Sèvres.

Ni fleurs ni couronnes.

« Ils vécurent heureux... »

– Mme Blanche Hébrard-Millet,
son épouse,
Jean et Danielle Hébrard,
Denis et Catherine Hébrard,
Hélène Hébrard,
ses enfants,
Anne Hébrard et Bruno Marciniak,
Mathieu Hébrard,
Delphine Le Capon
et Sylvain Bouzanquet,
Sophie Le Capon,
ses petits-enfants,
Marie et Esteban,
ses arrière-petits-enfants,
Ses parents et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis-Denis HÉBRARD,

*survenu le 6 août 1998, dans sa soixante-*dix-septième année.

Une cérémonie religieuse a été célébrée le 8 août, en l'église de La Grande-Motte.

L'inhumation a eu lieu le même jour au cimetière de Pont-Saint-Esprit.

– Le docteur Michelle Paillas,
son épouse,
Françoise,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean PAILLAS,
biologiste des Hôpitaux de Paris,

survenu le 9 août 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'incinération aura lieu le jeudi 13 août, à 9 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e *(accès place Gambetta).*

5, rue Victor-Massé,
75009 Paris.

– Pont-à-Mousson.

M. Jean-Pierre Peinoit,
président de l'Institut national de la consommation,
a la douleur de faire part du décès de son père,

M. Pierre PEINOIT,

survenu le dimanche 9 août 1998, à Pont-à-Mousson.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Laurent de Pont-à-Mousson.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

La bénédiction finale tiendra lieu de condoléances, et le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

– Mme Suzanne Vallée-Vignot,
son épouse,
Les familles Vallée, Vignot, Gourmay et Bandier, ont la douleur de faire part du décès de

Me Michel VALLÉE,
avocat honoraire,

survenu à Paris, le 10 août 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 août, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides (esplanade des Invalides, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Arrou (Eure-et-Loir), précédée d'une bénédiction, à 15 heures, en l'église de la commune.

18, rue des Ecoles,
75005 Paris.

– Jérôme et sylvie Vidal,
Ariane Vidal,
ses enfants,
Robert et Clau Semet,
son beau-frère et sa sœur,
Ses petites-filles et ses neveux,
Toute sa *famille et ses amis,*
Ses anciens collaborateurs d'ARCOA,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean A. VIDAL,

survenu le 5 août 1998, à Paris.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Une messe sera dite à sa mémoire ultérieurement.

16 *bis*, rue de Billancourt,
92100 Boulogne.
134, boulevard Berthier,
75017 Paris.
8, avenue Leclerc,
69007 Lyon.

Anniversaires de décès

– Le 9 août 1968 disparaissait le

docteur Jacques LEWIN,
chef de laboratoire
aux facultés de médecine
de Paris et de Strasbourg,
directeur technique
du Centre national
de transfusion sanguine
puis du centre régional
de transfusion sanguine
de Strasbourg,
déporté de Compiègne à Auschwitz
par le premier convoi du 27 mars 1942.

Sa famille,
Ses amis,
Et ses camarades de déportation se souviennent de sa bonté et de son dévouement.

Saya Lewin,
David, Claude, Jacques
et Marc Romney.

24 Vartown Place N.W.
Calgary (Alberta),
T3A 0B5, *Canada.*

– Pour le dixième anniversaire de la mort de

Georges MOLINIÉ,

survenue le 12 août 1988,

ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour lui ; ils associeront à son souvenir celui de son épouse,

Thérèse,

décédée deux ans plus tard, le 31 août 1990.

– Il y a vingt ans,

Clotilde-Yllen PICHETTE,
épouse MONNIER,

quittait cette vie.

Ses parents
et ses enfants,
Laurent, Jérôme, Véronique, Alexandra Monnier-Pichette,
se souviennent très tristement.

هكذا من الاصل



2 VOYAGES EN UTOPIES

L'île mystérieuse

Autopia Saya, premier embryon d'une île artificielle créée grâce au calcaire agglutiné sur une petite pyramide métallique par électrolyse, vient de voir le jour dans l'océan Indien

A mille milles de toute terre habitée, une goélette file sur la mer d'huile. A son bord, un petit groupe de scientifiques guette impatiemment l'horizon. Ils ont quitté Mahé, capitale des Seychelles, depuis trois jours et brûlent de connaître l'« île mystérieuse », cette écopolis, autonome et symbiotique, dont rêvent tous les savants du globe. Enfin, Autopia Saya apparaît, haute et blanche, hérissée de flèches arrondies, comme un château de Perrault posé sur la mer. Elle est entourée d'une barrière de corail plantée de mangroves et de palmiers, dont ils distinguent les fragiles silhouettes. La barrière protège la cité des tempêtes et transforme la houle en énergie, grâce à ses installations sous-marines.

En approchant, l'île paraît moins massive. A la fois biscornue et harmonieuse, elle se déroule dans son lagon comme un nautile géant, symbole de l'exponentiel. Les flèches aperçues de loin sont des cheminées qui ventilent et dépressurisent les galeries sous-marines. Autopia Saya compte plusieurs étages sous et au-dessus du niveau de la mer. Tout en haut, des jardins suspendus, piqués de petites éoliennes, surplombent des panneaux solaires et des bassins destinés à recueillir l'eau de pluie. Plus bas, s'étagent appartements, terrasses et balcons fleuris. Au niveau de la mer, des parcs aquacoles fournissent coquillages et poissons. L'eau est filtrée par des éponges, le sable fourni par des algues spécialisées. Plages, pontons et petits ports donnent à l'ensemble un air de village de vacances. A flanc de paroi, quelques moutons paissent dans une prairie incongrue sous ces latitudes. Elle est arrosée avec de l'eau recyclée par anaérobie, via de vastes parois transparentes.

Nos voyageurs ont maintenant pénétré dans le lagon et découvrent, interloqués, une grue qui hisse hors de l'eau des sortes de cages en meulière. Autopia Saya s'autoconstruit en permanence : à quelques mètres sous la surface de la mer, des structures métalliques s'enrobent rapidement de concrétions calcaires grâce au procédé breveté en 1996 par les fondateurs de l'île. Ces concrétions, mélangées ou non avec des coraux ou du sable, constituent le matériau naturel, solide, peu coûteux et illimité, qui a permis la construction de cette petite communauté scientifique a-nationale, située en dehors de toute juridiction.

Nous sommes en 2020. Dans la fiction, le rêve, l'utopie. Et pourtant... Autopia Saya existe. Sous forme embryonnaire, elle est née le 9 mars 1997 dans l'océan Indien, à 9°12' de latitude sud et 61°21' de longitude est, au centre d'un triangle formé par les Seychelles, les Maldives et l'île Maurice. Ici, au lieudit Saya de Malha, un haut-fond marin étale, à quelques mètres sous la surface, ses vastes prairies d'algues trouées de sable et de coraux. Ce jour-là, il régnait un calme presque magique. La mer était comme un miroir, on comptait les étoiles dans l'eau. Wolf Hilbertz et son complice Thomas Goreau ont posé la première pierre de « leur » île. Ou, plus exactement, une petite pyramide métallique, qui, reliée à un panneau solaire flottant en surface, devrait former la base de la construction au fur et à mesure que le calcaire s'agglutine. Un geste symbolique : il s'agissait de poser ses marques. De la pyramide d'origine à l'île organisée, il faudra des années, beaucoup d'années, et des moyens que nos deux pères fondateurs n'ont pas.

Mais qui sait ? Le procédé existe, lui aussi. Breveté aux Etats-Unis il y a deux ans, il a été testé depuis vingt ans dans toutes les mers du monde par Wolf Hilbertz, architecte passionné de nature et d'océans. Un géant à la voix grave et aux yeux bleus, archétype de l'« écolo » allemand : jean, tee-shirt délavé, barbe poivre et sel. A près de soixante ans, il n'a rien perdu de son enthousiasme. L'homme, dit-il, doit travailler avec la nature, non contre elle. A Brême comme à l'université Mac-Gill, au Québec, où il est professeur associé, il défend une architecture exploratoire, qui s'auto-organise pour créer une nouvelle nature, le contraire de ces technologies « anthropocentrées » dont les excès détruisent l'environnement.

SON procédé est simple dans le principe : deux électrodes reliées à des structures métalliques plongées dans l'eau salée provoquent, avec quelques volts, une électrolyse qui accélère fortement les concrétions calcaires et, accessoirement, le développement des coraux. Avec du soleil, du temps et deux électrodes, on crée un matériau de construction marin totalement naturel, bon marché, qui non seulement ne se dégrade pas sous l'eau comme les matières classiques, mais au contraire se renforce et s'épaissit d'année en année, sans polluer l'environnement.

L'idée est née par une belle nuit de 1974 au Texas, où il enseignait l'architecture à l'université d'Austin. *« J'étais assis avec mes étudiants. On cherchait des systèmes de construction écologiques en buvant de la bière. Vers 2 heures du matin, on a eu l'idée de l'électrolyse. On a fait une mixture d'eau salée, et bricolé deux électrodes qu'on a plongées dans une corbeille en plastique. Quelques heures après, j'ai soulevé la cathode* (le pôle négatif) *et nous avions du calcaire. Le jour suivant, nous sommes allés chercher 500 litres d'eau de mer. »*

Suivent des années d'expériences diverses, d'abord au Texas puis dans les Caraïbes, où il découvre, par hasard, que l'électrolyse fait aussi pousser les coraux. En 1981, Wolf crée une société et consolide, grâce à son procédé, les fragiles constructions sur pilotis bordant le golfe du Mexique. En 1989, il rencontre en Jamaïque Thomas Goreau, un scientifique américain, spécialiste mondial des coraux, qui aussitôt s'enflamme pour le procédé et dépose avec lui un brevet. Depuis, ils restaurent des récifs.

« Ça marche, tout pousse quatre à six fois plus vite. C'est incroyable ! Et c'est bien mon problème », s'enflamme Wolf en sortant ses cassettes vidéo. Pour convaincre les incrédules, il a filmé ses expériences. La naissance de Saya, bien sûr, mais aussi la restauration des barrières de corail et la création de récifs « artificiels » avec Thomas. Doute qui veut ! Sur le petit écran, les images témoignent : novembre 1996, au large des Maldives, la petite équipe de plongeurs pose au fond de l'eau une structure métallique en forme de bernacle. Elle la « branche », puis la truffe de coraux vivants, fixés avec des fils métalliques. Deux jours après, les tubes sont recouverts d'une mince pellicule blanche comme du givre. Cinq mois plus tard, en avril 1997, le métal a déjà disparu, gainé d'une couche neigeuse d'un bon centimètre.

Septembre 1997, la bernacle métallique est devenue une sculpture marine presque compacte, les coraux se sont fixés sur les tubes désormais enrobés de plusieurs centimètres de calcaire. La structure grouille de vie. Des anémones attrapent du plancton, un poisson perroquet croque un corail et recrache du sable cristallin, tandis qu'un ban de poissons sergents, striés de jaune et noir, explorent, curieux, leur nouveau domaine. Au sol, un poisson-pierre se camoufle, redoutable et vénéneux.

« Techniquement, je ne vois aucun obstacle. On peut sortir une île de l'eau en cinq ans, avec suffisamment de ressources ! », triomphe Wolf. Combien ? Quelques dizaines de milliers de dollars, pas plus, assure-t-il. Un hic : ils ne les ont pas. Tant pis. Ils iront aussi loin qu'ils pourront, en rêvant du mécène qui transformerait l'utopie en réalité. *« Nous pouvons le faire seuls, mais ça prendra plus de temps. »* La première pierre n'a coûté que 8 000 dollars (48 000 F). La seconde expédition à Saya, prévue cet été, sera un peu plus onéreuse : pour accélérer la formation du récif, les deux compères veulent construire une petite tour équipée de panneaux solaires délivrant 1 kilowatt. Wolf a créé une société à but non lucratif, « Soleil et mer », pour réunir des fonds. Il se méfie des sponsors, intéressés par le statut fiscal offshore de l'île, et des sectes qui l'ont déjà contacté. L'idéal ? Des amoureux de la mer et de la nature portés vers l'aventure, épris de liberté. Bref des plongeurs. *« La plongée est devenue une industrie internationale. Tous les amateurs vont, une fois l'an, dans des endroits exotiques, de plus en plus difficiles à trouver. Dans dix ans, il n'y aura plus un seul récif corallien vivant dans les Caraïbes, à cause de la pollution... Si 1 % de ces plongeurs nous aidaient, cela pourrait devenir un mouvement »...*

RÊVONS encore. Car l'argent n'est pas le seul obstacle. Wolf l'avoue à regret : les expériences passées ont été enrichissantes, mais souvent douloureuses. Le procédé ne marche pas partout. Premier ennemi du récif « autopien » : les cyclones. Dans sa prime jeunesse, la structure métallique, même lestée de coraux, est fragile. Un trop fort courant, un ouragan, et tout est emporté. Dans les Antilles, comme en Colombie ou à Panama, la plupart des ouvrages réalisés par Wolf et Tom ont été détruits par les cyclones. Le site de Sahya a été choisi parce qu'il est statistiquement à l'écart des tornades.

Second écueil : l'eau. Elle ne doit être ni trop polluée ni trop douce – ce qui était le cas au Texas, proche du delta du Mississippi. Elle ne doit pas être non plus trop froide : en dessous de 20°, l'électrolyse fonctionne moins bien, les concrétions sont trop lentes. Les essais réalisés en mer de Beaufort pour le compte d'une compagnie pétrolière, ou au large du Portugal, l'ont montré. De ce point de vue, Saya est idéale : à proximité de l'équateur, la température des eaux varie de 23° à 28°, selon la saison.

Enfin, l'île ne peut reposer que sur des hauts-fonds marins. Par grande profondeur, la lumière est trop faible pour nourrir les coraux, la mise en place trop complexe. C'est pourquoi Wolf et Thomas ont éliminé les Caraïbes. Saya de Malha est un banc de sable affleurant la surface de quelques mètres, dangereux pour la navigation, idéal pour bâtir des stalagmites marins, et de surcroît riche en coraux et en faune marine. La quête du site a été longue, d'autant que Wolf le voulait suffisamment éloigné des côtes pour échapper à toute juridiction nationale et aux *« petits technocrates locaux qui se prennent pour des dieux ! »*.

Aujourd'hui, il en est enfin sûr : Autopia Saya se fera, malgré les écueils et le scepticisme général. Il a déjà tout prévu, tout imaginé. L'alimentation en énergie, le recyclage des déchets, la purification de l'eau, de l'air, les cultures, la construction, les transports, les communications. Tout, sauf la forme définitive. Il sait seulement que la courbe, modèle de tous les éléments marins, dominera. Mais il ne tient pas particulièrement au nautile. *« Nous cherchons,* dit-il, *une écologie évolutive, un système qui s'auto-organise progressivement, en symbiose avec la nature. »*

L'île sera un laboratoire vivant réunissant toutes les sciences, toutes les nationalités, légalement dotée d'un statut de navire, donc libre – il a vérifié auprès de l'Unclos (United nation conference of the laws of the seas). Elle a déjà un nom : « Auto », car l'île se construira toute seule, et « topia » à cause de l'utopie, *« mère des inventions »*... Il lui faudra une Constitution. Déjà Wolf s'inquiète : *« L'élitisme est un écueil, mais comment l'éviter ? »*

Rêve fou d'un architecte obsédé et un brin mégalomane ? Ou utopie constructive augurant d'une relation nouvelle entre l'homme et la nature ? Dans les milieux de l'architecture sous-marine comme de l'océanographie, Wolf et Thomas dérangent, incontestablement. Jusqu'ici, tous les prototypes d'habitat sous-marin sont restés prisonniers des technologies traditionnelles. Les formes sont belles, les systèmes rivalisent d'ingéniosité. Manque un matériau nouveau, non polluant, économe, et résistant à la corrosion. Wolf l'a trouvé. Peut-il être généralisé ? Pour l'heure, il reste prudent : *« Avec la même technique, on peut construire des récifs artificiels, des systèmes de défense côtiers, sans doute des briques, en amalgamant le calcaire avec du sable. On peut aussi transporter les structures créées dans les eaux chaudes vers des cieux moins cléments. Pour le reste, on ne sait pas. »*

Ce serait déjà pas mal, mais il n'a guère le temps de s'en soucier. Saya l'occupe totalement. Dans le petit pavillon chaleureux qu'il occupe près de Bonn, coraux et coquillages, cartes marines, dessins et plans disputent la place aux livres techniques. Seule angoisse : le temps. *« Plus j'avance, plus je réalise que le temps est une ressource importante, comme l'énergie, l'air ou l'eau. Tous les cultivateurs le savent. Nous avons l'attitude de jardiniers sous-marins. »* Mais le temps est compté. Le reste de sa vie, dit-il, sera consacré à Saya. *« Ah ! j'aimerais voir ça ! »*, s'exclame-t-il en ouvrant large les bras.

Véronique Maurus
Dessins de Jean-Claude Mézières

Prochain article : La deuxième révolution Gutenberg

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le Yang-tseu et le yuan

QUATRE semaines déjà que le « long fleuve » est en folie. Quatre semaines que la crue du Yang-tseu l'a fait déborder et qu'il ravage la Chine du centre. Il faut faire sauter des digues pour empêcher que les flots ne submergent les villes. L'eau est détournée sur des champs et des villages qu'elle vient engloutir sans retenue. Paradoxe d'un régime né d'un soulèvement paysan et qui a toujours prétendu tirer des campagnes une part majeure de sa légitimité : on sacrifie la campagne à la ville...

De l'aveu même des autorités, les inondations ont fait au moins deux mille morts. Sans doute est-on très loin des terribles bilans des inondations de 1954. Mais par l'ampleur des populations affectées – plus de 240 millions de personnes – et de la superficie submergée – près de la moitié de celle de la France –, la crue 1998 du Yang-tseu constitue l'une des plus grandes catastrophes naturelles que la Chine ait connues ces vingt dernières années. Elle aura des répercussions sur la croissance du pays et, donc, sur sa capacité à maintenir un autre cours, celui du yuan, donc l'impact se fait sentir sur l'ensemble de l'Asie. Et le pire est peut-être à venir : il va encore pleuvoir.

Pluies et inondations ne sont pas une surprise dans cette belle région, qui est le cœur de la Chine agricole. A Pékin, encore feutré, le débat est ouvert. Certains dénoncent le laisser-faire de ces dernières années : le vieux système de protection, ce réseau de digues à travers champs, ne serait plus entretenu avec soin ; l'utilisation forcenée des sols aurait gommé les aires d'épanchement traditionnelles des eaux du fleuve, etc.

C'est, certes, prioritairement, un débat entre Chinois. Rien, pourtant, ne peut justifier le black-out qu'imposent les autorités sur nombre d'aspects du désastre. La presse nationale livre l'image d'Epinal de l'héroïque bataille que mène l'Armée populaire contre les eaux. Les correspondants étrangers sont interdits sur les lieux les plus sinistrés. A Pékin même, les médias officiels ne donnent que peu d'informations. Or, la transparence qu'on est ici en droit d'exiger va bien au-delà d'une souhaitable évolution de politique intérieure. Elle n'est pas qu'affaire chinoise : elle est une obligation pour un pays qui revendique le statut de grande puissance responsable. Et qui, à ce titre, doit reconnaître qu'il ne s'appartient plus tout à fait.

Car si les autorités ne peuvent être tenues pour responsables des caprices de la météo – même prévisibles –, elles ont, en revanche, l'impératif devoir d'informer sur un événement dont les conséquences peuvent vite se faire sentir au-delà des frontières de la Chine. Qu'elles soient économiques (recul du PIB), humaines (un flot de réfugiés) ou qu'elles touchent à l'environnement régional, elles « déborderont » aussi, de la même façon que le « nuage » de Tchernobyl ne put être contenu dans les frontières de l'Ukraine.

La communauté internationale a le droit de savoir ce qui se passe le long du Yang-tseu.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Les PME au service de l'emploi par François Dalle

L'ESSOR incomparable de la productivité a détruit tellement d'emplois, en France, au cours de ces dernières années que nous nous sommes progressivement installés dans le catastrophisme. On dit que, en raison des progrès incessants de la productivité, on devrait désormais travailler de moins en moins pour produire les produits dont on aura besoin. C'est là l'erreur originelle. Cette vision a inspiré des initiatives mauvaises pour l'emploi, comme la loi Robien hier, les 35 heures aujourd'hui.

Une cause majeure de notre conception restrictive de la productivité et de notre retard sur l'Amérique dans ces domaines tient au fait que, contrairement à ce pays, nous n'avons pas su faire évoluer les structures de notre appareil productif. Les grandes entreprises ne jouent plus là-bas le rôle qu'elles jouaient dans les années 60. Ce sont les petites et moyennes entreprises – qui font désormais la force de l'économie américaine – qui sont à la base de sa productivité de croissance et qui, dans des secteurs les plus divers de l'économie, créent les emplois.

Pour ma part, j'avais déjà eu la révélation de ce foisonnement d'activités des PME américaines, il y a dix ans, à l'occasion d'une mission que m'avait confiée notre gouvernement. Une étude du MIT (Massachusetts Institute of Technology) montrait alors que 80 % des trente millions d'emplois que les Etats-Unis avaient créés entre 1975 et 1985 (pendant que l'Europe en perdait cinq) avaient été le fait de petites entreprises. Nous pensions tenir là un scoop ! En réalité, personne ne chercha à en tirer une leçon pour la France.

Pourtant, en France aussi, ce sont les PME qui créent les emplois. Entre 1990 et 1995, les entreprises de moins de dix personnes ont créé 1,3 million d'emplois alors que les plus grandes en perdaient sept cent mille. Le problème est que nous n'avons pas assez de petites entreprises et que nous n'en créons pas suffisamment. Rapportées à la population en âge de travailler, les créations d'entreprises sont, chez nous, de l'ordre du quart de ce qu'elles sont aux Etats-Unis.

Les PME ne contribuent pas toutes de la même façon à la croissance. Certaines sont vouées à rester petites : leur multiplication contribue au développement, comme on peut l'observer dans les districts espagnols ou italiens de micro-industrialisation. D'autres offrent des perspectives certaines de croissance endogène, mais aussi des risques liés à l'importance des enjeux financiers et à la solitude de l'entrepreneur. Ce dernier se trouve confronté à tous les dangers de l'entêtement comme à ceux du découragement ; il ne dispose pas toujours, dans son entourage, de quelqu'un qui puisse partager ses soucis, dégager avec lui les facteurs de progrès de son affaire et suivre d'un oeil à la fois bienveillant et critique les initiatives qu'il prend, voire l'aider à changer de cap ou oser emprunter quand c'est nécessaire.

Les Américains ont compris que des institutions n'ont ni le temps ni les connaissances pour répondre à des besoins aussi nuancés, qu'il y faut plutôt des hommes ayant une expérience des affaires et qui soient désireux de partager les risques de l'entrepreneur, mais aussi d'en tirer un profit personnel substantiel. Ces hommes, ils les appellent des « anges ». En général, les anges américains ne sont pas très riches, mais ils sont travailleurs, risqueurs et veulent s'enrichir. Ce sont des cadres d'entreprise, des entrepreneurs en activité ou retraités, ou des membres de professions libérales. Pour les inciter à devenir des anges, il faut qu'il existe un différentiel de taxation important entre la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu et l'imposition sur les plus-values. L'expérience montre que ce différentiel doit être au moins de 50 %.

Nous avons, en France, des anges qui s'ignorent. Certains sont encore en activité ; d'autres sont des hommes d'expérience qui ont été mis à la retraite anticipée au nom d'une politique désespérante de gestion du chômage. Beaucoup boursicotent ; certains d'entre eux accepteraient sûrement d'investir une partie de leur temps libre et de leurs économies dans des projets prometteurs si on leur montrait qu'ils peuvent en tirer des satisfactions à la fois matérielles et morales. Pour ma part, je peux leur dire avoir éprouvé le besoin d'apporter mes conseils à trois PME, dont l'une était déjà sur la voie du succès, alors que les deux autres périclitaient. Toutes les trois sont aujourd'hui bénéficiaires.

Une foule de microprojets restent inexprimés faute d'argent. Pourtant, l'argent ne manque pas

Il y aussi, en France, une foule de microprojets émanant d'artisans, de compagnons, de jeunes diplômés ou de chômeurs, qui restent inexprimés faute d'argent. Pourtant, l'argent ne manque pas. C'est le paradoxe de la France. Nos institutions sont mal adaptées pour permettre de surmonter cette contradiction. Elles ne s'intéressent qu'aux grandes infrastructures et ne savent pas agir sur les mentalités pour stimuler la création sur place d'activités. Le développement créateur d'emplois dépend d'hommes plutôt que d'institutions, d'activateurs plutôt que de fonctionnaires. Or la France ne manque pas d'activateurs. Elle ne le sait pas parce qu'ils laissent le devant de la scène à ceux qui ont choisi une carrière politique. J'en ai rencontré partout où je me suis rendu à l'occasion de mes travaux sur l'emploi. Ils étaient venus à moi justement parce que le problème dont j'avais la charge les obsédait.

A ceux qui me paraissaient, à l'époque, enclins à penser qu'il n'est, pour ces anges potentiels, d'autre façon de servir leur communauté que d'accéder à des fonctions électives, je dis aujourd'hui, avec le recul, qu'ils se rendront plus utiles en insufflant autour d'eux leur esprit d'entreprise. Au demeurant, leur autorité est généralement reconnue dans les communautés qui constituent le « capital social » du territoire. C'est à partir de là que les activateurs feront reculer le chômage.

On objectera qu'il est difficile de fonder une politique de développement sur des individus qui sont dispersés sur tout le territoire et qui, de surcroît, n'occupent pas le devant de la scène puisqu'ils n'exercent généralement pas de fonctions électives et ne sont même pas, pour la plupart, de grands électeurs. Je suis persuadé que si on veut les chercher, on finira par trouver ces hommes d'influence puisqu'il m'a été donné d'en rencontrer. La véritable difficulté est ailleurs. Elle tient à la répugnance des hommes en place à déléguer, dans chaque territoire, le développement à des hommes qui savent comment naît, vit et croît une entreprise, c'est-à-dire comment fonctionne le moteur de l'emploi. Il faudra bien que, d'une manière ou d'une autre, les hommes en place finissent pas être bousculés.

François Dalle est président d'honneur de L'Oréal.

Le Mondial et les silences de M. Le Pen par Jean Kahn

DANS la liesse du Mondial aux Champs-Elysées, on proclamait : « "Zizou" président ». Moi, je préfère "Zizou" président à Le Pen président... Lequel Le Pen, si content de parader, s'est bien gardé de dire un seul mot de félicitations à l'équipe des Bleus. Il est vrai qu'à l'occasion de l'Euro 96 en Angleterre il avait déjà fait éclater sa mauvaise humeur urbi et orbi.

D'abord, en faisant remarquer que les joueurs français ne chantaient pas ou ne savaient pas chanter *La Marseillaise*. Ensuite, que beaucoup de membres de l'équipe de France *« le sont parce qu'ils ont été l'objet d'une naturalisation de complaisance. Desailly est né au Ghana, Martins est portugais... Lamouchi est tunisien, né en France, Loko congolais né en France, Zidane algérien né en France, Djorkaeff arménien né en France... Je ne crois pas que l'équipe de France de football soit représentative de la qualité sportive de notre pays... »*

Vous imaginez Le Pen faire cette proclamation sous l'Arc de Triomphe ce fameux dimanche ? C'était la raclée... Le chef du Front national n'a donc pas participé à ce bonheur, à cet enthousiasme qui avait saisi les Français, entre autres dans les banlieues des immigrés et des beurs. Allez France !

Il s'est tu parce que la victoire de l'équipe de France était la victoire de tout ce dont il a horreur, l'antiracisme, les droits de l'homme, la France réconciliée avec elle-même, une intégration sur la voie d'une pleine réussite. Mais avait-on besoin des prouesses d'une équipe colorée pour prouver que l'intégration était une chance pour la France ?

Est-ce à la France de Marc Chagall, Marie Sklodovska-Curie, André Charpak, Pablo Picasso, Emmanuel Levinas, la France des sportifs qui gagnent de rappeler la reconnaissance et l'admiration que nous leur vouons ? A-t-il fallu cette victoire pour que soient fixées les règles généreuses, les droits et les devoirs de l'immigration ? L'équipe allemande, dit-on outre-Rhin, aurait gagné à être ouverte, multiraciale et multiculturelle comme l'équipe française.

Le Mondial fut un évènement extraordinaire. Pour la première fois de leur vie, nombre de téléspectateurs étaient témoins d'un match de foot. Témoins d'une défaite infligée au racisme et à une extrême droite qui a dû faire silence. Mais il ne suffit pas d'un match et de la fièvre d'un dimanche soir pour faire oublier qu'en réalité l'intégration, l'Europe, la défense des droits de l'homme sont aussi devant nous.

Jean Kahn est président de la commission nationale consultative des droits de l'homme et de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les collections d'hiver

CETTE année, c'est à un rythme particulièrement accéléré que les couturiers nous révèlent leurs secrets, plus impatiemment attendus encore que de coutume du fait des modifications profondes qu'apporta le « new look » à la silhouette féminine. Alors qu'elles viennent de transformer du tout au tout leur vestiaire, les femmes se demandaient avec un peu d'appréhension si tant d'efforts ne se trouveraient pas réduits à rien du fait des dernières décisions des maîtres de la couture.

Il n'en est rien, et la mode exploite ses récentes conquêtes avant de songer à nous imposer de nouvelles directives. Certes, chaque couturier nous suggère abondance d'idées neuves. Retoucher une silhouette audacieusement campée au printemps, raffiner ses détails, exagérer encore sa féminité, tel a été le souci de nos couturiers en cette fin d'été. La taille s'affine davantage grâce à différents artifices : corsets remaniés et adaptés, savants effets de coupe, de drapés, d'incrustations. Les hanches restent rondes, mais plus étroitement moulées qu'au printemps. Plus de basques exagérément décollées, de nœuds et de poufs volumineux.

Les jupes modèrent leur ampleur, qui reste massée en arrière, mais nous assistons à une sérieuse offensive de la jupe droite, étroite même suivant le cas. Les longueurs se stabilisent entre 35 et 28 centimètres de terre, ce qui ravira les ferventes de la jupe courte. Somme toute la femme nouvelle que nous révèle l'automne sera plus jeune que celle de la saison dernière, tout en étant plus gracieuse et plus féminine encore.

E. de Semont
(12 août 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'Europe élargie ou les conflits de voisinage

Suite de la première page

Deux exemples des effets de cette hétérogénéité viennent d'être apportés par la Pologne et la Hongrie. Vis-à-vis de la Biélorussie d'Ubu-Loukachenko, Varsovie, comme d'ailleurs d'autres voisins de la Biélorussie qui aspirent à entrer dans l'Union, ne suivra pas les mesures décidées par les Quinze contre le gouvernement de Minsk. Quant aux Hongrois, ils ne participeront pas à une éventuelle opération de l'OTAN au Kosovo, par égard pour les Magyars vivant en Serbie. Les raisons invoquées des deux côtés sont compréhensibles et honorables, et n'empêchent ni les Polonais ni les Hongrois d'adhérer aux valeurs des autres Européens. Mais leur attitude rappelle une évidence : une politique extérieure et de sécurité commune de l'Union, déjà hypothétique entre quelques pays européens aux traditions opposées, sera rendue encore plus difficile par l'élargissement.

Ce constat a été au centre des discussions du Forum international de la Fondation Bertelsmann qui s'est tenu récemment à Berlin, en présence de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, de ministres des affaires étrangères et de personnalités internationales. D'autant que, malgré les affirmations répétées des beaux principes sur l'intangibilité des frontières, *celles-ci ont été sérieusement modifiées* en Europe depuis 1990-1991. Par la violence, dans l'ex-Yougoslavie ; ailleurs par l'apparition pacifique de nouveaux sujets du droit international.

Prenons encore le cas de la Pologne : ses limites, si mouvantes au cours des siècles, n'ont certes pas bougé, ce sont ses voisins qui ont changé. Leur nombre a plus que doublé. Avant 1991, la Pologne était limitrophe de trois pays : la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie et l'Union soviétique. Aujourd'hui, elle a sept voisins : la République fédérale d'Allemagne, la République tchèque, la Slovaquie, l'Ukraine, la Biélorussie, la Lituanie et la Russie (Kaliningrad). Cela ne rend pas nécessairement l'environnement plus dangereux, cela le rend plus complexe à gérer.

RÉACTION EN CHAÎNE

Les responsables de l'Union européenne affichent leur bonne volonté en affirmant ne pas vouloir créer de nouvelles lignes de partage sur le continent après la disparition des deux blocs. Il devrait y avoir un *continuum* entre les candidats à l'adhésion et les pays qui n'ont pas vocation à moyen terme à faire partie de l'UE, entre les impétrants de la première liste et les sélectionnés priés d'attendre des jours meilleurs... La réalité est plus nuancée. Le document présenté par la Fondation Bertelsmann à ce dernier Forum – *L'Europe à la veille de son achèvement* – parle de *« nouveau voisinage transitoire »*, les nouveaux voisins créés par les élargissements successifs *étant des membres potentiels* de l'UE, et ainsi de suite jusqu'à une limite non précisée.

Ce provisoire cependant peut durer longtemps. L'expérience montre qu'une dizaine d'années peut s'écouler entre deux vagues d'adhésion, laissant des situations dont l'Union n'est pas coutumière. Ainsi la ligne qui séparait la Bohême-Moravie de la Slovaquie au temps de la Fédération tchécoslovaque va-t-elle devenir dans quelques années une frontière extérieure de l'Europe, la République tchèque ayant toutes chances d'être un membre à part entière de l'UE quand la Slovaquie autocratique de M. Meciar devra patienter. Alors que la Hongrie et la Roumanie sont parvenues à régler la question de la minorité hongroise en Transylvanie, la frontière hungaro-roumaine deviendra aussi une frontière extérieure de l'UE, plaçant Budapest devant un choix impossible : ou renoncer à la libre circulation à l'intérieure de l'UE ou dresser une barrière face aux Hongrois de Roumanie...

Avec le prochain élargissement de l'Union européenne vers l'Est, des minorités originaires de pays membres vivant dans des pays non membres (les Magyars de Roumanie et de Serbie) et des minorités originaires de pays non membres vivant dans des pays membres (les Russes d'Estonie et plus tard de Lettonie) vont compliquer ces rapports de voisinage. Une Russie instable à l'intérieur pourrait même être tentée d'utiliser ses minorités dans les Etats baltes pour troubler le processus d'élargissement de l'UE comme elle a réussi, jusqu'à présent, à bloquer l'ouverture de l'OTAN vers ces pays.

Les interrogations sur l'avenir démocratique de la Russie dépassent les simples questions de voisinage. En revanche l'Ukraine risque d'être dans les prochaines années un sujet sérieux de préoccupation pour les Européens. Elle est menacée par deux dangers complémentaires : l'échec des réformes politiques et économiques d'une part, la reconstitution d'un ensemble slave sous l'autorité de Moscou d'autre part. Dans les deux cas, les voisins immédiats de l'Ukraine ne resteraient pas indemnes, impliquant par une réaction en chaîne l'ensemble des Etats européens, surtout si ces voisins immédiats sont déjà entrés dans l'UE ou en passe de le faire.

Toutefois l'élargissement vers l'Est n'a pas que des inconvénients. Les futurs adhérents apportent aussi une expérience spécifique de relations avec des pays qui, pendant longtemps, ont paru presque exotiques aux Européens de l'Ouest. Cette expérience sera certainement utile pour faire face aux crises qui ne manqueront pas d'éclater aux marges de l'Union européenne élargie. On a d'ailleurs eu tort de ne pas la solliciter davantage aux premiers temps du conflit yougoslave.

Daniel Vernet

MARCHÉS Pour la troisième journée consécutive, la Banque populaire de Chine est intervenue, mardi 11 août, pour soutenir le yuan, victime d'attaques spéculatives. ● LES INTERVENANTS parient sur le fait que Pékin sera, tôt ou tard, contraint de dévaluer la monnaie chinoise pour relancer l'activité économique dans le pays, en net ralentissement depuis plusieurs mois. ● LA SITUATION est très tendue à Hongkong, où la Bourse a encore perdu 3,65 % mardi. ● LA RECHUTE du yen observée depuis la nomination du nouveau premier ministre japonais Keizo Obuchi est à l'origine de la brusque détérioration de l'environnement monétaire en Chine et à Hongkong. Le plongeon de la monnaie nippone s'est accéléré, mardi matin, à Tokyo : elle est tombée sous la barre des 147 yens pour un dollar, son plus bas niveau depuis huit ans. ● LES MARCHÉS attendent la réaction des Etats-Unis.

Pékin et Hongkong sont emportés dans la tourmente financière asiatique

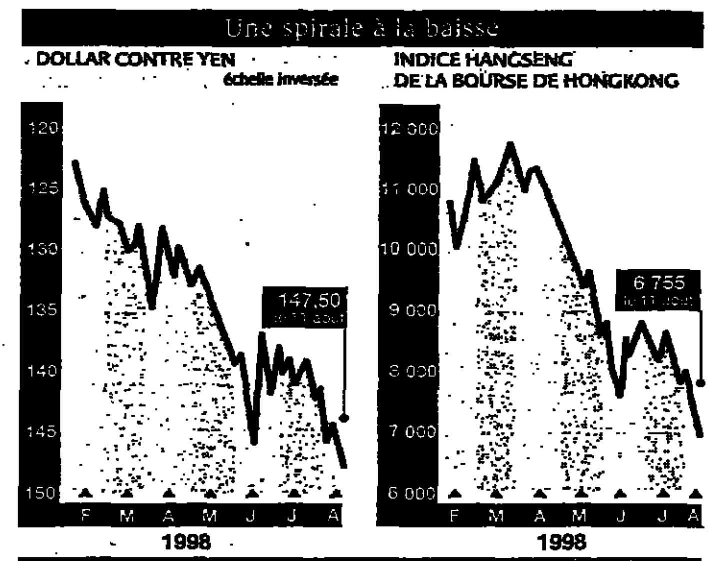
La banque centrale de Chine est à nouveau intervenue, mardi 11 août, pour soutenir la monnaie nationale. L'accélération de la chute du yen renforce les craintes d'une dévaluation du yuan

APRÈS la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie, la Corée du Sud et le Japon, c'est au tour de la Chine et de Hongkong de se retrouver au centre de la crise monétaire dans la région. Mardi 11 août, pour la troisième journée consécutive, la Banque populaire de Chine est intervenue pour soutenir le yuan, victime d'attaques spéculatives. Sur le marché officieux de Shanghaï, la devise chinoise est tombée à son cours le plus bas depuis cinq ans à l'égard du billet vert : les intervenants parient sur le fait que Pékin sera tôt ou tard contraint de dévaluer le yuan pour relancer l'activité économique dans le pays, en net ralentissement depuis plusieurs mois. La compétitivité des produits chinois dans la région a été mise à mal par le plongeon des autres monnaies asiatiques. Le cours officiel du yuan, qui n'a pas varié contre le dollar durant toute cette période, s'est ainsi apprécié de 40 % face au won sud-coréen et de 80 % face à la roupie indonésienne.

L'intervention sur les marchés s'est accompagnée, mardi, d'une mise en garde solennelle de Pékin aux *« spéculateurs »*. *« J'aimerais rappeler aux spéculateurs que la Chine est un acteur important. Ne faites pas de mauvais calculs »*, a lancé le vice-gouverneur de la banque centrale, Liu Mingkang.

Les tensions sont aussi très fortes sur le dollar de Hongkong, qui, en tant que monnaie entièrement convertible, est davantage exposé aux attaques des marchés internationaux que le yuan. La devise de l'ex-territoire britannique est fragilisée par la récession économique (le PIB s'est contracté de 2,8 %, en rythme annuel, au cours du premier trimestre). La Bourse de Hongkong est pour sa part en pleine déroute : l'indice Hangseng a perdu 3,65 % mardi, ce qui porte son recul à 36 % depuis le début de l'année !

La rechute du yen observée depuis la nomination, jeudi 30 juillet, du nouveau premier ministre japonais, Keizo Obuchi, dont le programme économique n'a pas convaincu les opérateurs, est à l'origine de la brusque détérioration de la situation monétaire en Chine et à Hongkong. Le plongeon de la monnaie nippone s'est accéléré, mardi matin, à Tokyo : elle est tombée sous la barre des 147 yens pour un dollar, son plus bas niveau depuis huit ans. Le marché japonais représentant un débouché majeur pour les exportations chinoises, les opérateurs sont persuadés que Pékin lâchera sa devise si la chute du yen se poursuit. A l'issue d'un entretien, dimanche, avec le ministre japonais des affaires étrangères, le président chinois Jiang Zemin avait demandé au Japon de stabiliser ses marchés financiers. Mais Tokyo paraît dépassé par les événements. La devise nippone pourrait rapidement tomber, selon les analystes, jusqu'à 150 yens pour un dollar, niveau au-delà duquel les autorités chinoises pourraient décider de laisser filer leur monnaie.



La rechute du yen observée depuis la nomination du nouveau premier ministre japonais est à l'origine du regain de tension à Hongkong où la Bourse est retombée à son plus bas niveau depuis cinq ans.

Ce scénario inquiète les autres pays asiatiques. Selon le journal sud-coréen *Korea Herald*, Séoul a mis au point un plan d'urgence, destiné à répondre à la dévaluation du yuan, qui ferait volontairement baisser le won. Mais les marchés attendent surtout la réaction des Etats-Unis, qui redoutent que la formation d'une nouvelle spirale dévaluationniste en Asie ne creuse leur déficit commercial et ne mette à mal leur expansion économique. Mi-juin, la Réserve fédérale américaine était intervenue pour soutenir le yen, ce qui avait conduit le président cubain Fidel Castro à se moquer de ces *« Américains »* qui *« s'agenouillent devant les Chinois pour qu'ils ne dévaluent pas le yuan »*.

P.-A. D.

La Chine entre prestige monétaire et crise économique

ANALYSE

Les inondations menacent indirectement la santé du yuan

UNE CATASTROPHE écologique va-t-elle favoriser le déclenchement d'une débâcle monétaire mondiale ? Les inondations du fleuve Yang-tseu, qui pourraient coûter, selon certaines estimations, jusqu'à un demi-point de croissance cette année, surviennent à un très mauvais moment pour le gouvernement chinois. Elles accentueront le ralentissement économique déjà en œuvre dans le pays et risquent de remettre en cause la capacité de Pékin à poursuivre sa politique de yuan fort.

Si le yuan a résisté et s'il n'a pas suivi les autres devises asiatiques dans leur chute vis-à-vis du dollar américain, l'économie chinoise n'a pas pour autant été épargnée par la tempête monétaire qui secoue la région depuis plus d'un an. D'un côté, la baisse de l'activité industrielle et de la consommation dans des pays comme la Corée du Sud ou l'Indonésie a entraîné une baisse de la demande en produits chinois – la moitié des exportations de la Chine est absorbée par l'Asie, 20 % par le seul Japon. De l'autre, sa compétitivité a été sérieusement entamée par le plongeon des monnaies voisines.

Résultat : le rythme de progression des exportations chinoises s'est établi à 9 % au premier semestre, contre près de 30 % en 1997. *« La contribution du commerce extérieur à la croissance devient négative »*, soulignent les experts de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Après avoir progressé de 9,6 % en 1996 et de 8,8 % en 1997, le produit intérieur brut (PIB) n'a augmenté que de 7 %, en rythme annuel, au cours des six premiers mois de l'année, en deçà de l'objectif de 8 % fixé par le gouvernement. Conséquence de cette décélération, les comptes publics dérapent : les recettes de l'Etat ont augmenté de 7,7 % entre janvier et mai par rapport à la même période de l'an dernier, un rythme inférieur aux 10,2 % prévus pour l'ensemble de 1998.

CRÉANCES DOUTEUSES

La détérioration des échanges extérieurs n'est pas le seul frein actuel à l'économie chinoise. La restructuration en cours des entreprises d'Etat se traduit par des licenciements massifs (quatorze millions en dix-huit mois) qui pèsent sur la consommation : les ventes au détail ne progressent plus qu'à un rythme de 9 %, après 10 % en 1997 et 13 % en 1996. Le gouvernement cherche aussi à remettre de l'ordre dans un système bancaire qui, comme au Japon, croule sous le poids des créances douteuses. Officiellement estimées à 5 % du PIB, elles pourraient en réalité atteindre le seuil des 20 % : cette volonté d'assainissement favorise une réduction de la distribution du crédit bancaire dans le pays (+ 6 % actuellement, contre + 24 % en 1997). La demande de crédit, enfin, est freinée par une politique monétaire qui, malgré les récents assouplissements décidés par la banque centrale, demeure très restrictive : les taux d'intérêt réels – hors inflation – à un an se situent, compte tenu de prix à la consommation en baisse de plus de 2 %, à plus de 10 %, un niveau très élevé qui dissuade les entreprises et les ménages d'emprunter.

Pourquoi ne pas les baisser davantage ? *« Même si le yuan n'est pas convertible, la Chine subit une contrainte de taux d'intérêt*, souligne la CDC, *ce qui est un point important peu connu. Lorsque les taux d'intérêt domestiques baissent trop, particulièrement par rapport aux taux américains, il apparaît des transferts vers le dollar, en particulier de la part des exportateurs et des joint-ventures. »*

Dans l'incapacité d'agir sur le levier des taux d'intérêt pour stimuler l'activité économique, le gouvernement chinois choisit d'utiliser les recettes budgétaires classiques d'une relance keynésienne, par l'augmentation massive de la dépense publique, notamment en matière d'infrastructures et de construction. Selon l'expression même du gouverneur de la banque centrale chinoise, il s'agit d'un *« New Deal »* directement inspiré du programme de relance du président américain Franklin Roosevelt dans les années 1930, prévoyant 1 000 milliards de dollars de dépenses au cours des trois prochaines années.

Reste la question centrale du taux de change. Pour redonner de l'oxygène à son économie et à ses entreprises, Pékin n'aurait-il pas intérêt à dévaluer sa monnaie ? Une telle stratégie présenterait de multiples inconvénients. Le premier est que, pour fabriquer ses produits destinés à l'exportation, la Chine importe en masse des composants dont le coût se trouverait renchéri par une dépréciation du yuan.

UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE

De surcroît, les exportations chinoises vers les Etats-Unis et l'Europe continuent à se montrer dynamiques, ce qui semble indiquer que l'économie chinoise reste compétitive au niveau mondial et souffre avant tout de la récession dans la région asiatique : une dévaluation du yuan, en déclenchant une nouvelle spirale dévaluationniste en Asie, aurait pour conséquence d'accentuer celle-ci. Enfin, une chute de la monnaie chinoise entraînerait presque automatiquement celle du dollar de Hongkong. Avec, à la clef, le risque d'une crise financière très grave dans l'ex-colonie britannique et d'une hémorragie de capitaux internationaux, dont Pékin a un besoin vital pour assurer son propre développement industriel et mener à bien la modernisation de son économie.

La question d'une éventuelle dévaluation du yuan est plus politique qu'économique, souligne-t-on à la CDC. Sur le plan technique, d'abord, la convertibilité du yuan est strictement limitée, ce qui le met à l'abri d'attaques spéculatives massives comme celles qui firent tomber le baht thaïlandais ou le won sud-coréen. Pékin dispose en outre de très importantes réserves de changes (140,5 milliards de dollars).

Incertaine sur le plan économique et financier, une dévaluation du yuan est politiquement risquée : le gouvernement chinois pourrait y perdre une partie de sa respectabilité monétaire. Alors que le Japon est en pleine déroute, que les fameux dragons sont au bord de la faillite, la Chine apparaît, en Occident, comme le seul pôle de stabilité en Asie. Les autorités chinoises ont conscience que le fait d'avoir résisté à la tempête monétaire dans la région, d'avoir tenu bon la parité yuan-dollar, a élevé la Chine au rang de grande puissance économique et monétaire mondiale. Combien de temps cette volonté de se forger une nouvelle image internationale résistera-t-elle à l'épreuve du ralentissement économique ?

Pierre-Antoine Delhommais

Les gérants tentent de limiter les pertes

LA MANNE des capitaux privés internationaux s'est brutalement détournée de l'Asie. En 1996, avant la crise monétaire, les cinq pays les plus prometteurs (l'Indonésie, la Corée du Sud, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande) avaient reçu un flux net de capitaux privés de 97 milliards de dollars (600 milliards de francs), selon l'organisme américain Institute of international finance's. Or, en 1997, le flux s'est brutalement inversé, et ces cinq pays ont subi une fuite nette de capitaux estimée à 12 milliards de dollars. Le choc a été rude, puisque la différence entre les deux années s'est élevée à 109 milliards de dollars. En 1998, la situation devrait, au mieux, se stabiliser sur les niveaux de 1997. Mais c'est au tour de la Chine d'être touchée. Ce pays avait reçu, en 1997, 64 milliards de dollars de capitaux privés. Pour 1998, ce montant devrait tomber à 48 milliards.

En France, les gérants de fonds spécialisés sur l'Asie subissent cette désaffection : l'encours des sicav n'a cessé de reculer, même si un léger frémissement des souscriptions a été perçu en juillet. Les gestionnaires s'efforcent avant tout de limiter les pertes. La première tentation a été d'alléger les portefeuilles pour se réfugier sur les produits monétaires. *« Au pire de la crise, à l'automne dernier, nous avons détenu jusqu'à 20 % de liquidités dans notre portefeuille »*, indique Denis Remacle, gérant d'Amplitude Pacifique, une sicav de La Poste. Aujourd'hui, les fonds spécialisés dans la région ne détiennent plus, en moyenne, que 10 % de liquidités – investies sur le marché monétaire français –, ce qui constitue un niveau relativement faible.

« C'est à nos clients de décider s'ils souhaitent ou non consacrer une partie de leur patrimoine à l'Asie », souligne Pierre Ciret, de la Compagnie financière Edmond de Rothschild. Cet établissement s'est prémuni contre le risque de change en mettant en place un mécanisme de couverture. Toutefois, cette pratique coûteuse est assez peu répandue. Les gérants préfèrent sélectionner rigoureusement les titres qu'ils détiennent en portefeuille. Au Japon, le secteur financier, qui représente pourtant près de 15 % de la capitalisation boursière, est évité. Pour le reste, chaque gérant à sa recette. Beaucoup d'entre eux ont favorisé, dans leurs portefeuilles, les actions des sociétés exportatrices, supposées tirer parti de la faiblesse du yen. Malheureusement, *« ces titres se payent cher et se sont déjà fortement appréciés »*, note Kyra Tilquin, gestionnaire chez AXA Asset Management. Elle est à la recherche de sociétés, bien gérées, dont l'activité est nationale et dont le cours boursier a été *« massacré »* au cours des derniers mois.

PILOTAGE PÉRILLEUX

Dans le reste de la région, où les Bourses se sont effondrées, le pilotage des fonds se révèle plus périlleux. La recherche d'actions de sociétés offrant une résistance à la baisse générale des marchés est délicate dans des pays confrontés à une chute des exportations et à une baisse de la consommation. Le rôle des gérants se limite souvent à éviter les places qui semblent durablement pénalisées, comme celles d'Indonésie et de Malaisie. Ils ne peuvent pas, en revanche, faire l'impasse sur la Bourse de Hongkong, car cette place représente près de la moitié de la capitalisation boursière de la région.

Pour sa part, Pierre-Alexis Dumont, de State Street Banque, s'est réfugié sur le marché australien, relativement épargné par la tourmente. Certains gérants misent sur des actions d'entreprises du secteur de l'alimentation, du tabac ou des jeux, qui paraissent pour l'instant moins sensibles à la crise. *« Mais cette martingale est loin d'être toujours gagnante »*, fait remarquer Denis Remacle.

Joël Morio

Le personnel d'Orangina entre amertume et ambition

MARSEILLE
correspondance

L'an dernier, à pareille époque, le personnel d'Orangina avait pris la route des vacances la joie au cœur. Un accord Robien sur la réduction du temps de travail venait d'être signé avec la promesse d'embaucher 60 salariés. La filiale du groupe Pernod-Ricard, auréolée du succès commercial du lancement un an plus tôt du « rouge », déclinaison agressive de la fameuse boisson à base d'orange, prouvait, une fois encore, son audace.

Aujourd'hui, le climat au siège des Milles, aux portes d'Aix-en-Provence, est bien différent. *« On ne sait pas à quelle sauce nous allons être mangés par Coca-Cola*, explique une assistante du service marketing, dans l'entreprise depuis huit ans. *Nous ne nous faisons aucune illusion sur le maintien, à terme, du siège à Aix. Seuls ceux qui accepteront de quitter la région resteront dans l'entreprise. »* Les 120 salariés du siège et la cinquantaine d'employés de l'Igloo, filiale spécialisée dans les distributeurs automatiques de boissons, se sentent menacés depuis l'annonce, à la veille de Noël 1997, de la vente de leur société au géant d'Atlanta, moyennant un chèque de 5 milliards de francs. Tout n'est pas encore joué : le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a jusqu'au 18 septembre pour rendre sa décision sur cette transaction, après examen de l'avis transmis, le 3 août, par le Conseil de la concurrence.

« Si cet avis est défavorable tout en laissant la porte ouverte à Coca-Cola, nous pourrons négocier des garanties sur le plan social », analyse Erick Segré, secrétaire du comité central d'entreprise et agent commercial depuis dix ans chez Orangina. Le 5 août, un projet des garanties sociales que l'intersyndicale (syndicat autonome, CGT, CFTC, CFE-CGC) souhaite négocier avec la direction de Coca-Cola a été adressé à Bercy.

SENTIMENT D'ABANDON

Principale exigence : le refus de toute réduction brutale d'effectifs – l'entreprise emploie 700 personnes – et de fermeture de sites pendant au moins quatre ans. *« Orangina est une entreprise en bonne santé, qui gagne de l'argent. Il n'y a aucune raison que le personnel subisse un plan social »*, commente-t-il. Le directeur des ressources humaines de Coca-Cola à Atlanta, Bill Yadlovski, serait en train d'évaluer le coût de ces garanties, quitte à en négocier la charge lors des ultimes négociations avec les dirigeants de Pernod-Ricard.

Ces derniers ne trouvent guère grâce aux yeux des salariés aixois. *« Ils nous ont totalement abandonnés*, estime un salarié du service informatique. *Quelle est la réalité de la fibre sociale sur laquelle Ricard a construit son image ? »* Ce sentiment de trahison ne traverse pas tous les services. *« L'idée avance qu'il y a un véritable avenir pour Orangina avec Coca-Cola comme actionnaire »*, indique Jacques Pfister, PDG de l'entreprise. Bon nombre de commerciaux, surtout parmi les plus jeunes, pensent que la puissance commerciale du leader mondial des *soft drinks* doit permettre à la petite bouteille ronde de décrocher la lune alors que ses moyens restaient jusque-là très limités à l'international. *« S'il faut vendre du Coca, on vendra du Coca*, assure Pierre Genty, qui dirige le service des ventes dans le Sud-Est. *Des opportunités et de nouvelles ambitions vont s'ouvrir à nous. Cela dit, je comprends fort bien les craintes du personnel du siège. »*

Tant pis pour Pepsi, l'éternel rival de Coca-Cola, dont les ventes en France sont liées depuis 1992 au dynamisme du réseau commercial d'Orangina. Tant pis pour les anciens, viscéralement attachés à l'identité de la marque imaginée en 1951 par le fondateur, Jean-Claude Béton, si fier d'avoir bataillé, avec succès, sur le sol français contre l'hégémonique concurrent américain. L'attachement est toujours là : les ventes d'Orangina ont progressé de 2 % depuis le début de l'année.

Philippe Baret

Kirch, Berlusconi et Murdoch cherchent une nouvelle alliance

Sur fond de réaménagement capitalistique du groupe Kirch, au sein duquel Silvio Berlusconi et Rupert Murdoch pourraient entrer, une remise à plat des droits de retransmission des matches de football est étudiée au niveau européen

LES TYCOONS de l'audiovisuel en Europe profitent de la torpeur estivale pour tenter d'élaborer de nouvelles alliances. D'intenses négociations sont entamées entre trois géants du secteur, l'allemand Kirch, l'italien Silvio Berlusconi, qui contrôle la Fininvest et Mediaset, ainsi que le magnat australo-américain Rupert Murdoch. Le prince saoudien Al Waleed s'est joint aux discussions. Selon Ubaldo Livolsi, directeur général du groupe italien, les négociations *« portent sur la création d'une nouvelle société de production, une major européenne »*.

Outre ces accords de coproduction, le réaménagement capitalistique du groupe Kirch est aussi en négociation. Fedele Confalonieri, directeur général de Fininvest, a indiqué dans *Il Mondo* que son groupe et News Corp (celui de Rupert Murdoch) pourraient être intéressés. Leo Kirch, qui a préparé sa succession en créant une fondation, envisagerait la création d'un holding ou d'une filiale audiovisuelle, ouvert à des partenaires puis coté en bourse.

Rupert Murdoch, Silvio Berlusconi et le prince Al Waleed (qui détient 2,29 % de Mediaset et 5 % de News Corp) pourraient investir entre 1,5 et 2 milliards de dollars, en cash ou en actions, pour acquérir ensemble entre 20 % et 50 % du groupe de Leo Kirch. Selon le quotidien économique *Il Sole 24 Ore*, Berlusconi et Murdoch voudraient acquérir 20 % chacun et Al Waleed 10 %. Cette hypothèse permettrait d'alléger les problèmes financiers de Leo Kirch – son endettement est estimé à 10 milliards de francs – et donnerait les clés du marché de la télévision allemande à Rupert Murdoch.

Leo Kirch a subi un sérieux revers dans la télévision numérique puisque son bouquet DF1, qui ne compte que 170 000 abonnés, avait déjà perdu en mai plus de 3,4 milliards de francs. De plus, la Commission de Bruxelles a bloqué le projet de fusion entre DF1 et Première. Rupert Murdoch – actionnaire principal du bouquet de chaînes britanniques BSkyB – a tenté, en vain, de s'allier à Leo Kirch dans la télé numérique. Refusant de partager le pouvoir, le magnat australo-américain n'a jamais pu conclure de partenariat d'envergure sur le territoire allemand. Ses fiançailles ont été rompues tour à tour avec la CLT, Bertelsmann, Canal Plus, Havas... *« On ignore si un jour Kirch et Murdoch pourront s'entendre »*, affirme un proche du dossier.

En tout cas, l'axe Kirch-Berlusconi reste solide. Silvio Berlusconi a entériné la cession prévue de ses 33,5 % dans la chaîne sportive allemande DSF au groupe Kirch. Les liens capitalistiques sont anciens entre Silvio Berlusconi et Leo Kirch puisque les deux groupes détiennent chacun 25 % de la chaîne espagnole TeleCinco et le magnat bavarois possède 1,3 % de Mediaset. Les deux groupes ont été soupçonnés de portage réciproque dans différentes chaînes privées européennes, pour ne pas se trouver en infraction avec les législations audiovisuelles nationales.

Ces projets de grandes manœuvres capitalistiques interviennent alors que le monde du football européen, enjeu majeur du monde audiovisuel, est en pleine effervescence. Les dirigeants de plusieurs grands clubs européens travaillent depuis des mois sur un projet de championnat à l'échelle continentale. A l'issue de réunions discrètes entre magnats de la communication, investisseurs financiers et avocats d'affaires, le projet de *« Superligue »* est en passe de voir le jour.

L'idée d'une telle compétition séduit les présidents de grands clubs, qui pourraient alors négocier librement leurs droits télé. Et en tirer des bénéfices plus substantiels qu'aujourd'hui.

Le 19 juillet, à Londres, plusieurs représentants de clubs ont tracé les grandes lignes de ce championnat haut de gamme qui permettrait, dès la saison 2000-2001, de multiplier leurs revenus, à condition de s'affranchir de la tutelle monopolistique de l'Union européenne de football (UEFA), qui gère et organise les compétitions européennes. Le 30 juillet, l'UEFA a réagi en avertissant les clubs tentés par l'aventure que des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion à vie des compétitions pourraient être prises à l'encontre des *« sécessionnistes »*.

« Dans deux ans, la Superligue verra le jour et marquera le début d'un nouveau cycle pour le football »

En dépit de ces menaces, le projet de Superligue semble en bonne voie. Conscients du danger, les dirigeants de l'UEFA tentent de maîtriser l'affaire. Selon Franz Beckenbauer, président du Bayern de Munich : *« Gerhard Aigner, le secrétaire général de l'UEFA, a dans ses placards des projets de Ligue européenne. A lui de les ouvrir et de faire des propositions. J'imagine sans problème dans un avenir proche une coopération entre l'UEFA et un grand groupe financier. »* Qui ne serait autre, selon la presse britannique, que la banque d'investissements américaine JP Morgan.

Uli Höness, manager général du Bayern va plus loin : *« Dans deux ans, la Superligue verra le jour et marquera le début d'un nouveau cycle pour le football. Le concept est prêt, il ne reste que quelques détails à régler... Trente-deux clubs seront concernés : seize seront des membres permanents, les autres choisis en fonction de leur classement dans leurs championnats »*.

Trois italiens (Juventus, Inter, Milan AC), trois anglais (Arsenal, Liverpool, Manchester United), deux allemands (Bayern Munich, Borussia Dortmund), deux français (l'Olympique de Marseille et le Paris - Saint-Germain), deux espagnols (le Real Madrid et le FC Barcelone), un belge (Anderlecht), un hollandais (Ajax Amsterdam), un grec (Panathinaikos) et un portugais (Benfica) seront les clubs permanents.

Les trente-deux heureux élus seront répartis en quatre poules de huit. Les rencontres se disputeraient du mardi au jeudi, laissant le week-end libre pour les compétitions nationales. Chaque club serait assuré de disputer quatorze matches, et ces équipes toucheraient un minimum de 130 millions de francs, le vainqueur empochant près de 300 millions. A titre d'exemple, le Borussia Dortmund, champion d'Europe en 1997, avait perçu un peu moins de 115 millions de francs. Selon Franz Beckenbauer, les clubs engagés dans la future Superligue multiplieront leurs revenus actuels par deux ou trois. La balle est dans le camp de l'UEFA.

Alain Constant et Nicole Vulser

Lancement d'une chaîne exclusivement consacrée à un club de football

Le club de première division anglais Manchester United a annoncé lundi 10 août le lancement de la première chaîne de télévision exclusivement consacrée à un club de football. Baptisée MUTV, cette chaîne doit être disponible à partir de l'automne sur les réseaux câblés et par satellite.

Vendue par abonnement, la nouvelle chaîne diffusera des programmes consacrés au club mythique six heures par jour et sept jours sur sept. Elle retransmettra des matches juniors et amicaux, mais pas de rencontres en direct de première division, qui sont sous contrats d'exclusivité avec d'autres chaînes. Créée par le club BSkyB et le groupe Granada Media, la chaîne proposera aussi aux téléspectateurs de revoir des matches anciens, de participer à des jeux et de mieux connaître les joueurs de leur club grâce à des interviews.

DÉPÊCHES

■ **RADIO : Dominique Cantien vient de quitter** son poste de directrice des programmes de RMC, auquel elle avait été nommée, il y a quelques semaines. L'ancienne responsable des variétés de TF 1 devient conseiller spécial dans le holding Sud Communication, qui détient Sud Radio et RMC.

■ **PRESSE : le groupe de presse allemand Burda, éditeur de l'hebdomadaire *Focus*, a annoncé lundi 10 août une hausse de** 18 % de son bénéfice d'exploitation pour l'année 1997, à 47,2 millions de marks (158,1 millions de francs), pour un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 8,7 %, à 1,878 milliard de deutschemarks (6,3 milliards de francs). Basé à Munich, Burda a lancé 19 nouveaux titres dans le monde l'an dernier et édite désormais 118 magazines.

■ **Les députés du Parlement jordanien ont adopté, dimanche 9 août, un projet de loi sur la presse** très critiqué par les journaux. Face au tollé suscité par ce projet, il a été modifié par une commission parlementaire. Les amendes qui pourront être infligées aux journalistes en infraction ont été réduites et leur emprisonnement n'aura plus de base légale. La commission a également réduit le capital exigé pour autoriser les publications. Toutefois, les députés ont voté un article interdisant la couverture des enquêtes et des procès criminels. – *(AFP.)*

■ **Après avoir connu des difficultés financières, la revue** *Terres catalanes* a été relancée par quatorze chefs d'entreprise des Pyrénées-Orientales, qui ont créé une SARL. En versant 50 000 francs chacun, ils ont permis le redémarrage et s'interdisent toute intervention sur le contenu rédactionnel de la revue. *« Nous ne voulons même pas connaître le sommaire du numéro à venir »*, souligne Bernard Dauré, viticulteur du domaine du Château de Jau, à l'origine de ce sauvetage. Le magazine sera diffusé à 20 000 exemplaires. – *(Corresp.)*

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Récession plus forte que prévu en Corée

L'ÉCONOMIE SUD-CORÉENNE va subir une contraction de 6 % en 1998, a estimé lundi 10 août la Banque centrale de Corée. Ce recul est nettement plus élevé que la prévision initiale d'un repli de 4 % avancée par le gouvernement et le Fonds monétaire international.

■ **Selon la presse sud-coréenne,** le gouvernement a mis au point un plan d'urgence destiné à protéger l'économie nationale contre les effets d'une dévaluation du yuan.

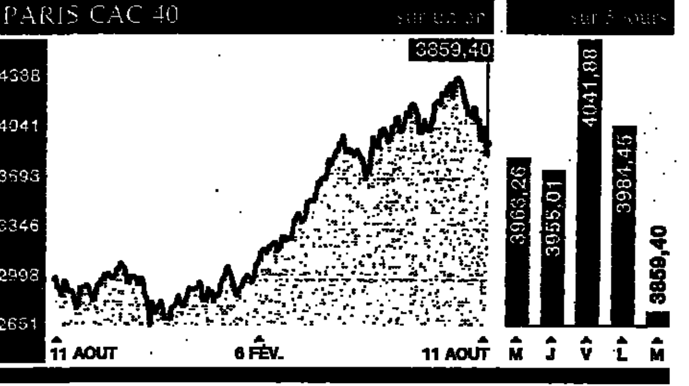
■ **JAPON : le gouvernement a revu à la baisse son évaluation de l'économie du pays,** estimant qu'elle connaissait un affaiblissement prolongé entraîné par la faiblesse de la consommation des ménages.

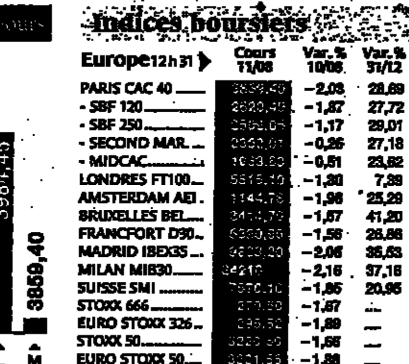
■ **Les prix de gros sont restés** stables en juillet, ce qui correspond à un recul en glissement annuel de 0,3 %, a annoncé la Banque du Japon.

■ **FRANCE : l'excédent des transactions courantes a atteint 97,2 milliards de francs pour les** cinq premiers mois de 1998. Sur cette période, le solde cumulé des comptes courants enregistre une croissance de 8 milliards par rapport à la même période de 1997, selon les chiffres publiés par le ministère des finances.

■ **GRANDE-BRETAGNE : les prix à la production ont baissé de 0,1 % en juillet** par rapport au mois de juin. Toutefois, ils enregistrent une hausse de 0,8 % sur un an.

■ **ESPAGNE : le taux de chômage a nettement reculé pour le septième mois consécutif.** En juillet, il est tombé à 11 % de la population active contre 11,51 % en juin, a indiqué le ministère du travail. Le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 74 576 personnes, à 1,78 million, à la fin du mois de juillet.

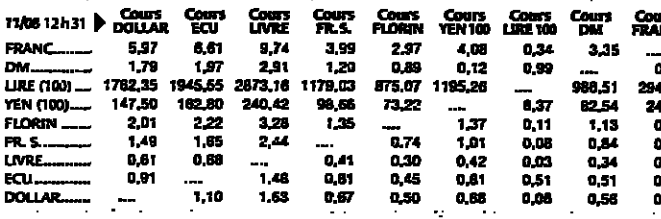


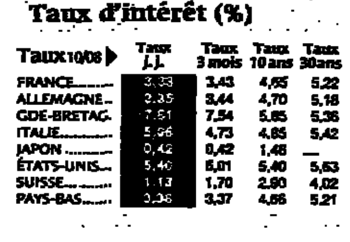


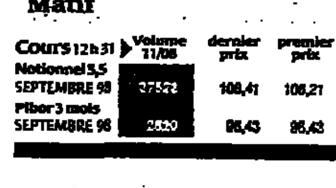
Indices boursiers

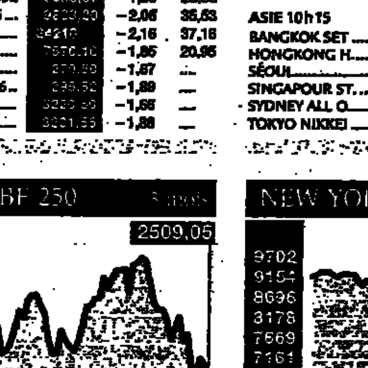
Europe 12h31	Cours 11/08	Var. % 10/08	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3859,40	−2,08	28,69
- SBF 120	[illegible]	−1,87	27,72
- SBF 250	[illegible]	−1,17	29,01
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,26	27,18
- MIDCAC	[illegible]	−0,51	23,82
LONDRES FT100	5515,10	−1,30	7,39
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−1,96	25,29
BRUXELLES BEL	[illegible]	−1,67	41,20
FRANCFORT D30	[illegible]	−1,56	26,86
MADRID IBEX35	[illegible]	−2,06	36,53
MILAN MIB30	[illegible]	−2,16	37,16
SUISSE SMI	[illegible]	−1,85	20,95
STOXX 666	[illegible]	−1,87	...
EURO STOXX 326	[illegible]	−1,89	—
STOXX 50	[illegible]	−1,66	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−1,86	—

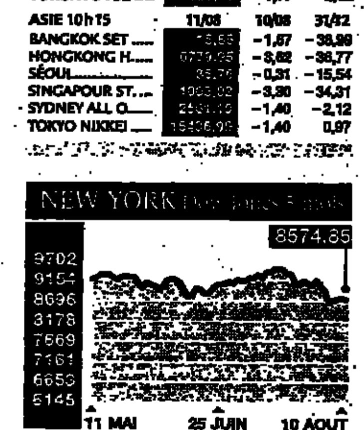
Monde	Cours 10/08	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8574,85	−0,27	8,43
- SP 500	[illegible]	−0,58	11,61
- NASDAQ	[illegible]	−0,41	17,12
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−3,98	−25,63
JOHANNESBURG	[illegible]	−1,57	2,37
MEXICO BOLSA	[illegible]	−3,90	−34,05
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−1,19	−24,73
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−1,47	−8,65
TORONTO FSE I.	[illegible]	−1,77	−2,82
ASIE 10h15	11/08	10/08	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−1,67	−38,99
HONGKONG H.	[illegible]	−8,82	−38,77
SÉOUL	[illegible]	−0,31	−15,54
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−3,30	−34,31
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−1,40	−2,12
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−1,40	0,97

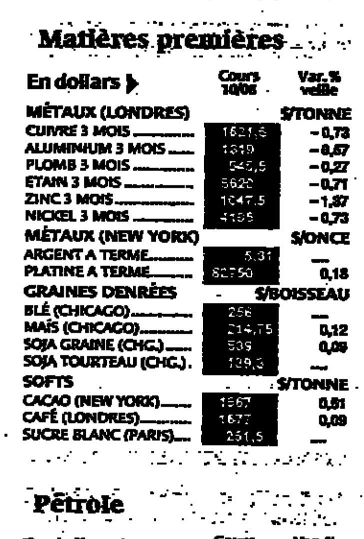


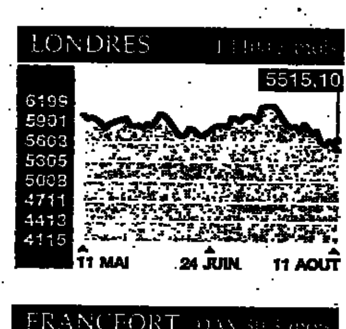


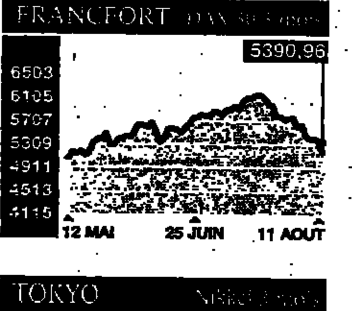


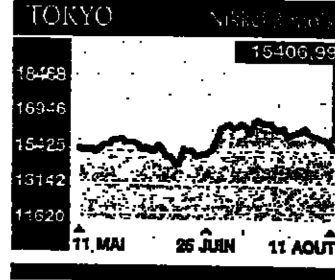












Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

MARDI 11 AOÛT à midi, l'indice CAC 40 abandonnait 1,93 %, à 3 863,35 points. L'annonce d'une défaillance de l'Indonésie sur le paiement du principal de sa dette a avivé les craintes des opérateurs sur les économies asiatiques. Les valeurs bancaires comme la Société générale et la BNP ont fortement reculé. La hausse du titre Castorama s'est limitée à 0,5 % après la précision apportée par Kingfisher, qui a démenti le lancement d'une OPA mais a confirmé l'engagement de discussions en vue d'une éventuelle alliance.

FRANCFORT

MARDI 11 août, l'indice Dax a poursuivi sa baisse. En début de matinée, il a reculé de 1,53 %, à 5 377,45 points. Lundi, il avait cédé 2,46 %, entraîné par la baisse des valeurs automobiles et bancaires. Les opérateurs anticipent une poursuite de la consolidation du marché vers le seuil des 5 000 points.

TOKYO

MARDI 11 août, l'indice Nikkei a reculé de 1,40 %, à 15 406,99 points. Les opérateurs étaient inquiets de la chute du yen à 147 yens pour 1 dollar et de la rumeur, démentie par le nouveau premier ministre, d'une dissolution de la Chambre basse. Les valeurs bancaires ont été les principales victimes.

NEW YORK

LUNDI 10 août, la place américaine a hésité avant de terminer la séance sur une baisse limitée à 0,27 %, à 8 574,85 points. Les valeurs financières, exposées aux risques asiatiques, et les valeurs pétrolières, pénalisées par la faiblesse du prix du baril, ont souffert.

CHANGES

Mardi 11 août, le dollar a fait preuve d'une grande vigueur face à toutes les autres devises internationales. Pour la première fois depuis huit ans, il a dépassé le seuil des 147 yens et s'est échangé à 5,98 francs et à 1,78 mark.



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 11 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↘ PARIS -2,59 %
CAC 40 : 3837,25

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1014	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	970	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Renault (T.P.)	3100	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1280	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1008	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1542	[illegible]	- 3,95	[illegible]
AGF	361,10	[illegible]	- 1,96	[illegible]
Air Liquide	882	[illegible]	- 3,85	[illegible]
Alcatel Alsthom	1156	[illegible]	- 2,76	[illegible]
Alstom	180	[illegible]	- 1,66	[illegible]
Altran Techno. #	1309	[illegible]	- 1,98	[illegible]
Atos CA	1370	[illegible]	- 1,45	[illegible]
Colas	1275	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Comptoir Entrep.	14,85	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Comptoirs Mod.	3145	[illegible]	- 1,43	[illegible]
CPR	468	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Cred.Fon.France	92,50	[illegible]	- 0,75	[illegible]
Credit Lyonnais CI	690	[illegible]	- 3,53	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	560	[illegible]	- 3,21	[illegible]
Damart	4411	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Danone	1630	[illegible]	- 1,41	[illegible]
Dassault-Aviation	1800	[illegible]	- 2,83	[illegible]
Dassault Systemes	300	[illegible]	- 0,96	[illegible]
De Dietrich	337	[illegible]	- 3,56	[illegible]
Deveaux(Ly)#	995	[illegible]	- 1,90	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	63	[illegible]	—	[illegible]
Dexia France	835	[illegible]	- 1,91	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	120,20	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Dynaction	203,50	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Ecia	1550	[illegible]	- 3,22	[illegible]
Eiffage	479,90	[illegible]	- 3,10	[illegible]
Elf Aquitaine	699	[illegible]	- 3,14	[illegible]
Eramet	206,40	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Eridania Beghin	1162	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Essilor Intl	2146	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2015	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Esso	516	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	3424	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Euro Disney	10,50	[illegible]	- 2,85	[illegible]
Europe 1	1535	[illegible]	- 3,51	[illegible]
Eurotunnel	6,80	[illegible]	- 1,47	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	639	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
CGIP	3010	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Chargeurs	400	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dalloz	662	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Christian Dior	664	[illegible]	- 4,96	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	583	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Ciments Francais	344,80	[illegible]	- 2,26	[illegible]
Clarins	540	[illegible]	- 3,51	[illegible]
Club Mediterranee	520	[illegible]	- 1,92	[illegible]
Coflexip	549	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Ingenico	172	[illegible]	- 2,84	[illegible]
Interbail	158	[illegible]	- 2,21	[illegible]
Intertechnique	2170	[illegible]	- 5,25	[illegible]
ISIS	599	[illegible]	- 3,17	[illegible]
Jean Lefebvre	470	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Klepierre	1147	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Labinal	1871	[illegible]	- 3,15	[illegible]
Lafarge	563	[illegible]	- 3,53	[illegible]
Lagardere	247	[illegible]	- 5,42	[illegible]
Lapeyre	450,20	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Siemens #	404,20	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Sony Corp. #	485	[illegible]	- 0,78	[illegible]
STmicroelectronics	389	[illegible]	- 2,28	[illegible]
Sumitomo Bank #	48,10	[illegible]	- 4,15	[illegible]
T.D.K #	419,10	[illegible]	- 1,36	[illegible]
Telefonica #	288	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Toshiba #	23,40	[illegible]	- 1,49	[illegible]
Unilever #	397	[illegible]	+ 2,26	[illegible]
United Technol. #	536	[illegible]	—	[illegible]
Volkswagen A.G #	520	[illegible]	- 5,76	[illegible]
Yamanouchi #	119,50	[illegible]	- 1,58	[illegible]
Zambia Copper	11,65	[illegible]	- 1,28	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

MARDI 11 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,08	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,56	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	123	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,15	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,65	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,76	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	129,83	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,80	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,51	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	129,30	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,84	[illegible]
Florál9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,17	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,04	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	100,90	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	109,87	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,08	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,89	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,78	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,23	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,28	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1030	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES (Cours précéd. / Derniers cours): Arbel; Baccarat (Ny); Bains C.Monaco; Bque Transatl.; Bidermann Intl; Champex (Ny); C.I.T.R.A.M. (B); Continental Ass.Ly; Darblay; Didot Bottin; Eaux Bassin Vichy; Electr.Madagascar; Elect.Strasbourg; Ent.Mag. Paris; Fichet Bauche; Fidei; Finalens; F.I.P.P.; Fonciere (Cie); Foncina #; Francarep; From. Paul-Renard; Generali Fce Assur.; Gevelot; Grd Bazar Lyon(Ly) — [illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	575	[illegible]
Fiat Ord.	23,35	[illegible]
Gold Fields South	61	[illegible]
Kubota Corp.	14	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]
Olympus Optical	66	[illegible]
Robeco	645	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

MARDI 11 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Aciat(Ns) # ◆	52,60	[illegible]
AFE #	950	[illegible]
Aigle #	550	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	236	[illegible]
Arkopharma #	468	[illegible]
Assystem #	288	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	1850	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	391	[illegible]
Bque Vernes	150	[illegible]
Beneteau CB#	725	[illegible]
B I M P	140	[illegible]
Boiron (Ly)#	423	[illegible]
Boisset (Ly) #	790	[illegible]
But S.A.	305	[illegible]
C.E.E #	180	[illegible]
Change Bourse (M)	201	[illegible]
CNIM CA#	250	[illegible]
Codetour	361,10	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET ◆	410	[illegible]
Conflandey #	310	[illegible]
C.A. Hte Normandie	318	[illegible]
C.A. Paris IDF	903	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	305,90	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns.	308	[illegible]
C.A.Pas de Calais	595	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	465	[illegible]
C.A. Oise CCI	351	[illegible]
C.A. Somme CCI	335	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	435	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	635	[illegible]
Devernois (Ly)	501	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	35	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	359	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	362	[illegible]
Expand s.a	275,90	[illegible]
Factorem	800	[illegible]
Faiveley #	180	[illegible]
Finacor ◆	32,50	[illegible]
Fininfo	1048	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	610	[illegible]
Gautier France	360	[illegible]
Gel 2000	36,70	[illegible]

GEODIS #; GFI Industries #; Girodet (Ly) #; GLM S.A.; Gpe Guillin # Ly; Kindy #; Guerbet S.A.; Hermes Intl; Hurel Dubois; ICBT Groupe #; I.C.C. #; ICOM Informatique; Idianova; Int. Computer #; IPBM; M6-Metropole TV; Manitou #; Manutan; Marie Brizard #; Maxi-Livres/Profr.; Mecelec (Ly); MGI Coutier #; Monneret Jouets Ly #; Naf-Naf #; NSC Groupe (Ny); Onet #; Paul Predault — [illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31

MARDI 11 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	30,60	[illegible]
Belvédère	1080	[illegible]
BVRP	370	[illegible]
Chemunex ◆	14,80	[illegible]
Duran Duboi	334	[illegible]
Eurofins scientific	582	[illegible]
FDM Pharma n.	48,50	[illegible]
Genset	544	[illegible]
Guyanor action B	6,95	[illegible]
Infonie	178	[illegible]
Joliez-Regol	98	[illegible]
La Cie Group	151	[illegible]
Olitec	1190	[illegible]
Omnicom	770	[illegible]
Picogiga	214	[illegible]
R2I Santé	429,90	[illegible]
Serp Recyclage	755	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31

MARDI 11 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	139	[illegible]
Europe Finance Ind. ◆	779	[illegible]
Cibox-LCI ◆	290	[illegible]
CTT-SCETA ◆	450	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	150,10	[illegible]
Troc de l'Ile ◆	180,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
CDC Asset Management		
Livret Bourse Inv. D PEA	1124,94	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	2666,22	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2387,99	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	326,10	[illegible]
Patrimoine Retraite D	308,74	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1997,99	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1107,16	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	114,02	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	330,59	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21747,19	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	499,51	[illegible]
Thésora D	939,19	[illegible]
Trésorys	276501,41	[illegible]
Solstice D	2385,35	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39146,74	[illegible]
Actimonétaire D	31014,43	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ● cours précédent.

SCIENCES AU IVe siècle avant notre ère, un navigateur grec, Pythéas, se risquait au-delà du bassin méditerranéen et accomplissait un incroyable périple dans l'océan Atlantique, jusqu'à la légendaire île de Thulé. ● CETTE CONTRÉE ULTIME, sur laquelle le soleil ne se couchait que deux à trois heures par jour, allait servir à établir les grands systèmes géographiques de l'Antiquité. Par la suite, elle fut identifiée à l'Islande ou, de façon plus vraisemblable, aux îles Shetland. ● CEPENDANT le voyage de Pythéas, dont ne subsistent que des témoignages indirects, a suscité le scepticisme de nombreux auteurs. Aujourd'hui, certains spécialistes tiennent la description de Thulé pour une pure fiction. ● L'EXPLORATEUR marseillais garde à son crédit d'avoir été le premier à situer précisément la Grande-Bretagne, ainsi qu'à expliquer le phénomène des marées.

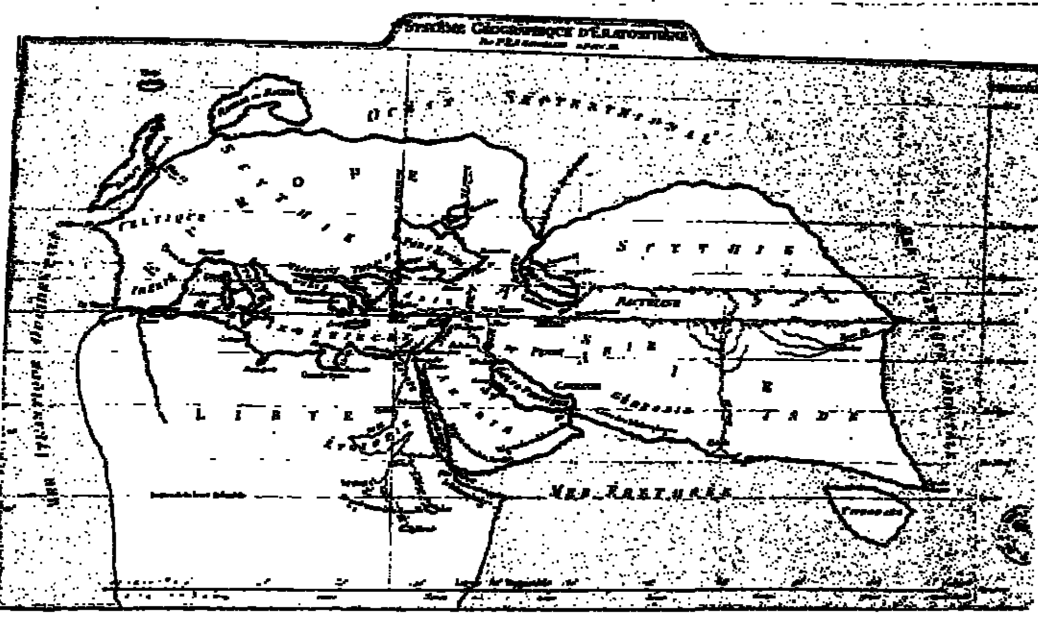
Comment Pythéas le Massaliote repoussa les limites du monde

Vers 330 avant Jésus-Christ, un navigateur-astronome grec, franchissant les colonnes d'Hercule, s'aventura dans l'océan Atlantique jusqu'à la mythique Thulé. Un périple hardi, connu seulement par les mentions et par les commentaires d'auteurs plus tardifs, souvent sceptiques

« CES LIEUX dans lesquels il n'existe plus de terre proprement dite, ni de mer ni d'air, mais un mélange fait de ces choses, semblable au poumon marin, dans lequel la terre et la mer et toutes choses sont comme en suspension, comme si ce quelque chose était un lien entre tous les éléments, ne permettant ni de marcher ni de naviguer. » Ainsi, au IVe siècle avant notre ère, Pythéas dépeint-il les mystérieuses contrées vers lesquelles l'a conduit, aux confins des terres habitées – l'*ækoumène* des Anciens –, non loin du cercle polaire arctique, une expédition maritime aussi hardie que controversée.

L'aventureux périple du navigateur grec, dont le récit qu'il laissa dans une *Description de l'océan* s'est perdu, ne nous est connu que par les mentions et par les commentaires, souvent empreints d'un scepticisme virulent, d'auteurs plus tardifs. L'homme de science est reconnu : *« En ce qui concerne toutefois l'astronomie et les mathématiques, Pythéas semble avoir montré de la capacité »*, concède, du bout des lèvres, l'un de ses plus acerbes détracteurs, le géographe Strabon. Mais, aujourd'hui encore, les exégètes se perdent en conjectures sur son « fabuleux » voyage.

Est-ce la curiosité scientifique pure qui pousse le Massaliote, citoyen de l'antique Marseille, à se risquer au-delà des colonnes d'Hercule ? Celles-ci, gardant le détroit de Gibraltar, ferment alors l'horizon d'un monde hellénique borné par les rivages méditerranéens de la mer Intérieure. Nourrit-il l'espoir d'ouvrir, en direction du nord, des routes de commerce maritime vers les mines d'étain de la Cornouailles et les gisements d'ambre de la Baltique ? Ou bien est-il envoyé en éclaireur par Alexandre qui, après avoir soumis l'Asie, tourne ses regards vers l'Occident et le Septentrion ? L'hypothèse pourrait être confortée par la possible concomitance des explorations entreprises, par Pythéas, le long de la bordure océanique de l'Europe et par un autre Marseillais, Euthymène, sur les côtes africaines. Cette double mission de reconnaissance aurait alors été accomplie dans les années qui précédèrent la mort du conquérant macédonien, en 323 avant Jésus-Christ.



D.R.

Le système géographique du savant grec du IIIe siècle avant J.-C. Eratosthène (selon une carte dressée en 1803 par P.F.J.Gosselin et conservée à la Bibliothèque nationale) accorde foi aux découvertes de Pythéas, en faisant de Thulé la limite septentrionale du monde connu.

Certains historiens imaginent le savant-navigateur à la tête d'une flottille de puissantes trières, propulsées par les rames de deux cents hommes d'équipage. D'autres le voient, avec davantage de vraisemblance, embarquer sur un navire de commerce. L'expédition est de toute façon audacieuse pour des marins certes rompus à la navigation hauturière mais pas dans un océan Atlantique mal connu. Leur itinéraire reste aussi incertain que la durée de cette téméraire équipée, qui varie, selon les commentateurs, de quelques mois à plusieurs années.

« UNE MER COAGULÉE »

Longeant, probablement, les côtes ibériques, puis remontant vers la péninsule armoricaine, Pythéas met ensuite le cap sur *« la grande île britannique »*, dont il sera le premier à donner la position, à décrire la forme triangulaire et même à calculer les dimensions, avec une étonnante pécision. Il dresse de ses habitants le tableau bucolique d'une population primitive, si l'on en croit la relation indirecte de Diodore de Sicile : *« Ils ont des habitations fort pauvres faites le plus souvent de roseaux et de bois. Ils font leur provision de blé en coupant les épis et en les conservant dans des abris couverts. De ces réserves, ils tirent chaque jour les vieux épis, qu'ils égrènent et travaillent de façon à y trouver nourriture. Pour ce qui est de leur caractère, ce sont des gens très simples et bien éloignés de cet esprit vif et méchant qui est celui des gens d'aujourd'hui. »*

C'est alors que survient le passage le plus fascinant, mais aussi le plus discuté de cette traversée. *« A six jours de navigation au nord de la Grande-Bretagne »*, dit Pythéas cité par Strabon, se trouve une île nommée Thulé, qu'il définit comme *« la plus septentrionale des terres qui ont un nom »*. Ceux qui y vivent *« tirent du blé et du miel leur boisson habituelle et, faute de jamais jouir d'un soleil sans nuages, ils portent la moisson dans de grands bâtiments couverts pour l'y battre, les pluies et le manque de soleil les empêchant de se servir d'aires découvertes »*. Sous cette latitude, rapporte Geminus de Rhodes, *« la nuit était tout à fait petite, pour les uns de deux heures, pour les autres de trois, de sorte que le soleil s'étant couché, après un petit intervalle il se relevait aussitôt »*. Au-delà, ajoute Strabon, s'étend *« une mer coagulée »* qui interdit de progresser plus avant.

Pythéas aurait alors rebroussé chemin et fait voile vers le Levant, jusqu'aux rivages baltiques où Pline l'Ancien mentionne sa présence près de l'embouchure de la Vistule, avant de regagner son port d'attache. Mais c'est sur Thulé que s'arrêtent tous les glossateurs.

« FIEFFÉ MENTEUR »

La notion de *« plus septentrionale des terres »*, l'image du *« poumon marin »*, par laquelle les Grecs désignaient la méduse et qui évoque des eaux proches de l'état de glace, l'indication d'un jour presque sans nuit, comme il en va au solstice d'été au voisinage du cercle polaire, ont incité certains, une fois connue l'existence de l'Islande – occupée dès le IXe siècle par les Vikings –, à voir dans cette île la « terre ultime » du navigateur grec. C'est, plus au nord encore, le nom de Thulé que l'explorateur danois Knud Rasmussen choisit, en 1910, pour fonder une base polaire au Groenland. Mais, aujourd'hui, la plupart des historiens fixent aux îles Shetland – ce qui constituerait déjà un bel exploit – la limite atteinte par Pythéas. Ceux, du moins, qui croient à la réalité de son voyage.

Les deux principales sources sur lesquelles repose l'information, Polybe et Strabon, respectivement des IIe et Ier siècles avant Jésus-Christ, tiennent le découvreur massaliote, le premier pour un *« fieffé menteur »*, le second pour un *« charlatan de profession »*, qui *« partout et toujours cherche à tromper son monde »*. *« Qui croira,* écrit Polybe, *qu'un simple particulier de fortune notoirement médiocre ait pu trouver le moyen de parcourir d'aussi énormes distances ? »* Peut-être ces traits vitriolés trouvent-ils leur explication dans l'obligation de ménager la susceptibilité de Rome, dont la flotte n'est pas parvenue à rééditer la supposée prouesse de Pythéas.

D'autres savants grecs accorderont au contraire grand crédit à leur compatriote. Eratosthène, premier bibliothécaire d'Alexandrie, fait de Thulé la pointe septentrionale de son système géographique, au IIIe siècle avant notre ère, comme il place l'île de Taprobane (Ceylan) à sa lisière méridionale. Après lui, l'astronome Hipparque ou encore le géographe Artémidore d'Ephèse rendront hommage à la science de Pythéas.

Les critiques contemporains n'excluent pourtant pas que sinon la totalité de son périple, du moins son incursion au-delà des rives de la Grande-Bretagne soit l'invention d'un habile affabulateur. *« L'Histoire regorge de découvreurs du même acabit »*, observe Pascal Arnaud, membre de l'Institut universitaire de France, spécialiste de la géographie antique. *« La description que donne Pythéas de sa Thulé,* note-t-il, *se conforme à la représentation habituelle des* eschatia, *ces limites du monde où les éléments se mêlent et se fondent dans le chaos, interdisant le passage humain. »* D'ailleurs, ajoute-t-il, un *« récit autour d'un océan »* avait, chez les Anciens, le double sens de *« voyage dans la fiction »*.

Réel ou imaginaire, le voyage de Pythéas aura fait entrer le royaume de Thulé dans la légende et inspiré les poètes, de Virgile, chantant *« l'ultima Thule »*, à Goethe, qui, dans une ballade d'un sombre romantisme, évoque les derniers instants du roi de Thulé, *« au milieu de l'antique salle d'un château que baignaient les mers »*. Celles où, à jamais sans doute, repose la vérité sur Pythéas.

Pierre Le Hir

Explorateur et homme de science

Pythéas, dont la science mathématique est généralement reconnue, mérite-t-il aussi le titre d'astronome ? Plusieurs textes mentionnent l'observation de la hauteur du soleil qu'il effectua à Marseille, au solstice d'été, à l'aide d'un gnomon (antique cadran solaire) de grande taille. Cette mesure allait permettre, sinon à lui-même, du moins à Eratosthène et à Hipparque, de calculer la latitude de la cité phocéenne avec une remarquable précision.

Cette observation gnomonique, reproduite par Gassendi en 1636, n'exige toutefois pas de connaissances en astronomie très poussées et ne permet donc pas, à elle seule, de trancher la question. Il semble bien, en revanche, que l'on puisse attribuer au navigateur grec le mérite d'avoir, le premier, établi une corrélation entre le mouvement des marées, phénomène inconnu des peuples du bassin méditerranéen, et l'influence de la lune.

Un cimetière médiéval découvert sous le centre piétonnier de Quimper

« SUR AU MOINS 2000 m², on a une densité phénoménale de tombes et dans un état de conservation époustouflant : des coffres de bois liés par des cordes, et, dedans, des corps, avec des étoffes, des vêtements, des cuirs... Absolument fantastique », raconte Michel Vaginay, conservateur régional de l'archéologie en Bretagne. Cet énorme cimetière, c'est celui qui s'étendit autour de la cathédrale de Quimper depuis son édification, probablement au VIIIe siècle, jusqu'à sa rénovation au XIIIe siècle. Un enchevêtrement de tombes d'adultes et d'enfants déposées pendant cinq siècles au plus près du lieu du culte et des reliques vénérées, comme c'était la coutume au Moyen Age.

Cet ensemble, qui doit son étonnante conservation à l'humidité constante du sous-sol, ne sera pas fouillé. Seules deux sépultures, exhumées accidentellement, seront étudiées. La découverte est, en effet, survenue lors de fouilles préventives avant le réaménagement du centre piétonnier. Les travaux prévoyaient initialement un abaissement du niveau de circulation de plus d'un mètre. Or les niveaux funéraires se trouvaient déjà à 30 centimètres du sol actuel. La fouille d'un si vaste cimetière aurait demandé des moyens techniques et financiers et entraîné des délais très importants ; d'autant plus qu'ils auraient dû inclure les traitements nécessaires à la conservation des vestiges issus de milieux humides.

CERCUEILS ORIGINAUX

Le compromis fut donc de limiter l'abaissement des voieries à 30 centimètres. Le site funéraire a été comblé avec du sable, recouvert d'un géotextile – tissu imputrescible laissant passer l'humidité –, puis d'un treillis métallique et enfin d'une dalle de béton. Une mesure de protection pour ce site réservé aux archéologues du futur. Mais auparavant, afin d'établir la chronologie de l'occupation du lieu sans léser les vestiges funéraires, les archéologues, sous la direction de Jean-Paul Le Bihan, du service archéologique municipal, ont vidé une tranchée de la seconde guerre mondiale et une fosse moderne. Ce qui leur permit, ensuite, de relever la superposition des strates et des vestiges dans les parois.

Deux petits cercueils de bois ont alors été enlevés. Anne Dietrich, spécialiste du bois à l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN), les étudie au service départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Selon elle, ces deux cercueils de chêne et de hêtre sont d'un modèle peu connu. Leur forme est trapézoïdale en coupe comme en plan. Ils contenaient les corps d'un enfant de six mois et d'un autre de moins de deux ans, dont la tête reposait sur un amas de brindilles. Les enfants étaient enveloppés dans une peau, rabattue ensuite sur le corps et repliée sous les pieds et sous la tête. C'est la première fois que l'on rencontre cet usage de linceul de cuir. Les dépouilles mortelles conservaient encore certaines matières molles, notamment le cerveau entier de l'enfant le plus âgé. Les dépouilles mortelles seront étudiées avec les moyens modernes d'imagerie médicale (radiographie, scanner) afin de déterminer quel fut l'état de santé des enfants pendant leur courte vie, et peut-être la cause de leur décès.

L'étude archéologique des niveaux superficiels du site, menée parallèlement sur 3 000 m², a confirmé l'existence, au XVe siècle, d'une grande place marchande mentionnée dans les archives. Elle a surtout révélé que, contrairement à ce que l'on imaginait, la ville médiévale ne s'est pas développée à partir d'une agglomération gallo-romaine. En effet, aucun vestige de cette période n'a été retrouvé. Et le plan urbanistique médiéval est rayonnant à partir de la cathédrale et ne se calque donc pas sur un plan aux rues perpendiculaire, à la romaine.

Catherine Chauveau

Le débat sur le vaccin contre l'hépatite B franchit l'Atlantique

LIMITÉES depuis deux ou trois ans au seul Hexagone, les premières inquiétudes quant à l'innocuité du vaccin contre l'hépatite B commencent à se manifester aux Etats-Unis. Ce vaccin, qui protège efficacement contre une infection virale grave, aux conséquences parfois mortelles, transmissible par voie sanguine et sexuelle, est aujourd'hui soupçonné d'induire chez certaines personnes des poussées de sclérose en plaques ou d'autres accidents neurologiques parfois très handicapants.

L'hebdomadaire américain *Science* rapporte, dans sa dernière livraison, qu'un groupe d'avocats américains chargés de défendre des patients vient de se réunir à Washington pour harmoniser les actions à venir. Le journal annonce aussi que la chaîne télévisée ABC prépare, sur ce thème, une émission qui risque fort d'amplifier le mouvement naissant d'inquiétude et de contestation et nuire, du même coup, au succès des campagnes vaccinales.

ENQUÊTER SANS FAIRE PEUR

Les autorités sanitaires américaines prennent l'affaire avec le plus grand sérieux. Les spécialistes des Centers for Diseases Control and Prevention d'Atlanta viennent ainsi de lancer plusieurs études épidémiologiques qui devraient fournir des premiers résultats dès 1999. Mais ces mêmes autorités craignent aussi que le seul fait de lancer de telles recherches fournisse de nouveaux arguments à ceux qui tiennent ce vaccin pour responsable de complications. Certains observateurs pensent que cette controverse grandissante pourrait connaître bientôt une évolution similaire à celle des implantations mammaires en silicone tenues pour responsables, ces dernières années, de nombreuses maladies auto-immunes.

A Atlanta comme au siège de l'OMS, à Genève, on étudie avec la plus grande minutie l'évolution de la situation française, où la contestation est la plus vive et où la justice a déjà condamné un fabricant de vaccins, la multinationale pharmaceutique SmithKline Beecham, à verser des dédommagements à des plaignants.

En France, où plus de 20 millions de personnes ont été vaccinées, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, maintient, au vu des documents médicaux et scientifiques dont il dispose, les recommandations officielles incitant à la vaccination des plus jeunes ainsi que les obligations qui, ici, concernent certaines professions de santé. Et le Conseil supérieur d'hygiène publique vient de rappeler que la vaccination du nouveau-né est recommandée dès le second mois.

Une rencontre d'experts internationaux est programmée à Paris dès la rentrée afin de faire la synthèse des acquis et des incertitudes sur ce thème. Alors que l'OMS fait de l'éradication de l'infection par le virus de l'hépatite B, grâce à la vaccination, l'un de ses objectifs prioritaires, quelques médecins et scientifiques commencent ouvertement à douter, de part et d'autre de l'Atlantique, de l'innocuité de cette immunisation, donnant *de facto* une nouvelle jeunesse aux vieilles théories des ligues antivaccinales.

Jean-Yves Nau

IBM va lancer une puce plus rapide et moins gourmande

IBM, le géant américain de l'informatique, a l'intention de lancer dès le début de 1999 la fabrication en série de composants électroniques avec une nouvelle technologie qui augmente de 35 % la vitesse de fonctionnement des puces et diminue leur consommation électrique d'un tiers. Baptisé SOI (Silicon on insulator, ou silicium sur isolant), ce procédé consiste à isoler les millions de transistors de la puce des champs électriques parasites à l'aide d'une fine couche de dioxyde de silicium. Il ne devrait accroître les coûts de fabrication que de 10 %. Cette technologie augmentera l'autonomie des téléphones mobiles et des ordinateurs portables et accélérera le traitement de l'information par les grands systèmes, les réseaux et les routeurs.

DÉPÊCHE

■ **ESPACE :** les quatres satellites Cluster-II chargés d'étudier le Soleil seront mis en orbite par deux fusées russes Soyouz le 15 juin et le 13 juillet 2000. Un contrat vient d'être signé à Paris entre la société franco-russe Starsem, exploitant des Soyouz, et l'Agence spatiale européenne. Ces satellites sont destinés à remplacer les Cluster-I détruits dans l'explosion de la première fusée Ariane 5 en juin 1996.



هكذا من الأصل

BALADE DANS LES VIGNOBLES

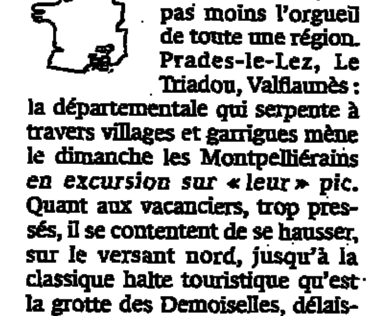
Quand un cru du Languedoc monte en puissance

Vignerons attentifs, appellations rigoureuses, cépages sélectionnés, ou comment faire du pic-saint-loup un bon vin

Après la publication des reportages de *Jean-Claude Ribaut* dans les vignobles du Bordelais (*Le Monde* du 15 juillet), d'Alsace (*Le Monde* du 22 juillet), de Saint-Julien (*Le Monde* du 29 juillet) et de Touraine (*Le Monde* du 5 août), nous continuons avec Guillaume Crouzet notre série d'été par trois visites dans le sud de la France.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Montpellier et le Pic Saint-Loup : à vingt kilomètres au nord de la ville, ce sommet modeste qui ne culmine qu'à 658 mètres n'en est pas moins l'orgueil de toute une région. Prades-le-Lez, Le Triadou, Valflaunès : la départementale qui serpente à travers villages et garrigues mène le dimanche les Montpelliérains en excursion sur « leur » pic. Quant aux vacanciers, trop pressés, il se contentent de se hausser, sur le versant nord, jusqu'à la classique halte touristique qu'est la grotte des Demoiselles, délaissant la silhouette trapue de ces falaises de calcaire qui se découpent à main droite de leur route.



Au pied de ce massif, se trouve l'un des douze terroirs qui composent l'appellation côteaux-du-languedoc : le vignoble de Pic Saint-Loup. S'il a pas encore acquis la notoriété des picpoul-de-pinet ou des saint-georges-d'orques, il y a pourtant longtemps que ses vignerons en ont pris le destin en main. Guilhem Bruguière peut en témoigner. Au milieu des jeunes viticulteurs venus s'installer ici dans les années 80, lui fait presque figure d'ancien : cela fait six générations que sa famille habite le même mas à Valflaunès.

Une longue bâtisse dont le premier maire de Montpellier fut propriétaire sous la Révolution. Le premier de la famille qui se lança dans la culture de la vigne, c'est Adrien Bruguière, grand-père de Guilhem, au cours des années 1880. Son fils Albert fut l'un des artisans du syndicat des vignerons du Pic Saint-Loup qui se créa dès le début des années 50 ; quant à Guilhem, il a accompagné depuis toutes les autres révolutions de ce coin de vignoble.

Dès 1955, la vigne accédait ici au premier niveau de classement possible, l'appellation VDQS. Trente ans plus tard, profitant de la création de l'AOC côteaux-du-languedoc, les viticulteurs décident volontairement de restreindre de façon drastique la zone ayant droit à l'appellation pic-saint-loup. Pour que le vin soit à son meilleur, il fallait que le vignoble soit essentiellement maintenu dans cette zone d'éboulis, au contrefort des côteaux, à 200 mètres d'altitude environ. Le terroir autorisé passa alors de 9 354 à 4 738 hectares, une division par deux.

DESSIN DESCLOZEAUX

TERROIR MAGNIFIQUE

Parallèlement à cette limitation du territoire, une nouvelle politique d'encépagement a été peu à peu mise en place. « *Cela a été très long* », se souvient Jean Clavel, l'ancien directeur du syndicat des côteaux-du-languedoc. « *Il a fallu convaincre que le carignan, à l'époque cépage roi, n'était en fait pas vraiment adapté à ce terroir où il pleut beaucoup mais où les étés sont très secs.* » Jusqu'au milieu des années 70, bien des viticulteurs continuaient à exploiter la vigne au maximum avec des rendements jusqu'à 90 hectos l'hectare, quitte à vendre leur vin en vrac, sans bénéficier d'aucune appellation.

Pourtant, ce terroir est magnifique, au point d'attirer ceux qui n'ont jamais fait de vin et rêvent de venir s'installer ici. Jean Orliac est sans doute le premier d'entre eux : enseignant à l'université de Montpellier, il achète alors d'anciennes vignes abandonnées au flanc des côteaux pour cause de faibles rendements. Il défriche ce qui n'est plus que genévriers, chênes et genêts et plante au pied de la falaise de l'hortus syrah et mourvèdre. Précuseur ? Et comment ! En 1994, les viticulteurs du pic-saint-loup ont obtenu que tout vin qui voulait mettre sur son étiquette le nom de ce terroir soit issu à 90 % de ces deux cépages ou d'un troisième, le grenache.

Aujourd'hui, outre les rendements à l'hectare qui ne doivent pas dépasser les 50 hectos, la sélection se fait donc par cet encépagement qui permet d'assembler des vins aromatiques aux tannins plus fondus. Très rares sont les viticulteurs qui ne produisent dans cette aire délimitée que du pic-saint-loup. Déjà, sur les 248 exploitations viticoles installées ici, moins d'une centaine produisent en réalité des vins AOC. Les critères y sont pourtant moins draconiens puisque les viticulteurs peuvent dans ce cas récolter jusqu'à 60 hectos à l'hectare et que les trois cépages de référence, syrah, mourvèdre et grenache, ne sont tenus de représenter que 50 % de l'encépagement total.

PLUS QUE DES VINS DE SOIF

Les jeunes viticulteurs qui se sont installés ici dans les années 80 continuent de défricher et replantent petit à petit leur vignoble pour pouvoir s'afficher au meilleur, en pic-saint-loup. Etienne Leenhardt, par exemple, qui propose son Château Cazeneuve 1996 en « cuvée classique ». *Elevé douze mois en* cuve, ce beau vin rouge, ample en bouche, possède une finale un peu animale, des tannins qui vont gagner en soyeux avec le temps et déjà une grande fraîcheur.

Son voisin du Château Lascaux, Jean-Benoît Cavalier, fait déguster dans son caveau sur la place du village un rouge 1997 au nez à *la fois balsamique et minéral qui* présente un bel équilibre de fruits rouges et noirs. C'est enfin Guilhem Brugière qui sort de sa réserve un pic-saint-loup 1993, chef-d'œuvre de fruit cuit et d'épices, ce vin à l'arrière-nez de pruneau a des tannins fondus et soyeux. Démonstration éclatante que les côteaux-du-languedoc sont beaucoup plus que de *simples vins de soif.*

Guillaume Crouzet

★ Tous les domaines cités pratiquent la vente au caveau. Se renseigner pour les horaires d'ouverture. André Leenhardt, château Cazeneuve 34270 Lauret. Tél. : 04-67-59-07-49. Guilhem Bruguière, Mas Bruguière 34270 Valflaunès. Tél. : 04-67-55-20-97. Jean-Benoît Cavalier, château Lascaux 34270 Vacquières. Tél. : 04-67-59-00-08.

Le « grand livre » d'un apôtre d'une région viticole en révolution

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

C'est à coup d'inventions comme les bonbons de foie gras croustillants ou le turbot rôti servi sur un émincé de pied de porc que les frères Pourcel ont décroché au firmament du *Guide Michelin* une brassée d'étoiles pour leur restaurant du Jardin des sens à Montpellier. Si les jumeaux font des étincelles aux fourneaux, leur réussite n'est pourtant pas celle d'un tandem mais bien d'un triumvirat, celui qu'ils forment depuis leurs débuts avec Olivier Château. *Grand, mince, le garçon* flirte encore avec la trentaine malgré ses cheveux d'un gris précoce et flamboyant. Petites lunettes rondes sur le bout du nez, sanglé dans d'impeccables costumes, il émane de lui un mélange d'assurance et de quant-à-soi.

A voir la façon dont le personnel réagit à la moindre de ses remarques, on sent que le gant de velours a été laissé au vestiaire et que c'est d'une poigne d'acier *qu'il dirige ici le service* en salle ou la carte des vins. La carte ? Non, le « *livre des vins, douzième édition* » selon l'intitulé que lui a donné Olivier Château. L'ouvrage est d'ailleurs d'importance : pas moins de 872 bouteilles, beaucoup de bourgognes, de côtes-du-rhône, et surtout, à l'incipit de ce roman bachique, un incroyable choix de près d'une centaine de vins du Languedoc.

DE LA LOURDEUR À LA VIRILITÉ

« *Quand nous avons ouvert le restaurant il y a dix ans, cela eût été impensable. Le vignoble avait mauvaise réputation et ce que j'ai goûté en arrivant ici n'était pas formidable.* » Pas plus d'ailleurs que ne l'était la petite maison sur la route du cimetière Saint-Lazare, la seule qu'aient pu s'offrir alors Olivier et ses amis Jacques et Laurent Pourcel. « *C'était une ruine. Il a fallu retrousser nos manches, couler du béton, installer des planchers : un calvaire pour moi qui ne suis pas bricoleur.* »

C'est sans doute sur ces gravats que s'est cimentée l'amitié qui semble indéfectible entre ces trois garçons. Quand il ne gâche pas le plâtre, Olivier prépare la première édition de son livre des vins. « *Quand nous avons ouvert en novembre 1988, elle était déjà digne d'un restaurant macaronné* », se souvient-il, ému. « *Mais, pour le Languedoc, nous avons aujourd'hui dix fois plus de vins à proposer. La raison en est simple : en une seule décennie, le vin ici a connu une véritable métamorphose et j'en viens aujourd'hui, au moins pour les rouges, à le préférer à tout autre.* »

A des vins lourds, qui cognaient, ont succédé des vins virils, mais plus complexes, aux tannins moins serrés, et qui se prêtent à la garde. C'est par exemple ce Domaine de la Grange des Pères, simple vin des pays de l'Hérault, mais qu'il tient pour le plus grand rouge de la région. « *C'est une merveille avec des plats comme le pigeon au cacao. Un vin issu de tout petits rendements de 15 à 18 hectos à l'hectare, et surtout vinifié de façon hors pair, passant plus de deux ans en barriques anciennes et sans être filtré. Le 1994 a un nez extraordinaire de fruits rouges et une bouche à la fois ample et d'une longueur phénoménale.* »

Olivier se replonge dans son livre avec délice pour évoquer le rouge du Domaine Cazeneuve ou celui du Château des Estanilles, mais aussi pour signaler que, dans les coteaux du Languedoc, « *ce sont les blancs qui désormais font leur révolution* ». Lui succombe par exemple aux charmes d'un Château Puech-Haut 1997, « *issu de viognier et de roussane, c'est un admirable vin d'entrée qui ouvre l'appétit avec ses arômes de fleurs blanches et d'acacia* ».

Une passion qui conduit notre sommelier à passer aux actes. Avec les frères Pourcel, fils de vignerons, il vient de faire l'acquisition de 30 hectares de vignes à quelques kilomètres de Montpellier et se régale déjà à l'idée de vinifier.

G. C.

★ Le Jardin des sens, 11, avenue Saint-Lazare 34000 Montpellier. Tél. : 04-67-79-63-38. Carte 400-550 francs. Vins du Languedoc entre 155 et 465 francs.

BONNES ÉTAPES

LAURET

■ Pour partir en excursion au Pic Saint-Loup, inutile d'attendre le pèlerinage du 18 mars qui mène les foules à la petite chapelle tout en haut. Pour ceux qui veulent délaisser la plage pour une journée, une auberge perdue dans un hameau non loin du village de Lauret. Derrière sa grille verte, cette maison de maître est une halte plutôt rustique malgré sa grande piscine. La grande salle vitrée à l'ancienne où l'on dîne et déjeune n'est ouverte que le week-end à ceux qui n'ont pas leur chambre ici (demi-pension à 245 francs pour une chambre, mais salle de bains commune). La cuisine très simple est faite avec les produits *du marché. Pour accompagner ces* plats de ménage, la carte propose environ quatre-vingts vins de la région, dont une vingtaine peuvent être servis au verre.

★ L'Auberge du Cèdre, 34270 Lauret. Tél. : 04-67-59-02-02.

VILLEVEYRAC

■ Aimé Guibert continue de faire parler de lui. Après avoir défrayé la chronique en vendant depuis de nombreuses années au prix d'un grand cru bordelais son Mas *de Daumas-Gassac, simple vin de* pays mais « *libéré de tout corset réglementaire* », comme on pouvait le lire dans ces mêmes colonnes, ce sculpteur de vins rares dont on dit que le talent serait aujourd'hui plus évident dans les vins blancs que dans les rouges, se tourne depuis quelques années vers de grosses productions. Associé à la coopérative de Villeveyrac, *il a créé plusieurs vins sous* le vocable de « Terrasses de... ». Dernier rejeton de cette lignée, les Terrasses d'Albaran : « *un rouge puissant et macho* », selon son créateur. Vendu dans une élégante bouteille de Bordeaux, le vin est un assemblage par ordre décroissant d'importance de cabernet, de syrah, de mourvèdre et d'alicante. Certains de ces cépages *sont élevés en barrique* pendant un an environ avant d'être assemblés. Le tout donne un vin très charpenté et tannique dont seuls le gibier ou les plats très mijotés pourront tirer parti. 30 francs la bouteille.

★ Caves coopératives, 34560 Villeveyrac. Tél. : 04-67-78-06-66.

MARSEILLAN

■ Nouvelle adresse de charme, à deux pas du port : une placette gravillonnée, deux pins parasols *et une minuscule maison jaune.* C'est ici que se sont installés les trois compères qui tenaient le restaurant Pile ou face, à Paris. La cuisine est moins sophistiquée que dans la capitale, mais les prix sont beaucoup plus séduisants. Le menu-carte offre en effet, pour 85 francs, au déjeuner comme au dîner, le choix entre cinq entrées et autant de plats et de desserts. *Gratin de moules de l'étang de* Thau au parmesan et au Nollly, filet de julienne rôti au lard, cabil*laud cuit au four et sa purée d'oi*gnons safranée et, pour couronner le tout, de simples mais excellents desserts comme le pot de crème à la vanille ou la soupe de pêches à la verveine. Ambiance bon enfant et carte des vins, elle aussi à tarif réduit, qui propose plus de quarante crus du pays, dont un beau minervois 1996, le Cariganissime, vinifié par Patricia Domergue.

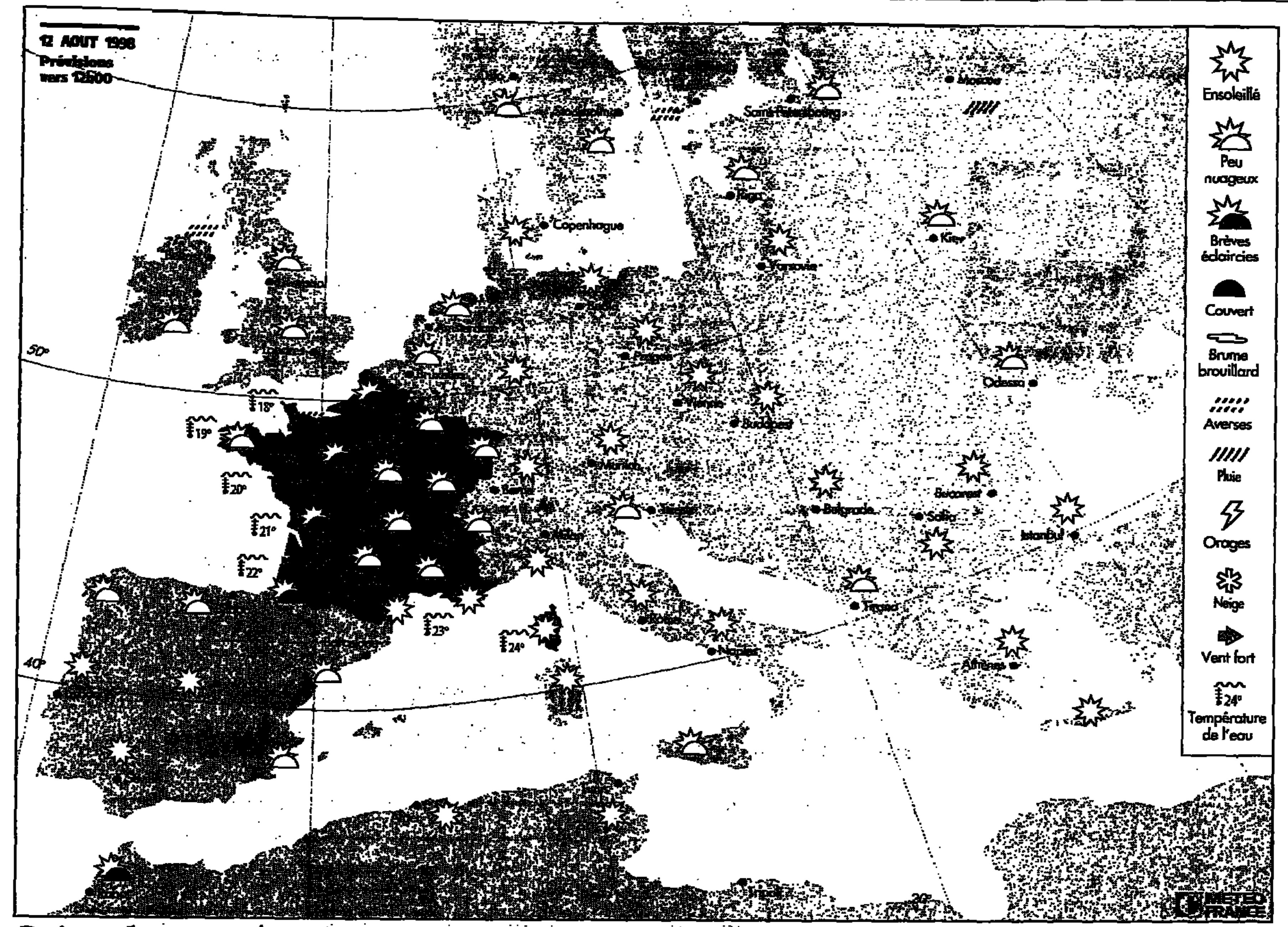
★ Chez Philippe, 20, rue de Suffren, 34340 Marseillan. Tél. : 04-67-01-70-62.

LAVERUNE

■ *Les grilles actuelles* de la belle demeure d'Engarran, une folie XVIII[e], fermaient autrefois les jar*dins de la Comédie, au cœur de* Montpellier. La maison ne se visite pas, mais un petit musée du vin (entrée gratuite) a été installé dans les communs. Les vignes du domaine sont installées sur le terroir de Saint-Georges-d'Orques. Son sol acide donne généralement *des vins d'une grande* fraîcheur. Les deux filles de la famille Grill qui s'occupent ici de la vigne, Diane et Constance, collectionnent les trophées dans les concours agricoles. Leur cuvée Sainte-Cécile 1996, à la robe rouge brillant, est un plaisir à déguster dès maintenant. Un vin frais au nez de mûre et de cassis, un peu court en bouche mais bien équilibré et qui sur place ne coûte que 30 francs la bouteille.

★ Château de l'Engarran, 34380 Laverune. Tél. : 04-67-47-00-02.

هكذا من الاصل



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Destiné aux voyageurs en provenance de l'étranger ou de province, le nouveau forfait « Go Budget aéroport » permet, jusqu'au 31 août, de louer aux comptoirs Budget des aéroports de Paris (Orly et Roissy), un véhicule de tourisme (catégorie A) pour 199 F par jour, à partir de 7 jours consécutifs de location. Ce tarif inclut 250 km par jour, les assurances dommages (CDW), vol (TPC) et dommages corporels (PAI) ainsi que la surcharge aéroport de 96 F TTC. Ce forfait est applicable sous réserve de la disponibilité des véhicules. Renseignements au 0800-10-00-01.

■ **PROMENADES.** Découvrir le mystère des orages à Marcenat (Cantal), la mer et le monde marin à Boulogne-sur-Mer, Brest ou La Rochelle, l'espace à Toulouse, visiter l'observatoire du Mont-Aigoual (Gard), le *Mini-guide 98 des promenades météorologiques en France* recense treize sites, où sont organisées des expositions sur la nature et l'environnement. On peut se procurer gratuitement ce dépliant dans les centres départementaux de Météo-France, sur Minitel (36 15 Meteo) ou à la librairie Météo-France, 2, avenue Rapp, 75007 Paris.

■ **ALLEMAGNE.** Un forfait dégressif est proposé pour circuler par le rail à travers l'Europe avec la formule Sparpreis diffusée par La Deutsche Bahn France. Cette formule permet de voyager, jusqu'à 5 personnes, à moindre prix, entre l'Allemagne et la France. Exemple l'aller-retour Bayonne-Berlin coûte 1 354 F pour une personne ou 4 060 F pour cinq, soit 812 F. Tél. : 01-44-58-95-50.

Baisse des températures

MERCREDI, une dépression au voisinage de l'Ecosse va amener sur le pays des masses d'air moins chaudes, dans un flux qui bascule au Nord-Ouest. Seul le flanc est du pays pourra encore dépasser les 35 degrés. Ce changement sera accompagné d'un ciel un peu plus nuageux pouvant occasionner des ondées orageuses.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – On retrouvera encore des plaques de grisaille le matin. Après leur dissipation, le soleil s'imposera sur les rivages de la Manche, et le temps deviendra lourd des pays de la Loire à la Normandie avec des ondées. Il fera de 20 à 23 degrés sur les plages de la Manche, 26 à 30 ailleurs.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil matinal sera parfois contesté l'après-midi et quelques ondées se déclencheront, pouvant prendre un caractère orageux du Berry aux Ardennes. Il fera de 21 à 23 degrés sur les plages, 27 à 35 des Flandres à la Sologne.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La canicule sera bien marquée en Alsace, avec des pointes à 38 degrés. Les températures baisseront légèrement ailleurs, mais la chaleur deviendra lourde et des orages forts pourront éclater sur le relief.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Des nuages bas envahiront de nouveau le ciel aquitain en matinée. L'après-midi, ce sont des nuages à caractère orageux qui se développeront. Les orages éclateront principalement sur les Pyrénées, mais des débordements en plaine ne sont pas exclus. Il fera 25 degrés en bord de mer, 30 à 35 dans les terres.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La chaleur s'annonce étouffante. Des nuages bourgeonnants se formeront dès la mi-journée sur le relief. Ils donneront des averses orageuses l'après-midi en montagne. Il fera de 33 à 38 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En bord de mer, le temps restera sec et très ensoleillé après la dissipation des brumes. Dans les terres, le ciel bleu du matin s'ornera l'après-midi de nuages pommelés avec un risque orageux en montagne. Il fera de 29 à 34 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 12 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	19/32 S
BIARRITZ	20/24 C
BORDEAUX	21/28 N
BOURGES	19/36 N
BREST	13/23 N
CAEN	18/23 P
CHERBOURG	16/23 P
CLERMONT-F.	21/35 N
DIJON	19/36 N
GRENOBLE	18/34 N
LILLE	17/27 C
LIMOGES	20/32 N
LYON	20/37 N
MARSEILLE	21/31 S
NANCY	17/36 N
NANTES	18/27 C
NICE	23/30 S
PARIS	18/31 N
PAU	20/27 C
PERPIGNAN	20/30 S
RENNES	17/25 C
ST-ETIENNE	19/36 N
STRASBOURG	19/36 N
TOULOUSE	20/33 N
TOURS	18/31 N
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	24/30 P
FORT-DE-FR.	25/31 P
NOUMEA	19/23 S
PAPEETE	21/26 N
POINTE-A-PIT.	24/32 N
ST-DENIS-RÉ.	19/24 S
EUROPE	
AMSTERDAM	13/24 S
ATHENES	24/33 S
BARCELONE	23/29 N
BELFAST	11/17 P
BELGRADE	17/31 S
BERLIN	20/32 S
BERNE	16/30 S
BRUXELLES	14/27 S
BUCAREST	15/29 S
BUDAPEST	18/32 S
COPENHAGUE	14/21 S
DUBLIN	11/18 S
FRANCFORT	21/33 S
GENEVE	19/32 S
HELSINKI	10/17 P
ISTANBUL	22/27 S
KIEV	11/22 S
LISBONNE	19/27 S
LIVERPOOL	13/18 N
LONDRES	14/22 S
LUXEMBOURG	18/30 S
MADRID	22/34 S
MILAN	22/35 S
MOSCOU	12/14 P
MUNICH	18/33 S
NAPLES	23/34 S
OSLO	11/20 S
PALMA DE M.	22/32 S
PRAGUE	19/33 S
ROME	23/34 S
SEVILLE	20/33 S
SOFIA	18/29 S
ST-PETERSB.	11/16 S
STOCKHOLM	11/19 S
TENERIFE	18/26 N
VARSOVIE	11/24 S
VENISE	24/34 N
VIENNE	18/32 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	16/30 S
BUENOS AIR.	3/12 S
CARACAS	25/31 N
CHICAGO	18/25 S
LIMA	16/19 C
LOS ANGELES	18/23 S
MEXICO	13/23 N
MONTREAL	14/24 S
NEW YORK	23/27 P
SAN FRANCIS.	16/23 S
SANTIAGO/CHI	0/9 C
TORONTO	16/26 S
WASHINGTON	21/30 S
AFRIQUE	
ALGER	21/32 S
DAKAR	27/31 S
KINSHASA	20/28 S
LE CAIRE	25/35 S
MARRAKECH	22/39 S
NAIROBI	14/22 N
PRETORIA	11/24 S
RABAT	18/25 N
TUNIS	24/35 S
ASIE-OCÉANIE	
BANGKOK	26/31 P
BOMBAY	27/29 P
DJAKARTA	26/31 C
DUBAI	33/42 S
HANOI	29/31 P
HONGKONG	28/30 P
JERUSALEM	24/32 S
NEW DEHLI	28/33 P
PEKIN	24/31 C
SEOUL	26/30 N
SINGAPOUR	26/31 P
SYDNEY	11/16 C
TOKYO	25/31 P

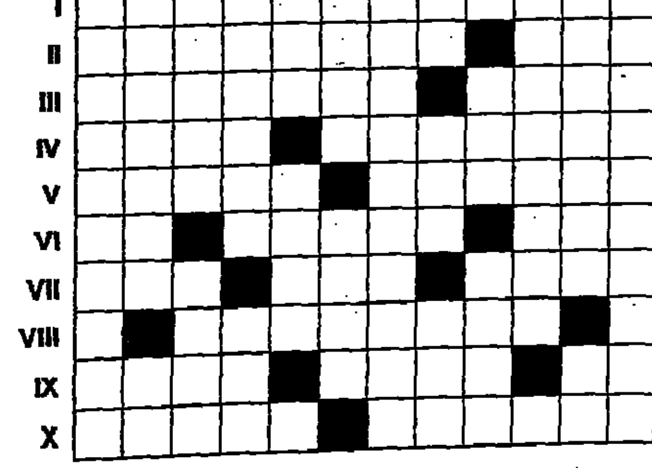
Situation le 11 août à 0 heure TU

Prévisions pour le 13 août à 0 heure TU

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 98191

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Voit la fin de très près. – II. Qui ont peut-être retrouvé leurs charmes. Liaisons en Ile-de-France. – III. Mordants. Content de lui-même. – IV. Protège l'entrée du port. Arabes, Araméens, Hébreux, Phéniciens... – V. Montent jusqu'aux narines. Trouve la solution. – VI. Un peu d'opacité. Partis à l'aventure. Echelle de sensibilité. – VII. Article. Réponse positive. Dans les premiers propos. – VIII. En voilà une qui porte très mal son nom. – IX. Personnel. Fils d'Aphrodite, il sauva les Pénates. Bien arrivé parmi nous. – X. Soudain et violent. Occupât la place centrale.

VERTICALEMENT

1. Un sport qui donne de la hauteur. – 2. Remis à la bonne dimension. Parlé dans le Sud. – 3. Marque un passage douteux. Sans partage. – 4. Flotte et fleurit sur les eaux. Roi de Juda. – 5. Somme des valeurs ajoutées. Petit coin tranquille à la campagne. – 6. Soupesés par un bout. Sévère et brutal. – 7. Feraient beaucoup de tort. – 8. Atteint des sommets. Possessif. Solitaire, c'est un parasite. – 9. Mets délicats. Quatre sur six. – 10. Petite chapelle à la maison. – 11. Partie dans les nuages. Propos enfantin. – 12. Gagné par la mélancolie.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 98190

HORIZONTALEMENT

I. Torréfaction. – II. Oraison. Elbe. – III. Navet. Ir. Eté. – IV. Ite. Recousu. – V. Testateur. Rr. – VI. Ru. Epate. Eau. – VII. Ur. Tag. Rapts. – VIII. Codétenues. – IX. Ni. Néron. Rue. – X. Toussent. Ers.

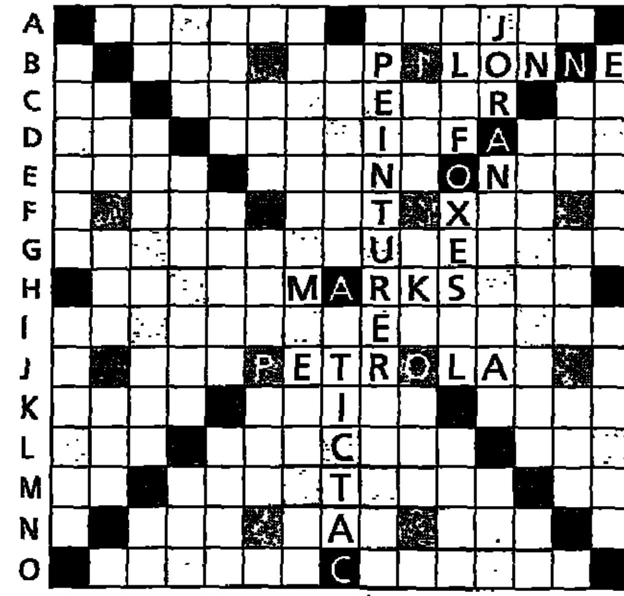
VERTICALEMENT

1. Tonitruant. – 2. Orateur. Io. – 3. Raves. – 4. Rie. Tétons. – 5. Estrapades. – 6. FO. Etagère. – 7. Anicet. Ton. – 8. Rouèrent. – 9. Té. Ur. An. – 10. Iles. Epure. – 11. Obturateur. – 12. Née. Russes.

SCRABBLE®

PROBLÈME Nº 82

Le huitième mot



Tirage : ADEHIRS.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez trois mots de huit lettres en le complétant avec trois lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

c) Trouver plus de 40 points sans scrabbler.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) A A A B K L V : trouvez un sept-lettres. A E I N N U X : en utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solution dans *Le Monde* du 19 août.

Solution du problème paru dans *Le Monde* du 5 août.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

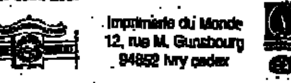
a) ENIGMES, 14 B, 89, ou l'anagramme GEMINES, *groupés deux par deux.*

b) MAGNESIE, M 6, 72, ou l'anagramme ENSIMAGE – GEMINEES, *8 B, 64, faisant US* – MENINGES, 9 F, 63 – GISEMENT, 10 A, 64, ou l'anagramme *MEETINGS* – *GOMINEES*, 13 G, 78, ou l'anagramme CEMONIES.

c) TAUPINEE.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037

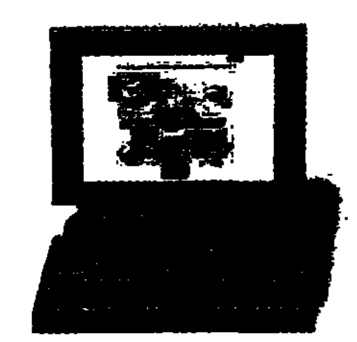


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

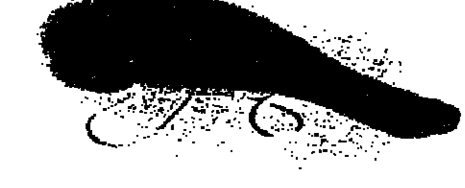
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-présidents : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Conseil - Audit



Il y a ceux qui voient l'été comme ça...



Il y a ceux qui le voient comme ça...

Et vous, comment voyez-vous votre été ? Pour nous, l'activité ne s'arrête pas. Nous restons bien entendu au service de nos clients partout où ils opèrent.

Sur le terrain du recrutement aussi, nous nous sommes organisés afin de vous permettre de ne pas attendre la rentrée pour nous contacter.

Diplômé(e) d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous êtes débutant(e) ou disposez déjà d'une expérience significative en entreprise ou dans un cabinet de conseil. Nous vous offrons la possibilité de nous rejoindre en qualité de consultant ou de manager dans divers domaines : amélioration des processus, mise en place de grands systèmes intégrés, conduite du changement...

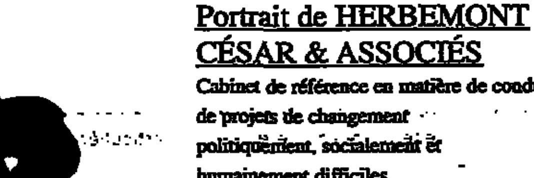
Si ces perspectives vous intéressent, il vous suffit de nous adresser dès maintenant, ou à la rentrée, votre dossier de candidature, sous réf. ETE/1108, à : Dominique Duclos, Deloitte & Touche Consulting Group, 185, av. Charles-de-Gaulle, BP136, 92200 Neuilly-sur-Seine. E-mail : Dduclos@Deloitte.fr

Deloitte & Touche Consulting Group

Pour les uns, nous sommes là tout de suite, pour les autres, nous serons là aussi en septembre

Consultants **Managers**, rejoignez les spécialistes de la conduite de projets de changement difficiles

7 à 10 ans d'expérience probante en organisation vous ont conduit à intervenir sur des contrats importants et à encadrer plusieurs consultants. Vous cherchez aujourd'hui découvrir de nouveaux horizons en optimisant votre acquis professionnel. Nous vous proposons d'intégrer un projet fort et de passer d'une logique de productivité à une logique de mobilisation des hommes. Vous intégrerez une structure très réactive à dimension humaine, caractérisée par la très grande diversité et l'originalité de ses missions. Juste contrepartie de votre implication : vous pourrez participer au capital dans un avenir proche.



Profil du Manager selon HERBEMONT CÉSAR & ASSOCIÉS

C'est à la fois un homme ou une femme d'écoute et d'action, capable d'animer d'importantes réunions, possédant des qualités de négociateur et un solide bon sens.
Pugnace, il sait «éduquer» son stress et possède une forte présence dans la relation.
Agé de 30 à 35 ans, il est diplômé d'une grande école, parle couramment anglais et si possible une autre langue.

Portrait de HERBEMONT CÉSAR & ASSOCIÉS

Cabinet de référence en matière de conduite de projets de changement politiquement, socialement et humainement difficiles.
- 25 MF de CA.
- 22 consultants.
- Objectifs en l'an 2000 : 50 MF - 50 consultants.

Valeurs
■ Il faut écouter avant de parler.
■ Rien ne résiste au travail.
■ Un homme drôle ne peut pas être mauvais.

HERBEMONT ■ CÉSAR & ASSOCIÉS
Réussir les projets de changement difficiles

Si vous voulez nous rejoindre, envoyez votre CV avec photo et lettre manuscrite sous réf. CM 07/98 à : HERBEMONT CÉSAR & ASSOCIÉS - *24, bd des Iles - 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex*
Lire notre livre «La stratégie du projet latéral» paru chez Dunod vous permettra de préparer votre entretien

Consultants **Confirmés**, rejoignez les spécialistes de la conduite de projets de changement difficiles

Une première expérience 2 à 3 ans au sein d'un cabinet vous a permis de prouver vos qualités de conseil opérationnel, notamment en environnement international. A la recherche d'un projet fort, vous souhaitez aujourd'hui vous impliquer pleinement dans une logique de mobilisation des hommes. Nous vous proposons de vous associer à notre développement et d'intégrer une structure très réactive à dimension humaine, caractérisée par la très grande diversité et l'originalité de ses missions. Juste contrepartie de votre implication : vous pourrez à terme participer au capital.



Profil du Confirmé selon HERBEMONT CÉSAR & ASSOCIÉS

C'est à la fois un homme ou une femme d'écoute et d'action, possédant des qualités d'animateur, de négociateur et un solide bon sens.
Pugnace, il sait «éduquer» son stress et possède une forte présence dans la relation.
Agé de 25 à 30 ans, il est diplômé d'une grande école, parle couramment anglais et si possible une autre langue.

Portrait de HERBEMONT CÉSAR & ASSOCIÉS

Cabinet de référence en matière de conduite de projets de changement politiquement, socialement et humainement difficiles.
- 25 MF de CA.
- 22 consultants.
- Objectifs en l'an 2000 : 50 MF - 50 consultants.

Valeurs
■ Il faut écouter avant de parler.
■ Rien ne résiste au travail.
■ Un homme drôle ne peut pas être mauvais.

HERBEMONT ■ CÉSAR & ASSOCIÉS
Réussir les projets de changement difficiles

Si vous voulez nous rejoindre, envoyez votre CV avec photo et lettre manuscrite sous réf. CC 07/98 à : HERBEMONT CÉSAR & ASSOCIÉS - *24, bd des Iles - 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex*
Lire notre livre «La stratégie du projet latéral» paru chez Dunod vous permettra de préparer votre entretien

Juristes Ressources humaines



FRESHFIELDS En association avec **DERINGER TESSIN HERRMANN & SEDEMUND**

Avocats à la Cour

recherche pour son bureau de Paris des

Avocats

- plusieurs avocats possédant de 3 à 5 années d'expérience en cabinet dans le domaine du financement (notamment financement de projet, financement d'acquisitions, financements structurés, titrisation, marchés de capitaux)
- plusieurs avocats possédant de 3 à 5 années d'expérience en cabinet dans le domaine du droit commercial et des sociétés (notamment droit boursier, fusions et acquisitions)
- plusieurs juristes de formation anglaise ou similaire, possédant de 3 à 5 années d'expérience en cabinet dans les domaines du financement et du droit commercial et des sociétés
- plusieurs juristes possédant de 3 à 5 années d'expérience en cabinet d'avocats ou étude notariale dans le domaine de l'immobilier (notamment financement immobilier, cessions de portefeuilles d'actifs immobiliers, titrisation immobilière, mutations immobilières, urbanisme commercial, baux)
- plusieurs avocats possédant de 3 à 5 années d'expérience en cabinet dans le domaine du contentieux
- plusieurs avocats fiscalistes possédant de 3 à 5 années d'expérience en cabinet

très bonne maîtrise de l'anglais professionnel indispensable, double formation souhaitée (Droit et HEC, ESSEC, ESC, INSEAD, MBA ou LLM)

Adresser toute candidature à : Direction des Ressources Humaines, Freshfields, 69 Boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Tél. : 01 44 56 44 56

FRESHFIELDS

Bangkok, Barcelone, Bruxelles, Hanoi, Ho Chi Minh Ville, Hong Kong, Londres, Madrid, Milan, Moscou, New York, Paris, Pékin, Rome, Singapour, Tokyo

DERINGER TESSIN HERRMANN & SEDEMUND

Berlin, Bruxelles, Cologne, Francfort, Moscou

هكذا من الأصل

Le monde des cadres

Litton Aero Products, importante firme américaine, recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL EUROPE

pour la promotion d'équipements avioniques sur les marchés Européen et Africain.
Le candidat, parlant couramment anglais, et bénéficiant d'une expérience dans le secteur de l'aéronautique, devra être motivé afin de développer notre activité sur ce marché porteur.
La fonction nécessite une mobilité importante et entraînera des déplacements fréquents en Europe, Afrique et occasionnellement aux U.S.A.

Veuillez adresser votre C.V. et prétentions à :
Litton Precision Products International - Avenue D. Daurat
Bâtiment Centreda - 31700 BLAGNAC.

---

test qualitatif

Notre agence de publicité recherche pour anticiper à un prêtest de campagne des

Ingénieurs informaticiens
Ingénieurs réseaux

Jeunes Diplômés ou première expérience des SSII.

Si cette offre vous intéresse, appelez le **01 53 24 28 44** **avant le 15/08/98.** *Indemnité prévue.*

Carrières internationales

JENOPTIK JENA
Bioinstruments

JENOPTIK Biointruments est une entreprise du groupe JENOPTIK qui commercialise des instruments et équipments optiques, analytiques et de laboratoire ainsi que les logiciels correspondants.

En raison de l'expansion rapide de l'entreprise dans le domaine de la biotechnologie nous recherchons:

un(e) commercial(e).

Votre siège se trouvera dans la région parisienne et vous *effectuerez votre travail sur l'ensemble du territoire français.*

Pour ce poste vous devez être diplômé(e) en biochimie, chimie ou biologie.

Conditions requises:
- esprit d'initiative
- sens relationnel
- autonomie
- mobilité
- bonne connaissance orale et écrite de la langue fançaise et allemande
- expérience dans la commercialisation des biens d'investissement appréciée.

Nous vous offrons un poste en CDI, une rémuneration interéssante (voiture de fonction incluse) ainsi qu'une bonne ambiance au sein d'une équipe dynamique.

Envoyez en allemand CV, lettre de motivation et pretentions avant le 31.08.98 à l'adresse suivante:

BGJ-Beratungsgesellschaft JENOPTIK
für Personalmanagement mbH
Personalbüro
07739 Jena
Allemagne

JENOPTIK-Gruppe.

Carrières européennes en entreprises

Responsable du Programme EPS H/F Réf. VN 98/14

Au titre de votre double fonction de Chef de la Division des satellites en orbite basse de la Terre (LEO) et de Responsable du Programme EPS, vous serez responsable de tous les aspects du Programme et donc, de l'ensemble des activités techniques, financières, planification et gestion, de la recette et du transfert du système EPS à la Division Opérations d'EUMETSAT.

Relevant du Chef du Département technique, vous serez à la tête d'une grande équipe pluridisciplinaire et responsable de la gestion globale d'EPS au niveau système, votre objectif étant de livrer un système opérationnel qui réponde aux besoins des clients.

Cette gestion portera sur toutes les activités associées aux phases de développement, de fabrication, d'essais, LEOP et recette, avec une emphase particulière sur le secteur-sol, le soutien système, l'intégration, le lanceur, la phase LEOP et la préparation des opérations. La planification et le suivi des ressources du Programme EPS feront également partie de vos responsabilités, de même que les activités touchant à la coopération et aux contrats avec l'ESA pour l'approvisionnement des trois satellites METOP, en veillant à l'application des dispositions et normes applicables en matière d'assurance qualité EUMETSAT. *Vous serez enfin responsable de la définition détaillée et de la préparation des programmes de satellites en orbite basse de la Terre d'EUMETSAT qui succéderont à EPS.*

Pour être retenu, vous devez posséder un diplôme universitaire ou équivalent ou une qualification comparable d'ingénieur, assorti d'au moins dix années d'expérience dans le développement de systèmes *satellitaires (secteurs sol et/ou spatial) et d'une expérience réussie de la gestion de projets de développement complexes, soumis à des contraintes de calendrier, de qualité et de coût,* acquise de préférence dans un environnement international.

Nous exigeons de vous de solides compétences en matière de négociations et de réelles qualités relationnelles. Grâce à votre aptitude à analyser les risques et contraintes techniques, programmatiques et commerciaux, vous savez proposer des mesures adéquates. Vous disposez également d'une bonne connaissances des besoins opérationnels.

Responsable du Système H/F Réf. VN 98/15

En votre qualité de Responsable Système au sein de la Division des satellites en orbite basse de la Terre (LEO), vous serez responsable de la gestion et du contrôle de l'ensemble des activités associées à l'ingénierie système du Programme EPS ainsi que de la coordination et de la gestion des interactions *techniques entre les différentes entités participant au développement des éléments du secteur spatial* (ESA, CNES et NOAA) et l'Equipe de Secteur-Sol.

Vous relèverez du Responsable du Programme EPS. Votre rôle de gestionnaire couvrira la préparation aux opérations de l'ensemble du système jusqu'à la conclusion positive de sa recette en orbite et son transfert à la Division des Opérations d'EUMETSAT. *Au niveau de la coordination et de la gestion des interactions* techniques des éléments bord et sol, votre responsabilité visera à assurer la cohérence et la performance de bout en bout de toutes les chaînes d'instruments. Vous travaillerez en coordination avec d'autres disciplines en rapport avec le Programme EPS (planification et contrôle du projet, assurance qualité) et apporterez votre concours à la préparation des programmes en orbite basse de la Terre qui succéderont à EPS.

Pour être retenu, vous devez posséder un diplôme universitaire ou équivalent dans une discipline correspondante ou qualifications comparables dans le domaine de l'ingénierie, assorti d'au moins *dix années d'expérience prouvée dans le développement ou les opérations de systèmes satellitaires. Cette expérience* inclura au moins trois ans dans une fonction-clé d'encadrement d'activités système ainsi qu'une expérience de management d'une chaîne d'instruments de bout-en-bout.

Vous savez synthétiser rapidement les faits de manière très claire et gérer efficacement les risques. Vous possédez de solides compétences en matière de négociations et de réelles qualités relationnelles.

La maîtrise de l'anglais ou du français ainsi qu'une connaissance pratique d'une autre langue est exigée pour les deux postes.

Basés à Darmstadt, les postes sont pour une durée initiale de quatre ans. En retour, EUMETSAT offre un salaire très compétitif et de nombreux avantages.

Les candidatures (CV et lettre d'accompagnement) sont à adresser en anglais ou en français à EUMETSAT, Mme F. Jayawant, Postfach 10 05 55, 64205 Darmstadt, Allemagne et doivent mentionner la référence VN 98/14 ou VN 98/15.

Seuls les ressortissants des Etats membres d'EUMETSAT sont habilités à poser leur candidature.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 septembre 1998.

Etats membres : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni.



Europe's Meteorological Satellite Organisation
Organisation Européenne de Satellites Météorologiques

Carrières internationales



EUROPEAN CENTRAL BANK

VACANCIES IN THE EUROPEAN CENTRAL BANK

PRESS OFFICERS IN THE DIRECTORATE FOR EXTERNAL RELATIONS

The European Central Bank (ECB), established in Frankfurt am Main on 1 June 1998, is urgently seeking applications from suitably qualified candidates to fill vacancies in its Directorate for External Relations. The ECB has its own terms and conditions of employment, including a competitive salary structure, retirement plan, health insurance and relocation benefits. Candidates must be a national of a Member State of the European Union.

The holders of this position will work in a team assisting the Head of the Press Division in the performance of her duties, in particular:
- elaborating responses to the media and to the public in general regarding the ECB and European monetary policy;
- organising press conferences and newspaper, television and radio interviews;
- drafting of contributions to the press;
- evaluating press reports on issues of relevance to the ECB and compiling a daily press digest for the use of the Management of the ECB.

Qualifications
- Candidates should have a university degree in economics or business administration.
- A very good command of English and proven drafting ability in English are required. Italian, French or a Scandinavian language as the candidate's mother tongue is desirable but a working knowledge of at least one other European Union language is required.
- The ability to work under time pressure and to tight deadlines.
- Familiarity with modern office equipment and personal computers.
- A sound knowledge of central banking and institutional features of the Community would be an advantage.
- Experience of contact with the media is desirable.

Ref: ECB/12/98LM

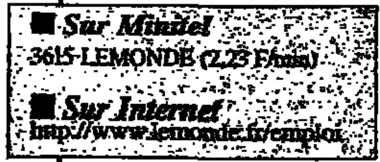
Applications
Applications should include a Curriculum Vitae and a recent photograph, together with references confirming the required experience and skills. They should quote the reference number and should be addressed to the **European Central Bank, Directorate Personnel, Postfach 16 03 19, D-60066 Frankfurt am Main**, and should reach us no later than 28th August 1998. Applications will be treated in the strictest confidence and will not be returned.

These vacancies are also published on Internet: http://www.ecb.int but applications should only be submitted on paper via surface mail.

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lien, mot-clé. *Mise à jour hebdomadaire le* ***jeudi***



Une façon

SIMPLE

FIABLE

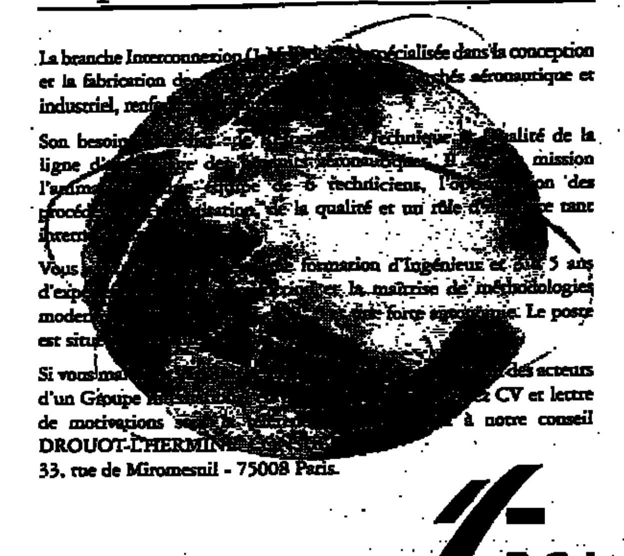
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

Secteurs de pointe

FCI est un groupe international, filiale du groupe FRAMATOME. Présent dans 23 pays, il compte 8500 personnes et plus de 43 filiales. Il est numéro 3 mondial et leader en Europe sur les marchés de la connectique. Partenaire de grandes entreprises dans les secteurs de l'électronique, de l'informatique, des télécommunications et de l'automobile, il propose une large gamme de produits standards et spécifiques.

Responsable Technique et Qualité



La branche Interconnexion [illegible] spécialisée dans la conception et la fabrication [illegible] chés aéronautique et industriel, renf[illegible]

Son besoin [illegible] technique [illegible] qualité de la ligne [illegible] mission l'anim[illegible] équipe de 6 techniciens, l'o[illegible] on des procéd[illegible] de la qualité et un rôle [illegible] e tant intern[illegible]

Vous [illegible] formation d'Ingénieur et [illegible] 5 ans d'exp[illegible] la maîtrise de méthodologies moder[illegible] forte [illegible] Le poste est situ[illegible]

Si vous [illegible] des acteurs d'un Groupe [illegible] CV et lettre de motivations [illegible] à notre conseil DROUOT-L'HERMIN[illegible]
33, rue de Miromesnil - 75008 Paris.

FCI connecte le monde — FCI

Http : //www.fciconnect.com

INITIATIVES LOCALES

– les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales –

Cadres territoriaux

MONTPELLIER DISTRICT

LE DISTRICT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER
(15 Communes, 300 000 habitants)

RECRUTE
selon conditions statutaires

UN DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

(GRADE : Attaché ou Directeur)

Placé sous l'autorité de la Direction des Ressources Communes :

il (elle) animera une équipe de 9 personnes, pour assurer :
- ⇨ Gestion prévisionnelle des effectifs (426 titulaires),
- ⇨ Gestion des carrières et de la paye (650/mois),
- ⇨ Gestion des instances paritaires,
- ⇨ Gestion de la formation,
- ⇨ Relations sociales.

PROFIL :
- ⇨ Expérience similaire d'au moins 5 ans
- ⇨ Maîtrise du statut de la fonction publique territoriale
- ⇨ Sens aigu de l'organisation
- ⇨ Capacité d'animation
- ⇨ Grande disponibilité
- ⇨ Maîtrise de l'outil informatique

Dépôt de candidature :
le 4 septembre 1998 dernier délai

Candidature à :
PSYNERGIE
391, rue Leon Blum
34000 MONTPELLIER



Le Département de l'Ariège
recherche

un Directeur du comité départemental du tourisme

Garant de la démarche qualité, vous serez chargé avec l'appui d'une équipe comprenant des responsables de production, promotion, communication, centre de ressources et une centrale de réservations, de :

- superviser la production et la promotion touristique
- coordonner les acteurs départementaux du tourisme et relations publiques
- gérer la structure, le projet de développement du comité et du service loisirs accueil.

A 35 ans minimum, de formation supérieure (BAC + 4), vous possédez une expérience prouvée du management, marketing, ingénierie de projet.
Des compétences touristiques seraient appréciées.



La terre courage

Avis de concours
de la fonction publique territoriale





LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

recrute pour la Direction de la Vie Sociale et par voie de concours sur titres des 16 et 17 novembre 1998

30 ASSISTANTS SOCIO-ÉDUCATIFS,
spécialité assistance de service social, titulaires du diplôme d'Etat d'assistant de service social relevant de la Fonction Publique Territoriale.

Pour tous renseignements s'adresser au : Conseil Général des Hauts-de-Seine - Direction des ressources humaines - Bureau des Concours, 2 à 16 Boulevard Soufflot - 92015 NANTERRE Cedex. Tél. 01-47-29-30-31 (Poste 53.841)

OPÉRA Le Festival de Salzbourg propose une lecture déroutante du *Don Carlo* de Verdi, tout en noir et pleurs, mise en scène par Herbert Wernicke. Dirigée par Lorin Maazel, la distribution, qui n'abrite aucune star, révèle d'excellents chanteurs. ● MARINA MESCHERIAKOVA, jeune Russe qui vient de faire ses débuts au Metropolitan Opera de New York, s'y distingue tout particulièrement. ● AUTRE MOMENT DE CHOIX, célébré par un triomphe du public, un *Parsifal*, de Richard Wagner, sous la baguette parfaite de Valéry Gergiev. Le rôle-titre est incarné par Placido Domingo – star du chant lyrique s'il en est –, qui n'en fait pas trop et touche ici à la grâce. ● À SAINT-CÉRÉ (Lot) se donne aussi un opéra, avec infiniment moins de moyens. Si l'adaptation qui a été faite de *Manon*, l'œuvre de Massenet, est séduisante, l'interprétation se révèle décevante.

A Salzbourg, Lorin Maazel dirige un étonnant « Don Carlo » sans star

Sous la baguette intransigeante d'un grand chef, l'opéra de Verdi est servi par une distribution de qualité, dominée par le chant de la jeune Marina Mescheriakova. Couleur noire, odeur d'encens, cette production déroute puis bouleverse

DON CARLO, opéra de Verdi. Avec René Pape (Philippe II), Sergueï Larin (Don Carlo), Carlos Alvarez (Rodrigo), Marina Mescheriakova (Elisabeth), Dolora Zajick (la princesse Eboli), Paul Plishka (le Grand Inquisiteur), Robert Lloyd (Charles Quint). Orchestre philharmonique de Vienne, Chœur de l'Opéra de Vienne, Lorin Maazel (direction). Herbert Wernicke (mise en scène, décors et costumes). Albrecht Puhlmann (dramaturgie).
GROSSES FESTSPIELHAUS, les 13, 16, 18, 21, 24 et 30 août, à 18 heures. 150 F à 2 200 F. Tél. : (00) 43-662-80-45-01.

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

Retour en force de la robe longue et du smoking pour cette première de *Don Carlo* au Grosses Festspielhaus. Il n'y a pourtant aucune star du chant dans la distribution, seulement (!) d'excellents chanteurs et Lorin Maazel, l'un des (vraiment) grands chefs de notre époque. Il y a même deux chanteurs assez peu connus qui récolteront des applaudissements fervents à l'issue d'une représentation accueillie sans grand éclat, sauf les quelques huées obligées pour le metteur en scène.

Carlos Alvarez, jeune baryton espagnol, protégé de Placido Domingo – il a déjà chanté à Londres, Vienne, Zurich, Washington, Hambourg et Genève –, s'est révélé être un Marquis de Posa flamboyant, vaillant et sensible, sans aucune afféterie ni grandiloquence, splendide. Marina Mescheriakova, jeune Russe issue du conservatoire Tchaïkovski de Moscou, au talent peaufiné par Licia Albanese, a chanté un peu partout en Europe et vient de faire ses débuts au Metropolitan Opera de New York, sous la baguette de Myung Whun Chung. Elle est la grande révélation de cette production, Elisabeth de Valois au chant sublime, dont la perfection d'intonation, le legato parfait, la voix moelleuse, égale sur tous les registres, les qualités d'interprète, l'humanité bouleversante ont dominé une distribution qui force l'admiration – même si Paul Plishka est un peu fatigué désormais.

La « Prière » chantée par Marina Mescheriakova sur le tombeau de Charles Quint, au début de l'acte IV, est un moment de pur bel canto, une leçon de chant et d'interprétation inoubliable qui donne envie d'entendre bientôt cette chanteuse à l'Opéra-Bastille, dont les distributions valent aux mélomanes d'entendre quelques-unes des plus belles voix d'aujourd'hui... A preuve, les biographies des chanteurs mentionnent désormais le passage à l'Opéra de Paris en bonne place. N'est-ce pas un signe du redressement d'une maison qui devra désormais s'atteler à choisir mieux ses chefs d'orchestre – hélas ! l'époque est pauvre.


Révélation de cette production, Marina Mescheriakova, avec René Pape et Carlos Alvarez.
BERND UHLIG

CÉRÉMONIE DÉSENCHANTÉE

Dolora Zajick est Eboli. Grande spécialiste du rôle de la princesse borgne, la mezzo américaine a chanté sur les plus grandes scènes jusqu'à Orange, où elle fut une Amneris dans *Aïda*, de Verdi, noire à souhait. Elle a peu de rivales dans le rôle d'Eboli : voix immense, intonation parfaite, tempérament dramatique, chant formidable de présence et de tenue, elle reste égale à elle-même et insurpassée de nos jours. Il faut entendre son « *O don fatale, O don crudel* » qui clôt la dernière scène de l'acte III pour prendre la mesure des qualités vocales de cette chanteuse, que Decca vient d'engager pour enregistrer Russalka de Dvorak, à Prague avec Renée Fleming et Charles Mackerras. Le ténor Sergeï Larin est un Infant sans reproche dont la voix se marie bien à celle d'Alvarez, qui manque peut-être de ce petit quelque chose d'indéfinissable qui ne manque pas à René Pape, dont le Philippe II se plie vocalement à la complexité du personnage, écartelé entre le pouvoir, l'amour, la jalousie, le devoir d'Etat et la crainte de Dieu.

Pour couronner le tout, les voix se marient aussi idéalement, en timbre, en style et en puissance que la direction de Lorin Maazel et la mise en scène de Wernicke. Le metteur en scène allemand a décidé de transformer cette fresque flamboyante (qui l'est plus encore dans la version originelle française que dans la version italienne en quatre actes de 1884 choisie) en une sorte de cérémonie désenchantée, humaine et funèbre. Maazel dirige d'une façon si analytique que l'on entend chaque détail de la partition, il dessine les phrases avec un soin amoureux, manie la dynamique avec une science incroyable qui ne lui fait jamais couvrir les chanteurs. Ce faisant, il accorde une confiance peut-être excessive à la partition de Verdi, qui n'échappe pas toujours à une grandiloquence et à des maniérismes qu'une direction plus flamboyante ferait passer. Ses tempos, parfois un peu trop lent pour des chanteurs qui voudraient aller plus vite, collent en tout cas à ce qui se passe sur scène.

JUSTESSE PSYCHOLOGIQUE

Quasiment tous de noir vêtus, sauf Rodrigo dont la chemise est rouge, les personnages portent le deuil de ces destins broyés. Un peu comme dans son *Boris Godounov* de Moussorgski, présenté à Salzbourg en 1997, Wernicke brosse une Espagne éternelle qui, de l'Inquisition à la période franquiste, eut son lot de malheur, de terreur et d'arbitraire, ses vapeurs d'encens et ses processions religieuses. Si l'on fronce les sourcils au début de la représentation, tellement on est dérouté par cette lecture de l'opéra de Verdi, on finit par être convaincu et ému, parfois bouleversé par tant de fatalité, de justesse psychologique et de vérité face à une œuvre qui ne s'est jamais imposée comme les autres grands ouvrages du compositeur.

Les heures passant, on repense à cette représentation dont la complémentarité musicale et scénique indéniable aura pu décevoir les tenants d'un *Don Carlo* plus immédiat, plus au premier degré, et l'on revoit ces grands décors blancs stylisés, dont les multiples ouvertures, les piliers, sont autant de lieux secrets à l'ombre desquels tout peut être vu et entendu, d'où toutes les trahisons peuvent être fomentées.

Alain Lompech

« Parsifal » magnifié par le chef Valery Gergiev et Placido Domingo

PARSIFAL, drame sacré en trois actes de Richard Wagner. Avec Franz Grundheber (Amfortas), Franz Josef Selig (Titurel), Matti Salminen (Gurnemanz), Placido Domingo (Parsifal), Nikolaï Putilin (Klingsor), Waltraud Meier (Kundry). Orchestre philharmonique de Vienne, chœur de l'Opéra de Vienne, Valery Gergiev (direction). Winfried Maczewski (chef des chœurs).
***GROSSES FESTSPIELHAUS*, le 8 août.**

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

Le rêve de Sir Georg Solti, mort en octobre 1997, était de diriger *Parsifal* à Salzbourg. Le chef britannique d'origine hongroise y était venu quand il était étudiant de l'Académie Franz-Liszt de Budapest. Valérie Solti, sa femme – rencontrée dans un hôtel londonien, à la façon du chef, bourru et sans complexe : au sortir de la douche, ceint d'un drap de bain, il en est, dit la chronique officielle, tombé amoureux au point de l'épouser – raconte aujourd'hui dans un texte du programme que Solti et ses amis tentaient alors de gagner un peu de sous au casino et comment ils perdirent tout... En 1937, le tout jeune Solti devait revenir à Salzbourg comme répétiteur de l'Opéra de Budapest. Et c'est ainsi qu'il se retrouva par le plus grand des hasards à tenir le glockenspiel dans *La Flûte enchantée* de Mozart que dirigeait Arturo Toscanini.

Le choc artistique fut si grand que le cours de l'existence de Solti changea. Ses liens avec Salzbourg se relâchèrent avec l'Anschluss et Solti dirigea de temps en temps au Festival, après la seconde guerre mondiale. Karajan lui confia sa Philharmonie de Berlin, à l'été 1989. Après la mort du chef autrichien, la même année, Solti dirigea *Un bal masqué*, de Verdi, pour remplacer son confrère. Puis ce furent *La Flûte enchantée*, *La Femme sans ombre*, de Strauss, *Falstaff*, de Verdi, et *Fidelio*, de Beethoven, dans la mise en scène de Wernicke reprise cet été.

Solti mort, c'est le Russe Valery Gergiev qui prend sa place dans la fosse du Grosses Festspielhaus. Dans la fosse, même si cette production est donnée en version de concert. Une fosse surélevée de façon que la tête des musiciens affleure le plateau. Deux grands panneaux de bois placés à droite et à gauche de la scène servent de fond et renvoient les voix vers le public. L'espace libre entre les deux sert à quelques entrées et sorties. Version de concert mise en scène, à la vérité, avec des éclairages si savamment dosés, des entrées si judicieusement réglées, une disposition des chanteurs si intelligente – ils sont sur plusieurs niveaux et bien répartis sur la largeur du plateau –, que l'on se dit que la musique de Wagner gagne à cette mise en espace qui ne détruit en rien le cérémonial voulu par le compositeur. Elle permet aux chanteurs, au chœur, au chef et au public de se concentrer sur la partition.

Le triomphe fait à cette « représentation » fut à la mesure d'une séance de musique déjà dans les annales. Russe élevé dans l'Union soviétique, Valery Gergiev ne fut pas éduqué dans un pays voué au culte de Wagner. Il a dirigé *Parsifal* en Finlande récemment, mais ce n'est pas sa spécialité comme peuvent l'être les répertoires russe et soviétique.

De nombreuses idées reçues ont toujours cours dans la musique. Elles sont véhiculées parfois par les plus grands musiciens. Avant-hier, Wilhelm Furtwangler démolissait l'Italien Toscanini et les Slaves interprétant Beethoven. Hier, c'était au tour de Sergiu Celibidache de s'en prendre à son tour à Toscanini. Aujourd'hui, c'est Elisabeth Schwarzkopf qui dénie à un chanteur qui ne serait pas de langue allemande de comprendre et de chanter Hugo Wolf... Gergiev, après de nombreux autres artistes, balaie ces théories en prouvant que le talent, la volonté et l'amour transcendent génétique et nation. Sa direction de *Parsifal* est parfaite d'un bout à l'autre, même s'il a été un peu déconcentré, au début du premier acte, par les toux indiscrètes...

CHARNEL ET TRANSCENDANT

Gergiev dirige avec une intensité insoutenable, une précision que les Wiener Philharmoniker ne suivent pas toujours du côté des derniers rangs des violons. Implacable, il pousse les chanteurs à leur paroxysme et rend vivante une musique que d'autres chefs ont parfois singulièrement rendue transparente à force d'en souligner le caractère cérémonial. Ce *Parsifal* reste transcendant quand il le faut. Il devient charnel quand il le doit.

Le deuxième acte s'inscrira dans les mémoires comme le premier de *La Walkyrie* dirigé par Bruno Walter (EMI références), à la veille de l'Anschluss. Waltraud Meier y est incendiaire, sensuelle, ses accents sont si persuasifs que, dans un genre et avec une voix bien différents, elle fait jeu égal avec une Callas, une Casarès. On comprend Parsifal, le chaste, qui succombe à cette présence si charnelle après avoir résisté aux filles-fleurs. Parsifal, c'est Placido Domingo. 57 ans dans les dictionnaires, 63 ou 64 sur le passeport, selon des sources concordantes.

Oubliés la voix trompettante et le soleil cuivré des mauvais soirs (à Bastille dans Cavaradossi de *La Tosca*), oubliés les tangos *made for* Deutsche Grammophon, oubliés les concerts, parfois (pas toujours) minables des trois ténors, fêtons le parfait musicien, le Parsifal humain, désemparé, lumineux, rayonnant de gloire vocale, irradiant une émotion qui fera venir les larmes lors de sa dernière intervention, du troisième acte. Domingo touche alors la grâce.

Matti Salminen est déjà un Gurnemanz de légende : creux impressionnant de cette vraie basse, diction souveraine, accents tétanisants. Le baryton-basse Franz Grundheber ne lui en cède presque pas en Amfortas, si ce n'est que le grain de sa voix est moins somptueux. Bonne nouvelle, le baryton Nikolaï Putilin n'est pas, comme souvent, un chanteur à bout de course à qui l'on a confié Klingsor. Pour parachever le tout, le chœur est impressionnant de justesse d'intonation et de beauté vocale. Toutes ces voix, enfin, sont faites pour aller ensemble et ne ressemblent en rien à cette cuisine d'assemblage mal concoctée qui aura détruit tous les espoirs mis dans *Grandeur et Décadence de la ville de Mahagonny* (*Le Monde* daté 9-10 août).

A. Lo.

Le patron du Kirov

Né à Moscou en 1953, Valery Gergiev a remporté le premier prix du Concours Karajan en 1976. Assistant de Yuri Temirkanov, au Théâtre Kirov de Leningrad, il en devient le patron en 1988. Un contrat avec Philips et des tournées mondiales prises en main par le bureau de concerts IMG ont fait connaître ce chef à l'Ouest. L'excès de publicité, d'interviews, n'aura pas réussi à tuer dans l'œuf un jeune talent qui, pour une fois, méritait tant d'investissements.

Toujours patron du Kirov, qui a retrouvé son nom originel de Théâtre Marie quand Leningrad est redevenu Saint-Pétersbourg, Gergiev vient d'être appointé premier chef invité du Metropolitan Opera de New York, au côté de James Levine, directeur musical. En 1997, Gergiev faisait des débuts remarqués à Salzbourg en reprenant le *Boris Godounov* créé par Claudio Abbado au Festival de Pâques.

« Manon » version intime à Saint-Céré

MANON, d'après Massenet. Orchestration de Michel Decoust et François Bou. Avec Monique Poulyo (Manon), Martial Defontaine (Des Grieux), Jean-Sébastien Bou (Lescault)... Chœurs du Festival, orchestre Ostinato, Dominique Trottein (direction). Mise en scène : Olivier Desbordes, avec Sylvie Ottin. Décors, costumes, lumières : Patrick Gouron.
***SAINT-CÉRÉ*. *L'Usine*, le 14 août, à 20 h 30. 120 F à 260 F. Tél. : 05-65-38-28-08.**

SAINT-CÉRÉ (Lot)
de notre envoyé spécial

Désirant monter *Manon* en le dépoussiérant, Olivier Desbordes, directeur du Festival de Saint-Céré, a demandé à Michel Decoust et François Bou une adaptation de l'œuvre fétiche de Massenet. Les deux compositeurs, qui avaient déjà réalisé un travail du même type l'an dernier pour *L'Heure espagnole*, de Ravel, se sont donc attaqués aux 618 pages de l'imposante partition. Ils en ont tiré, en accord avec le découpage du metteur en scène, un spectacle d'une heure cinquante, où se retrouve la quintessence de *Manon*. A partir de la version pour piano, ils ont défini un instrumentarium réduit : sept vents (flûtes, hautbois, clarinettes, cors), six cordes et des percussions, plus un orgue de Barbarie dans le *tableau du Cours-la-Reine*. L'aspect « grand opéra XIX[e] », avec ses répétitions et ses ensembles grandiloquents, s'efface au profit d'une vision resserrée autour des deux figures centrales de Manon et Des Grieux.

Cet ouvrage d'orfèvres, qui transforme *Manon* en opéra de chambre, mériterait un meilleur sort que la présentation qu'en donne le festival. Dans une telle réorchestration, où les instruments jouent très souvent à découvert, l'ensemble Ostinato, composé de jeunes élèves, montre cruellement ses limites. Dominique Trottein s'efforce d'en tirer le meilleur parti, mais la disposition – l'orchestre est derrière la scène – ne favorise pas les échanges ni l'équilibre sonore entre musiciens et chanteurs. Les deux principaux protagonistes, Monique Poulyo et Martial Defontaine, sont jeunes et beaux, ils composent un couple tout à fait crédible. Vocalement, c'est autre chose. Au lieu de chanter simplement, comme l'impose le parti pris musical et dramatique et comme le permet le lieu, ils forcent leurs voix de façon outrancière. Le reste de la distribution, solistes et chœurs, est encore plus approximatif, à l'exception de Jean-Sébastien Bou (Lescault), baryton souple et mélodieux.

La production d'Olivier Desbordes et Sylvie Ottin joue, comme pour *Les Noces de Figaro* (*Le Monde* du 9 août), sur la connivence avec le spectateur et sur le théâtre de tréteau. Dans la jolie petite salle de l'Usine, réhabilitée de bois dans un style très XVIII[e] siècle, une scène en long est placée au milieu du public. Quelques accessoires, des costumes d'époque campent un décor sans surprise dans lequel les metteurs en scène font évoluer trop sagement le petit monde de Massenet et de l'abbé Prévost. Les deux spectacles proposés cette année à Saint-Céré posent d'une manière crue le dilemme dans lequel est enfermé le festival : comment monter de l'opéra, art onéreux entre tous, quand on dispose de peu de moyens ? La réponse est dans une sélection plus rigoureuse et une préparation plus poussée des interprètes. Elle se trouve aussi dans un répertoire neuf et dans des choix scéniques imaginatifs, qui tranchent vraiment avec l'univers lyrique conventionnel.

Pierre Moulinier

Trois pianistes de tempérament au Festival de La Roque-d'Anthéron

Piotr Anderszewski l'ascète, Markus Groh l'orfèvre et Fazil Say, mi-ange mi-démon

Trois pianistes aux caractères trempés et fort différents ont enthousiasmé les festivaliers de La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône), samedi 8 août. L'autorité naturelle du piano de Piotr Anderszewski a d'abord fait son œuvre. Puis le jeune Allemand Markus Groh a confirmé son souci du détail et ses qualités exceptionnelles. Libre et facétieux, Fazil Say, enfin, a séduit par son plaisir du jeu.

PIOTR ANDERSZEWSKI, Théâtre de Forbin. MARKUS GROH, FAZIL SAY, Parc de Florans, le 8 août.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyée spéciale

On ne peut imaginer tempéraments plus différents que ceux des trois pianistes qui enchantèrent La Roque-d'Anthéron samedi 8 août. Il est 16 heures sous les platanes bicentenaires, lorsque Piotr Anderszewski attaque les *Variations Diabelli*. Trente-trois variations par 33 degrés à l'ombre qui ne désarmeront pas ce « pianiste impeccable ». Déjà largement plébiscité outre-Manche en soliste, en Europe et au Japon en compagnie de la violoniste Viktoria Mullova, Piotr Anderszewski est un jeune homme de l'ascèse et de la gageure, qui affectionne les œuvres difficiles. Son piano possède une autorité naturelle : palette colorée, concentration à toute épreuve et, bien sûr, technique idoine.

Cependant, tout cela reste un peu uniforme et sérieux : on voudrait parfois que transparaisse un peu de cet humour rare dont est capable Beethoven et qu'autorise notamment l'allusion à la Variation 22 *Notte e giorno faticar* du *Don Giovanni* de Mozart : clin d'œil parodique au valet grondant de rébellion. A 18 heures, c'est au tour de l'Allemand Markus Groh : vingt-huit ans et un physique de Boy's Band qui ne doit pas faire oublier qu'il est aussi le premier Allemand de l'histoire à avoir remporté, en 1995, le grand prix Reine Elizabeth. Désigné par ses pairs comme un pur produit de l'école de piano allemande, Markus Groh serait le fruit d'un mariage réussi entre *« le tempérament d'une Argerich et la rigueur esthétique d'un Richter »*, et le *Süddeutsche Zeitung* d'évoquer la redoutable mémoire de *« légendaires pianistes allemands tels que Gieseking ou Backhaus »*. Que de bonnes fées penchées sur ce piano ! Heureusement, Markus Groh n'a rien d'un clone : il n'est que d'écouter la *Sonate n° 60* de Haydn, qui ouvre le récital. Quel amour du contraste, quel souci du détail, sans gratuité ni préciosité cependant, mais une attention à chaque note comme s'il s'y cachait une vérité à mettre au jour.

Si la *Sonate « Les Adieux »* de Beethoven paraît rester dans un registre plus « cinématographique » (ce sont des adieux qui ne doutent à aucun moment du « retour » !), le second cahier des *Années de pèlerinage (Italie)* témoigne des qualités exceptionnelles de ce pianiste. S'y révèlent les ambivalences lisztiennes, de la voie mystique à la veine épique. L'effroi mortel du *Penseroso* et la vision hallucinée de la *Dante Sonata* puisent aux sources mêmes du romantisme : après une telle lecture, on a du mal à refermer le livre. L'endurance de l'interprète n'est pas moins lisztienne : après un premier bis (*Aria* de la *1re Sonate* de Schumann), le fameux *precipitato* de la *7e Sonate* de Prokofiev !

RELATION CANNIBALIQUE

Il apparaît de temps à autre des êtres singuliers, mi-ange mi-démon, qui vivent aux antipodes. Certains sont des mangeurs de péchés, adorés comme des saints en telle terre, bannis dans d'autres. Quoi qu'il en soit, autour d'eux jamais d'indifférence, ce sont des êtres de la catharsis, qui exercent sur les autres ce mélange de fascination et de rejet qui est la marque d'une puissance hors du commun. Fazil Say est de ceux-là. Sa relation cannibalique avec la musique est proprement sidérante : c'est un pianiste constrictor et l'on assiste fasciné à ce repas du fauve. Non content de commencer par une monstrueuse *Chaconne* de Bach/Busoni qu'il engloutit, il fouaille ensuite les entrailles de Beethoven, faisant saigner à loisir le douloureux opus 109 avant, par une telle vitalité, d'empêcher définitivement Isolde de mourir (*Liebestod*, Wagner/Liszt). Avec les *Variations opus 35* de Brahms se retrouvent les pieds fourchus de Paganini ; quant à ses propres variations, iconoclastes à souhait sur le célébrissime thème des *Caprices*, elles galvanisent le public. Mozart n'échappe pas à ce bizutage, et c'est vraiment sur tous les tons, de la tendresse à la dérision, que le *Ah ! vous dirai-je maman* se décline (lui, le « petit homme », aurait certainement adoré !).

Mais tout cela dégage une intensité inouïe qui est au-delà de la musique elle-même. Car ce pianiste, avec ses excès de vitesse, facéties et autres simiesques partis pris, a un côté Greystoke du clavier qui provoque l'étonnement et, on ne sait pourquoi, une sorte de compassion : quel étouffement suppose une telle frénésie… Son plaisir de jouer est quasi sexuel, son piano si libre et fou que l'émotion en est contagieuse. Se pose alors la question de l'interprète : doit-il être ce vecteur transparent qui donne à l'œuvre sa lisibilité ou peut-il être un support magistral au risque de constituer un écran ? Autant de réponses que d'auditeurs.

On se surprend toutefois à pardonner à Fazil Say toutes ses polissonneries parce qu'il est plus qu'un pianiste spectaculaire : il est un fabuleux musicien.

Marie-Aude Roux

Fusion immédiate entre Ralf Gothoni et le Quatuor Isaye

QUINTETTE POUR PIANO ET CORDES en mi bémol majeur, opus 44, de Schumann. QUINTETTE POUR PIANO ET CORDES en la majeur, opus 81, B155, de Dvorak. Ralf Gothoni (piano), Quatuor Isaye. Parc de Florans, le 7 août.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyée spéciale

Le Finlandais Ralf Gothoni est un homme rare : s'il excelle dans maints domaines, c'est pour mieux les privilégier tous et brouiller ainsi les pistes. Pianiste d'abord, à la fois soliste, concertiste, accompagnateur et chambriste, mais aussi chef d'orchestre (du Sinfonietta de Finlande, de 1989 à 1994, et depuis chef principal invité du Philharmonique de Turku), pédagogue hors pair (Hochschule de Berlin, Académie Sibelius d'Helsinki) et compositeur (tout récemment d'un opéra pour la télévision, *Dog*). Ajoutons à cela des fonctions de directeur artistique : Festival lyrique de Savonlinna de 1984 et 1987 et, depuis deux ans, du Festival de la Cité interdite à Pékin. Vous avez dit humaniste ?

Avec le Quatuor Isaye, la fusion est immédiate et l'on se dit qu'on va par bonheur échapper à la trop habituelle configuration dichotomique du quintette avec piano et cordes, formation instrumentale délicate à manier : il faut éviter le concerto de poche ou le consensus mou du musicalement correct. Dès les premières mesures, l'émotion est à fleur de cordes, vigoureuse, chaude et frémissante, fervente et martiale. Manifestement en verve – et en forme –,

le Quatuor Ysaye est dans un grand soir (à la veille d'un départ en vacances !). Et le piano de Gothoni, force et finesse mêlées, jamais ne pérore ni n'impose mais toujours incite, imagine, invente, créant l'effet poétique là où il surprend et ravit, dénichant çà et là quelque tournure mélodique ou rythmique de derrière la polyphonie. Il y a une telle aspiration à la vie, totale, dans ce premier mouvement de Schumann que la moindre inflexion nostalgique prend un poids extraordinaire. Quant à la *Marche funèbre*, jouée presque en négatif, comme dans le souvenir d'une prémonition, elle est d'une grande puissance émotionnelle : dans le grain de la corde, le sourd du son, le rauque du frottement. Encore tout crépitant du scherzo, le final magistral portera Schumann dans le plus que vivant.

Avec Dvorak, la gageure est tout autre : il faut savoir garder son sang-froid. Là encore, le toucher de Gothoni fait merveille, soyeux et limpide dans l'allegro initial, doucement poignant dans la partie centrale du second mouvement, moelleux quand passent quelques harmonies de liturgie orthodoxe dans le chœur du scherzo. Il n'est jusqu'au dernier mouvement, vibrant d'une unanime maestria, qui ne soit traité avec la folie et la rigueur qu'il mérite.

M.-A. R.

La perfection du Collectif Mu enchante le Festival d'Assier

JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS, festival de musiques et de théâtre, Assier (Lot), les 7, 8 et 9 août.

ASSIER (Lot)
de notre envoyé spécial

A Assier, à l'occasion du festival Jardin dans tous ses états (13e édition), les jardins clos par des murets ou par des genévriers s'ouvrent au public ; des vergers se transforment en lieux pour la création ; une place ombragée par des marronniers près de l'église, entourée de trois cafés, est le point de ralliement des fanfares ou des orchestres amateurs. Durant la journée, on va d'un endroit à l'autre, avec des conteurs, des musiciens, des comédiens ; le soir venu, le festival s'arrête dans la vaste cour herbeuse du château XVIe siècle de Galiot de Genouillac, gloire native d'Assier au service de François Ier, ou au verger Martigoutte.

Assier, grâce à sa gare, à ses routes longtemps empruntées par les troupeaux de moutons et à ses foires, vit au quotidien. Du coup, il suffit d'entendre certains citadins s'extasier sur *« la superbe authenticité »* d'un siffleur, d'un conteur ou d'un chœur de la région à l'occasion d'une carte blanche à Xavier Vidal pour mesurer le malentendu possible. Ceux qui collectent les récits du Quercy pour les raconter ou les chanter ne sont pas d'un autre temps mythifié. Ils sont des artistes d'aujourd'hui, qui travaillent notamment sur la mémoire pour mieux penser demain. Ce qui permet de les lier à beaucoup de formations présentes au festival qu'il est plus ou moins permis de rattacher au jazz, ce *« folklore local qui se dilate vers l'universel »*, comme le dit Frank Ténot dans le *Dictionnaire du jazz* (éd. Robert Laffont, coll. « Bouquins »).

De ces formations, on aura retenu Denis Colin et Les Arpenteurs avec des musiques de films sans noms et des airs d'Orient. Le clarinettiste a privilégié, dans cette sorte d'orchestre de chambre, les timbres du bois (violon, violoncelle, guitare, clarinette basse) avec des ponctuations percussives (Keyvan Chemirani au zarb). C'est une sonorité de groupe, où les improvisations se répondent, et se chevauchent. Le batteur Daniel Humair est venu lui aussi, avec un trio sur le fil. Jean-François Jenny-Clarke est à la contrebasse – le jazz moderne passe par lui ; Stefano Di Batista est au saxophone. Ensemble, ils remontent le cours des standards du jazz jusqu'à Louis Armstrong. Jean-Marc Padovani, lui, étend son exploration des musiques du Sud en moyenne formation.

Et puis il y a eu le Collectif Mu, en plongée vers les grands orchestres furieux du jazz, rappelant les *workshops* de Charles Mingus, les envolées de Roland Kirk ou l'Africa Brass de John Coltrane. Depuis plusieurs années, le groupe impressionne par sa musique très ouverte, nourrie des racines noires américaines, et par la joie que ses musiciens laissent déborder sur scène. Le batteur Philippe Garcia (deux caisses, trois cymbales), à l'écoute des solistes, ressemble à un gamin ravi devant un pot de confiture. Il y a deux contrebassistes (François Gallix et Fabien Marcoz dans un jeu de relais), une rangée de trois saxophonistes (dont David Sauzay), Emmanuel Borghi au piano, un guitariste. Au-delà des références glorieuses, ils ont affirmé leurs propres impressions du jazz. Le nom de Collectif lui convient particulièrement. Et pourtant, ils sont près de raccrocher, usés – sans le laisser paraître un instant – de courir après les concerts. Celui-là pourrait être le dernier, alors que des réunions de stars continueront d'encombrer les grands lieux du commerce festivalier avec infiniment moins d'engagement musical.

Sylvain Siclier

NOUVEAU FILM

UN INDIEN À NEW YORK

■ C'est une grande, bonne, excellente nouvelle qui est portée à la pointe émoussée de sa flèche par cet *Indien* : le cinéma français serait donc plus spectaculaire, plus rythmé, plus glamour et moins vieillot que ce concurrent d'outre-Atlantique que de mauvais esprits s'avisent parfois de lui opposer. L'œuvre de John Pasquin permet en effet une comparaison scientifique : il s'agit non de la transposition d'*Un Indien dans la ville* aux Etats-Unis, mais d'une photocopie sur papier à rayures et étoiles de la comédie réalisée par Hervé Palud. Celui-ci n'était pourtant pas un foudre de mise en scène mais, comparé à maître Pasquin, il est Lubitsch et Coppola en un seul homme ! Et passera-t-on pour bêtement nationaliste si on affirme que Thierry Lhermitte est un comédien plus séduisant, plus drôle, plus nuancé que Tim Allen (un homme qui doit avoir le visage fatigué le soir à la fin du travail, tant il semble ne concevoir son métier que comme une succession de grimaces) ? Alors, passons. La comparaison terme à terme avec les autres interprètes conviés à faire les clones donne d'ailleurs le même résultat. Seule variante notable, l'enfant indien est devenu un adolescent blond et légèrement efféminé : sans doute le fruit de fulgurants *brainstormings* du service marketing, dont on aimerait connaître les dessous. En fait, non, on s'en fiche. ***Jean-Michel Frodon***

Film américain de John Pasquin. Avec Tim Allen, Sam Huttington, Martin Short, Jobeth Williams, Lolita Davidovitch. (1 h 41.)

SORTIR

PARIS

Comment te dire ?

« Transmettre. » Tel est le verbe ultime lâché par Daniel Emilfork dans *Comment te dire ?*, une pièce mise en scène par Frédéric Leidgens, d'après douze entretiens réalisés avec l'acteur. Au Théâtre Gérard-Philipe, Daniel Emilfork regarde son public en face. Fort du souvenir de sa femme (la comédienne Denise Péron), du soutien de sa fille (la metteuse en scène Stéphanie Loïk), il détaille ses histoires, cousues à même le corps, et ses blessures reçues au combat. *Comment te dire ?* n'est rien de plus, et rien de moins, que le filage d'une vie. Une vie commencée il y a soixante-treize ans au Chili, dans une famille juive originaire de Russie. Une vie qui le conduira jusqu'à Paris, où il tâchera de devenir danseur, avant qu'une fracture au talon l'en empêche. Une vie consacrée avant tout au théâtre, mais aussi au cinéma et à la télévision. Cette pièce a été créée dans ce même théâtre, en février (*Le Monde* du 10 février).

Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Du 11 au 23 août. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Armageddon
de Michael Bay (Etats-Unis, 2 h 28).
C'est la tangente que je préfère
de Charlotte Silvera (France, 1 h 40).
Kiss or Kill (*)
de Bill Bennett (Australie, 1 h 40).
Parrain malgré lui
de Mark Malone (Etats-Unis, 1 h 30).
Le Plaisir et ses petits tracas (*)
de Nicolas Boukhrief (France, 1 h 41).
Les Sexton se mettent au vert
de Bryan Spicer (Etats-Unis, 2 h 04).
Un Indien à New York
de John Pasquin (Etats-Unis, 1 h 44).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Amadeus
de Milos Forman. Américain, 1984 (2 h 37).
L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Les Anges du boulevard
de Yuan Muzhi. Chinois, 1937, noir et blanc (1 h 40).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Broadway Bill
de Frank Capra. Américain, 1934, noir et blanc (1 h 20).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Guêpier pour trois abeilles
de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1966 (2 h 25).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Honkytonk Man
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Odéon, dolby, 6e ; MK2 Bastille, dolby, 11e ; MK2 Quai-de-Seine, 19e.
Irma la douce
de Billy Wilder. Américain, 1963 (2 h 26).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1978 (1 h 35).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Peau d'âne
de Jacques Demy. Français, 1970 (1 h 30).
Epée de Bois, 5e.

FESTIVALS

Au fil de l'eau
Local hero, de Bill Forsyth : le 11, à 22 heures.
Parc de La Villette. Prairie du triangle, 19e (01-40-03-76-92).
Ingmar Bergman
Rêves de femmes : le 11, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
John Cassavetes
Meurtre d'un bookmaker chinois : le 11, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23).
Marguerite Duras
Détruire, dit-elle : le 11, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Gene Kelly
Match d'amour de Busby Berkeley : le 11, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
Alfred Hitchcock
La Maison du docteur Edwards : le 11, à 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Inédits d'Amérique
Sick, The Life and Death of Bob Flanagan, de Kirby Dick : le 11, à 18 h. *The Second Civil War*, de Joe Dante : le 11, à 22 h ;
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Les Marx Brothers
Chercheurs d'or : le 11, à 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Jeanne Moreau
Monsieur Klein de Joseph Losey : le 11, à 15 h 45, 19 h 45, 21 h 45.
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Satyajit Ray
Le Héros : le 11, à 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
La Tunisie à l'affiche
Le Sultan de la Medina : le 11, à 18 h.
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Orson Welles
La Splendeur des Amberson : le 11, à 16 h, 19 h 50.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 11, à 20 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 150 F.
Bagatelles
Opérettes de Jacques Offenbach. Adaptation musicale de Nicolas Ducloux, texte et adaptation dramatique de Loïc Boissier et Joëlle Vautier, mise en scène de Joëlle Vautier.
Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. Mo Muette. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-42-88-64-44. 75 F et 100 F.
La Dernière Bande
de Samuel Beckett, avec Etienne Bierry.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 40 F à 220 F.
Marie-Thérèse Porchet, née Bertholet
de Joseph Gorgoni et Pierre Naftule, mise en scène de Pierre Naftule.
Comédie Caumartin, 25, rue Caumartin, Paris 9e. Mo Havre-Caumartin. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-47-42-43-41. De 100 F à 150 F.
Les Violons de France
Vivaldi : *Les Quatre Saisons.*
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité. Le 11, à 19 h 15. Tél. : 01-42-50-96-18. De 90 F à 150 F.
Françoise Krief (soprano)
Hubert Degex (piano)
Œuvres de Christiné, Lehar, Offenbach, Lecocq, Messager et Strauss.
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt. Le 11, à 19 h 30. Tél. : 01-48-06-72-34. De 70 F à 90 F.
Frédéric Presle (trompette)
Jacques Amade (orgue)
Œuvres de Bach, Haendel, Pachelbel et Purcell.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Le 11, à 20 h 45. Tél. : 01-44-62-70-90. De 75 F à 120 F.
Les Violons de France
Œuvres de Mozart et Albinoni.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-42-50-96-18. De 90 F à 150 F.
Solistes de l'Orchestre symphonique français
Œuvres de Vivaldi, Albinoni et Mozart. Paul Rouger (violon, direction).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.
Olivier Ker Ourio
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. Le 11, à 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 150 F.
Duo de la Butte
Ciné 13, 1, avenue Junot, Paris 18e. Mo Lamarck-Caulaincourt. Le 11, à 19 heures. Tél. : 01-42-54-15-12. De 70 F à 100 F.

RÉSERVATIONS

The Artist (ex-Prince)
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 21 août à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 248 F à 385 F.
Pâte feuilletée
d'Alain Stern, mise en scène de Didier Long, avec Bernard Fresson, Claude Evrard, Frédéric Quiring.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. A partir du 26 août. Tél. : 01-42-80-01-81. 180 F et 230 F.

DERNIERS JOURS

22 août :
Ve Prix européen d'architecture Pavillon Mies Van der Rohe
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.
28 août :
Alvar Aalto
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-40-51-89-09. De 10 heures à 17 heures. Fermé samedi et dimanche. Entrée libre.

هكذا من الأصل

MARDI 11 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Transit ■■
René Allio (France, 1990, 125 min). Ciné Cinémas

22.45 Péril en la demeure ■■
O Michel Deville (France, 1984, 100 min). France 2

22.50 2001, L'Odyssée de l'espace ■■■
Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, v.o., 135 min). Cinétoile

23.30 Los Angeles 2013 ■■
John Carpenter (Etats-Unis, 1996, v.o., 99 min). Canal +

0.40 La Féline ■■
Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

0.55 La Blonde explosive ■■
Frank Tashlin (Etats-Unis, 1957, v.o., 90min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Rive droite, rive gauche. Jean Edern-Allier nous manque-t-il ? Faut-il une nouvelle morale sexuelle ? Qui est cet AMI qui nous veut du mal ? Paris Première
20.00 Temps présent. Pilotes de chasse : né(e)s pour voler. TV 5
20.00 20h Paris Première. Invitée : Sophie Duez. Paris Première
20.50 Zone interdite. Papa, maman, le fric et moi. M 6
21.00 Enjeux - Le Point. Le grand brûlé et l'infirmière. De nouveaux sous-marins. TV 5
21.00 *Le Gai Savoir.* Le communisme a-t-il fait quatre-vingt-cinq millions de morts ? Invités : Jean-Louis Panné, André Glucksmann, Gilles Martinet, Jacques Julliard, Claude Cabannes. Paris Première
22.00 La France et ses religions. Le catholicisme. Invités : Jean Daniel, Jean Delumeau, msg Gérard Defois, Jean-Louis Schlegel. Histoire
22.30 Un siècle d'écrivains. Paul Claudel. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. La fin de la IVe République. Invités : Francis de Baecque, Olivier Guichard, Lucien Neuwirth, Marc Sadoun. Histoire
23.30 Si j'ose écrire. *Le plaisir d'exister.* Invités : Jean-Pierre Otte, Olivier Germain-Thomas, André Balthazar. TV 5

DOCUMENTAIRES

18.30 L'Eider. La Cinquième
18.35 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [2/5]. Alerte à la bombe. Canal +
19.00 L'Histoire de la Harley-Davidson. Odyssée
19.15 Ortiz, général sans Dieu ni maître. [2/2]. C'est toi le chef. Planète
19.30 Le jour se lève au Botswana. Arte
20.00 La Grande Saga des animaux. Les hippopotames et les rhinocéros. Odyssée
20.10 La Saga du vélo. [5/5]. Vélo sans frontière. Planète
20.25 Le Sauvetage du Sphinx. Odyssée
20.30 Frédéric Chopin. Mezzo
20.30 *Gozo, l'île d'Homère.* Téva
20.35 Sancta Themis. Planète
20.45 La Vie en face. Quels projets pour la retraite ? Arte
21.00 Maxwell, le naufrage d'un nabab. Histoire
21.20 Joy Adamson. Odyssée
21.35 Chemins de fer. [10/19]. Les trains d'Europe, la fin d'une époque. Planète
21.40 Histoire de la marine. [5/7]. Les forteresses flottantes. RTBF 1
21.50 ▶ Soirée thématique. Surfers et rebelles. Arte
22.15 Partir sur la route des îles. [1/3]. Les îles Sous-le-vent. Odyssée
22.45 Lonely Planet. Cuba et Haïti. Planète
23.10 Bons baisers de Berlin. Odyssée
23.20 Barbara, ma plus belle histoire d'amour. France 3
23.35 L'Immunologie réinventée par une hôtesse de bar. Planète
23.35 C'est quoi le luxe ? TSR
0.05 La Vallée des meerkats. [2/2]. Odyssée
0.15 Histoires naturelles. La forêt d'Orléans : au milieu coule un fleuve. TF 1
0.35 La Case de l'Oncle Doc. L'Africain volant. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Coupe de l'UEFA. Hadjuk Split - Malmoe. Eurosport

DANSE

18.30 Mezzo junior. *Le Chat botté.* Chorégraphie. Roland Petit. Musique. Tchaïkovski. Mezzo

MUSIQUE

20.55 Frédéric Chopin. Nicolas Economou, piano. Les quatre *Ballades* opus 23, 38, 47 et 52 ; le *Scherzo en si bémol mineur* opus 31. Mezzo
21.00 Brahms par Masur. *Symphonie n° 1, 2, 3 et 4.* Muzzik
22.30 Chick Corea. Au Parthénon *Tama de Tokyo 96.* Mezzo
23.55 La Rencontre du classique et du jazz. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.50 Internement arbitraire. Bernard Choquet. RTBF 1
22.25 La Disparue de Las Vegas. Rod Holcomb. RTL 9
22.40 L'Amour assassin. *O Elisabeth Rappeneau.* M 6

SÉRIES

19.00 Highlander. La règle du jeu. Série Club
20.13 New York Undercover. Situation explosive. La vengeance. 13ème Rue
20.40 Chicago Hope, la vie à tout prix. La mort droit dans les yeux. Le droit à la vie. RTL 9
22.20 Seinfeld. La doublure. Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. Un champion à la barre. Téva
22.50 Total Security. Le fraudeur. TSR
23.30 Star Trek, la nouvelle génération. La société modèle (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. Curieusement... Maddie. Téva
0.00 La Fin du marquisat d'Aurel. [1/4]. Histoire

NOTRE CHOIX

● 19.00 Odyssée
L'Histoire de la Harley-Davidson

Pistons, pompes à huile, systèmes de freinage... Avec force détails, Gary Legon propose une revue quasi-encyclopédique de la mécanique Harley-Davidson depuis 1903. Si quelques témoignages de motards passionnés rythment ce document, ils n'en constituent pas le coeur. La trame reste avant tout l'historique précis des évolutions techniques de la machine rutilante, loin du mythe *qu'a fait naître la marque légendaire.* Pour amateurs seulement. – *C. Ct*

● 1.55 Ciné Cinéma I
Les Démoniaques

Au début des années 50, Pierre Boileau et Thomas Narcejac, décédé récemment, allaient révolutionner le roman policier. *« Nous sentions qu'il était possible de renouveler le roman-problème à condition d'en chasser les policiers, les suspects, les indices.* (...) Pour qu'il devienne envoûtant, *il fallait écrire le roman de la victime. »* En 1952, ils illustrent leur approche théorique en publiant *Celle qui n'était plus.* L'année suivante, Henri-Georges Clouzot tire du récit de Boileau-Narcejac une adaptation intitulée *Les Diaboliques* qui est, en fait, une recréation complète. Le livre et le film vont susciter un certain nombre de remakes : deux versions de la télévision américaine – *Reflections of Murder* (1974), de John Badham avec Tuesday Weld et Joan Hackett, et *L'Esprit meurtrier* (1993), de Mimi Leder avec Melissa Gilbert et Kate Vernon –, un film de Jeremiah Chechik – *Diabolique* (1996) avec Sharon Stone et Isabelle Adjani. Et ce téléfilm franco-suisse de Pierre Koralnik (1992), *Les Démoniaques,* avec Aurore Clément et Angela Molina. – *J.-J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.10 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Maison assassinée. Film. O Georges Lautner.
22.40 Psy. Film. O Philippe de Broca.
0.15 Histoires naturelles.
1.10 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Jeux de comédie.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
19.57 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 En toute innocence ■ Film. Alain Jessua.
22.45 Péril en la demeure ■■ Film. O Michel Deville.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Tatort. Les Virages de la mort.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.55 La Carte aux trésors. Le pays de Giono : Forcalquier.
22.57 Météo, Soir 3.
23.20 Barbara, ma plus belle histoire d'amour.
0.35 La Case de l'Oncle Doc.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [2/5]. Alerte à la bombe.
19.05 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.50 et 21.55 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 L'Incroyable Voyage à San Francisco. Film. David R. Ellis.
22.00 VTT Tour 98.
22.05 Le Déménagement ■ Film. Olivier Doran.
23.30 Los Angeles 2013 ■■ Film. John Carpenter (v.o.).

ARTE

19.00 Beany & Cecil.
19.30 Le jour se lève au Botswana.
20.00 Archimède. Entrée en matière : céramique. Chimie du fil. Le fil de la vie. James Cronin : rayon cosmique. Le sang du père.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face.
21.40 Soirée thématique. Surfers et rebelles. 21.50 ▶ A la recherche de « Da Cat ». 22.50 En attendant la vague. 23.40 Surfavela. 0.20 Tout le monde est parti. 0.35 Surfin' Safari.
0.55 La Blonde explosive ■■ *Film. Frank Tashlin (v.o.).*

M 6

18.00 Mission casse-cou.
19.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M6 junior.
20.50 Zone interdite. Papa, maman, le fric et moi.
22.40 L'Amour assassin. Téléfilm. O Elisabeth Rappeneau.
0.20 Sonny Spoon. Les diamants sont éternels.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Rois de France. François Ier. Avec Jean Jacquart, agrégé d'histoire.
21.00 La Radio à l'œuvre. La technique.
22.40 Nocturnes. Le voyage des Dieux. Ton That Tiêt et une méditation sur le bouddhisme.
0.05 Du jour au lendemain (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

21.30 Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. *Œuvres de Grieg, R. Schumann.*
23.00 Soleil de nuit. Œuvres de Berlioz, Leroux, Bach, Ravel, Debussy.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Concert par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Sawallisch. Œuvres de Beethoven.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Schubert.

MERCREDI 12 AOÛT

FILMS DU JOUR

14.15 Big Man ■■
David Leland (Grande-Bretagne, 1991, 115 min). Ciné Cinémas

18.40 Hanna K ■■
Constantin Costa-Gavras (France, 1983, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

19.00 S'en fout la mort ■■■
Claire Denis (France, 1990, 90 min). Cinéstar 1

20.30 La Féline ■■
Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

21.00 Outrages ■■
Brian DePalma (Etats-Unis, 1989, 120 min). Cinéstar 2

21.45 L'Ange pourpre ■■
Nunnally Johnson (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

22.10 Les Frères Gravet ■■
René Féret (France, 1995, 95 min). Ciné Cinémas

0.30 Etrange séduction ■■
Paul Schrader (Italie - Etats-Unis, 1990, 105 min). Cinéstar 2

1.00 Ces dames au chapeau vert ■■
Maurice Cloche (France, 1937, N., 105 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Les spectateurs engagés. Invités : Emmanuel Leroy-Ladurie, Mona Ozouf, Alexandre Farnoux, Gérard Unger. Histoire
14.00 Le Canal du savoir. Le cinéma fantastique. Paris Première
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Jour J. Copsa Mika. Les paysans. Histoire
17.15 A bout portant. Jean-Pierre Cassel. Paris Première
17.45 Le Club. Annette Wademant. Ciné Cinéfil
17.50 Le Bazar de CinéCinémas. Laëtitia Masson. Ciné Cinémas
18.00 Stars en stock. Yul Brynner. Lana Turner. Paris Première
19.00 De l'actualité à l'Histoire. La fin de la IVe République. *Invités : Francis de Baecque,* Olivier Guichard, Lucien Neuwirth, Marc Sadoun. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. La médiacratie vit-elle dans l'autarcie ? Les hommes politiques refusent-ils de nous gouverner ? Paris Première
20.00 Savoir plus santé. Les vacances de tous les dangers. TV 5
20.00 20h Paris Première. Jacques Doillon. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un *siècle de révolutions chinoises [6/6].* Arte
21.00 Autant savoir. Maigrir sur ordonnance : un poison peut en cacher un autre. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. La vie de Willy. *La mort chimique.* Maudit virus. Histoire
21.00 Paris modes. Les Japonais à Paris. Paris Première
21.40 Inédits. Mémoires de Chine [3/5]. RTBF 1
23.50 ▶ Un siècle d'écrivains. Ernest Hemingway. France 3
0.30 Le Canal du savoir. Le temps, le paléontologue et le singe. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.25 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [3/5]. Avis de tempête. Canal +
17.45 ▶ Le Temple souterrain du communisme. Planète
19.30 Bornéo, le prix des flammes. Arte
19.30 Le Mystère des pyramides. Odyssée
19.45 Papouasie Nouvelle-Guinée. Entre tradition et modernité. Planète
20.00 L'Invasion des tortues de mer. Arte
20.05 Couples légendaires du XXe siècle. *Eva Braun et Adolf Hitler.* TSR
20.20 Gianni Versace, le magnifique. Odyssée
20.30 Le Monde en rythmes. [7 et 8/14]. Mezzo
20.30 La Vallée du Rift. Téva
20.35 Ortiz, général sans Dieu ni maître. [2/2]. C'est toi le chef. Planète
20.35 Staline et les pionniers de l'Arctique. TSR
20.55 Mékong, source de vie et d'espoir. Téva
20.55 L'Histoire de la Harley Davidson. Odyssée
21.30 La Saga du vélo. [5/5]. Vélo sans frontière. Planète
21.55 Sancta Themis. Planète
22.20 Le Sauvetage du Sphinx. Odyssée
22.40 Les Enfants virtuoses de Harlem. Canal +
23.15 Joy Adamson. Odyssée
23.25 La Lucarne. It's Now or Never. Comment inventer la réalité. Arte
23.45 Marilyn, Last Interview. Ciné Cinémas
0.40 Profil. Helmut Schmidt s'entretient avec Lee Kuan Yew. Arte

SPORTS EN DIRECT

16.30 Cyclisme. Tour de Galice. AB Sport
18.00 Football. Ligue des champions. HJK Helsinki - FC Metz. Canal +
19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Cincinnati. Eurosport
20.45 Football. Ligue des champions. *Inter Milan - Skonto Riga.* Eurosport

DANSE

18.35 Le Lac des cygnes. Ballet. Chorégraphie. Konstantin Sergeyev. Musique. Tchaïkovski. Enregistré au théâtre du Kirov, à Leningrad, en décembre 1990. Muzzik
21.00 The Hard Nut. Ballet. Chorégraphie. Mark Morris. Musique. Tchaïkovski. Enregistré au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, en décembre 1991. Muzzik
22.30 De Sylphide en sylphides, La Sylphide. Ballet. Chorégraphie. August Bournonville. Musique. Lovenskjold. Mezzo
22.30 Casse-noisette. Ballet. Chorégraphie. Rudolf Noureev. Musique. Tchaïkovski. Enregistré à l'Opéra de Paris. Muzzik
23.35 De Sylphide en sylphides, Chopiniana. Ballet. Chorégraphie. Mikhaïl Fokine. *Musique. Chopin.* Interprété par le ballet du Kirov de Léningrad. Mezzo

MUSIQUE

18.55 Frédéric Chopin. Nicolas Economou, piano. Mezzo
21.55 Pablo Moses. Au New Morning à Paris 97. Paris Première

THÉÂTRE

22.45 Mec Mic Mac. Jean-Louis Colla. Mise en scène. Pascal Luneau. France 2
0.35 Les Fourberies de Scapin. Molière. Mise en scène. Jean-Luc Moreau. France 2

TÉLÉFILMS

19.35 *Quand le diable ricane.* Armand Wahnoun. Festival
20.50 Curaçao. Carl Schultz. France 3
20.50 Un enfant de trop. Jacob Berger. M 6
21.00 Le Père de ma fille. Livia Giampalmo. France 2
21.50 La Sixième, de Mahler. Adrian Marthaler. Arte
22.15 Suicides sous influence. Robert Bierman. Festival
22.30 L'Enfant sage. Fabrice Cazeneuve. TV 5
22.55 Le Secret du Sahara. Alberto Negrin [3/3]. TF 1

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Le monde des dinosaures. M 6
19.00 Highlander. Jusqu'à la mort. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Le vieux. 13ème Rue
19.25 Fais-moi peur. L'histoire de la porte magique. Canal J
20.00 La Fin du marquisat d'Aurel. [1/4]. Histoire
20.10 L'Instit. Vanessa, la petite dormeuse. RTBF 1
20.13 Nestor Burma. Retour au bercail. 13ème Rue
20.30 Les Cinq Dernières Minutes. Deuil à Cognac. Festival
20.35 Le Clan des gagnants. Les Kennedy. TMC
20.40 Halifax. La Mort leur va si bien. RTL 9
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Une mer bleue de sang. Série Club
21.00 Star Trek, la nouvelle génération. La société modèle. Canal Jimmy
22.15 Les Anges de la ville. Les quatre *cavaliers de l'Apocalypse.* Série Club
22.20 McMillan. Un parfum de meurtre. 13ème Rue
22.25 Friends. Celui qui va se marier. Canal Jimmy
22.30 *La Loi de Los Angeles.* Le pouvoir à tout prix. Téva
22.45 Presque parfaite. La prédiction (v.o.). Canal Jimmy
23.10 Spin City. Souvenirs, souvenirs (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Game On. La célébrité (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. Sans héritier. Téva
0.05 Profit. Episode pilote. Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, *dans son supplément daté dimanche-lundi,* les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.25 et 0.10 Arte
It's Now or Never
Comment inventer la réalité

Documenteur, mode d'emploi

C'est un curieux diptyque que nous propose ce soir « La Lucarne », sous la forme d'un film à double détente signé d'un réalisateur danois, Jon Bang Carlsen, qui ne démérite pas à certains égards de son compatriote Lars Von Trier. Intitulé *It's Now or Never,* le premier volet dudit diptyque est introduit par le carton suivant : *« Dans une région isolée de l'Irlande, deux voisins partagent leur solitude et leurs rêves. »*

A peine moins laconique que cet exorde, le film s'attache surtout à évoquer la façon dont Jimmy, *rude paysan irlandais dans* la fleur de l'âge, entend mettre fin à son célibat forcé, dont il partage avec son voisin Austin les affres maussades et exaspérées. Tourné dans une région à la beauté austère et somptueuse, où l'homme semble partager avec les vaches une commune subordination à la nature, *It's Now or Never* procède par petites touches insolites, en confrontant un récit et une parole relativement bruts de décoffrage au léché des images et à la composition du cadre. Cette incessante oscillation entre l'esprit du cinéma direct et la sophistication picturale finit par susciter un malaise chez le spectateur, qui ne sait plus très bien, faute de percevoir la nature du pacte que lui propose le cinéaste, sur quel pied danser.

Une explication s'avère nécessaire, elle sera fournie par le deuxième volet du film, qui constitue à la fois une entité autonome et le prolongement du premier. *Comment inventer la réalité* retrace de fait la genèse cinématographique de *It's Now or Never.* L'auteur y livre en quelque sorte son credo esthétique, dévoilant une méthode qui part d'un minutieux travail d'immersion sociale et du choix de comédiens non professionnels pour aboutir à la fictionalisation qu'on aura vue. On suppose donc qu'il faut un aplomb ou un sens du ca*nular tout danois (voir à ce sujet* la proclamation du programme esthétique de Lars Von Trier) pour le présenter comme une originalité cinquante ans après la consécration du néo-réalisme.

Jacques Mandelbaum

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.40 Les Vacances de l'amour.
15.35 Cinq sur 5 !
16.30 Extrême limite.
17.20 Beverly Hills.
18.10 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour, Météo.
20.55 Sagas. Changements de vie.
22.55 Le Secret du Sahara. Téléfilm. Alberto Negrin [3/3].
0.25 Histoires naturelles.
1.15 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.45 et 17.50 Un livre, des livres.
13.50 Rex.
14.40 Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Chicago Hope, la vie à tout prix.
16.15 Viper.
17.05 Au cœur de l'enquête.
17.55 Kung Fu.
18.45 Jeux de comédie.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.40 et 20.45 Tirage du Loto.
19.45 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo.
21.00 Le Père de ma fille. Téléfilm. Livia Giampalmo.
22.45 Mec Mic Mac. Pièce de théâtre. Jean-Louis Colla.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Les Fourberies de Scapin. Pièce de théâtre. Molière.

FRANCE 3

13.00 Estivales.
13.29 Keno.
13.35 Aventures des mers du Sud.
14.20 Le Rêve impossible. Téléfilm. Waris Hussein.
15.55 Les Enquêtes *de Remington Steele.*
16.40 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Curaçao. Téléfilm. Carl Schultz.
22.25 Portes en délire. *Coup de chapeau au burlesque.*
23.20 Météo, Soir 3.
23.50 ▶ Un siècle d'écrivains. Ernest Hemingway.

CANAL +

13.30 Babylon 5.
15.00 Chasseurs du lac Te'Nggano.
15.25 Les Simpson.
15.40 C+ Cléo.
▶ En clair jusqu'à 17.55
17.25 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [3/5] Avis de tempête.
17.55 Football. Ligue des champions. HJK Helsinki - FC Metz.
20.00 Athlétisme. Meeting de Zurich.
22.30 Flash infos.
22.35 VTT Tour 98.
22.40 Les Enfants virtuoses de Harlem.
23.40 Y'en a marre.
23.55 South Park.
0.15 Tieta do Brasil ■ Film. Carlos Diegues (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 Les Lumières du music-hall. *Marie-Josée Neuville.*
14.25 La Cinquième rencontre... Les Amériques. 14.30 Che Guevara. 15.25 Entretien avec Pierre Kalfon.
15.55 Les Secrets de l'Inde.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters.
17.10 Alf.
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir. La planète des dinosaures.
18.30 L'île de Vancouver.
19.00 Beany & Cecil.
19.30 Bornéo, le prix des flammes.
20.00 L'Invasion des tortues de mer.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. *Un siècle de révolutions chinoises [6/6].*
21.40 Les Cent Photos du siècle. *Première Guerre mondiale : la propagande,* photo d'Ernest Brooks.
21.50 Musica. *La Sixième,* de Mahler. Téléfilm. Adrian Marthaler.
23.25 La Lucarne. *It's Now or Never.* Comment inventer la réalité.
0.40 Profil. Helmut Schmidt s'entretient avec Lee Kuan Yew.
1.40 Mur murs ■■ Film. Agnès Varda.

M 6

13.25 Pavillons lointains. Téléfilm. Peter Duffell [1 et 2/2].
17.25 L'Etalon noir.
18.00 Mission casse-cou.
18.55 Open Miles.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M 6 junior.
20.50 Un enfant de trop. Téléfilm. Jacob Berger.
22.35 La Rivière infernale. Téléfilm. Chris Thompson.
0.20 L'Heure du crime. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 La Rage du jazz.
19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 Les Rois de France. Henri IV.
21.00 La Radio à l'œuvre. Une voix. Le procès de Jeanne.
22.40 Nocturnes. Le voyage des Dieux.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.36 Soirs de fête.
20.00 Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. En direct. Florans, Frank Braley et François-Frédéric Guy, pianos.
21.30 Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. En direct. Emmanuel Strosser et Alexandre Tharaud, pianos.
23.00 Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Ahmad Jamal Quartet : Improvisations de jazz.
0.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *Passion selon Saint-Matthieu,* de Homilius, par la Capella Vocale de Leverkusen et l'Akademie für Alte *Musik de Berlin, Prégardien* (L'Evangéliste), Mertens (Jésus).
22.55 Les Soirées... (suite). Extraits d'opéras bouffes, de Leo et Vinci ; *La caccia,* de Striggio.

Le Monde

MERCREDI 12 AOÛT 1998

Plusieurs grandes villes toujours soumises à la pollution de l'air par l'ozone

Les records de chaleur ont été battus pour cette période de l'année

PLUSIEURS RÉGIONS et villes de France ont battu des records de chaleur, *lundi 10* août, pour cette période de l'année. Au troisième jour de la canicule qui s'est abattue sur l'ensemble du pays, les appareils de mesure de Météo-France ont enregistré des températures de plus de 36 degrès centigrade (C) à Paris, 33 degrés à Lille (Nord), 34,2 degrés à Strasbourg (Bas-Rhin) et 35,4 degrés sous abri à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Avec 36,9 degrés au milieu de l'après-midi, Bourges (Cher) est cependant resté en deçà des 41,1 degrés enregistrés le 8 août 1923. Ce coup de chaleur n'épargne aucun département de métropole et a provoqué une ruée vers les lacs et les bords de mer.

La pollution de l'air par l'ozone, liée aux pics de températures, aux gaz d'échappement des véhicules et à l'absence de vent, est plus inquiétante. Quatorze agglomérations ont dépassé, lundi, le niveau 2 de la procédure d'alerte qui en compte trois au total, entre midi et 17 heures, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), en charge du recensement des mesures. Le niveau 2 est fixé à 180 micro-grammes d'ozone par mètre cube d'air. Il s'agit d'Epinal (Vosges), Paris, Chalon-sur-Saône (Saône-etLoire), Rouen (Seine-Maritime), Le Havre (Seine-Maritime), Strasbourg (Bas-Rhin), Mulhouse (Haut-Rhin), Lille (Nord), Grenoble (Isère), Thionville (Moselle), Orléans (Loiret), Bordeaux (Gironde), Reims (Marne), Nice (Alpes-Maritimes), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). En Alsace, le niveau 2 a même été franchi pour la quatrième journée consécutive à Strasbourg et à Mulhouse.

A Paris, la préfecture de police a renforcé les contrôles anti-pollution visant les automobilistes parisiens. Lundi, à 18 heures, les policiers avaient effectué 38 757 contrôles de vitesse et distribué 800 procès-verbaux (PV) à des auteurs d'infraction. Dans le même temps, 102 contrôles anti-pollution ont donné lieu à 21 PV et 200 contrôles de vérification technique ont fait l'objet de 36 PV.

BIENTÔT, LA PASTILLE VERTE

La préfecture de police de la capitale a reconduit, mardi 11 août, *« à titre préventif »*, les mesures concernant la circulation. Il s'agit notamment de la réduction de la vitesse de 20 km/h, par rapport aux vitesses autorisées, 110 km/h sur autoroute et 70 km/h sur les routes nationales et départementales. A Paris, la vitesse est limitée à 60 km/ h sur le périphérique et 50 km/h sur les voies sur berge.

La « pastille verte » qui identifie les véhicules les moins polluants autorisés à circuler les jours d'alerte de niveau 3 (360 microgrammes d'ozone par mètre cube) sera opérationnelle à partir du 17 août, ont confirmé les pouvoirs publics. Selon le ministère de l'intérieur, les automobilistes des quarante-deux départements les plus peuplés qui concentrent 72 % des immatriculations ont reçu leur pastille verte ou sont en passe de la recevoir.

Dans un communiqué, les Verts estiment que les mesures d'urgence *« ne suffiront pas à inverser la tendance »* à l'aggravation de la pollution de l'air. Selon le parti écologiste, *« la diminution de la pollution passera par une réduction volontariste de la place donnée depuis des décennies à la voiture individuelle et aux camions ».*

Juillet a été le mois le plus chaud sur Terre

Le mois de juillet 1998 est entré dans les annales météorologiques comme le mois le plus chaud depuis le *début des contrôles de température sur la Terre en 1880, a déclaré, lundi 11 août, le vice-président américain Al Gore, s'appuyant sur des données fournies par* l'Administration nationale atmosphérique et océanique (NOAA). La *température moyenne à la surface du globe en juillet a été de* 61,7 ° Fahrenheit (16,5 ° C), soit 1,26 ° Fahrenheit (0,7 ° C) de plus que *la moyenne globale des mois de juillet depuis cent dix-huit ans.*

Si rien n'est fait pour lutter contre le réchauffement de la planète, cette tendance risque de devenir dangereuse pour les hommes, a ajouté Al Gore. Au début de l'année, la NOAA et l'Organisation météorologique mondiale avaient défini 1997 comme l'année la plus chaude du siècle. Les dix années au cours desquelles le mercure des thermomètres est monté le plus haut depuis le début des mesures ont toutes eu lieu depuis 1981. Les cinq années les plus chaudes ont été enregistrées depuis 1990.

Les produits saisis chez l'équipe cycliste TVM étaient « dopants »

CEES PRIEM, le directeur sportif de l'équipe cycliste néerlandaise *TVM*, et *Johannes Moors*, son soigneur, incarcérés à Reims dans le cadre d'une affaire de dopage, ont été remis en liberté, lundi 10 août. Les deux Néerlandais ne pourront pas retourner dans leur pays dans l'immédiat. Incarcérés respectivement depuis le 23 juillet et le 2 août, ils avaient été mis en examen par le juge Odile Madrolle, pour infraction à la loi sur les substances vénéneuses, à la loi sur le dopage et au code des douanes. Andreï Mikhaïlov, le médecin russe de l'équipe, est toujours incarcéré et pourrait être lui aussi prochainement libéré.

Le 23 juillet, les enquêteurs du service régional de la police judiciaire de Reims avaient saisi des produits dopants dans les camions TVM et à l'hôtel de Pamiers (Ariège), où résidait la formation néerlandaise pendant la journée de repos du Tour de France. La justice française avait été amenée à s'intéresser à cette équipe après la saisie le 9 mars, lors d'un contrôle douanier près de Reims, de 104 ampoules d'érythropoïétine (EPO) à bord d'une de ses voitures. Selon le substitut du procureur de Reims, Philippe Laumosne, les premières analyses effectuées sur les produits saisis le 23 juillet *« confirment la présence de produits dopants ». « D'autres analyses sont en cours pour vérifier si des produits masquants ont pu être réalisés à partir de produits pharmaceutiques licites saisis »*, a-t-il précisé lundi 10 août. Le résultat des analyses biologiques, effectuées sur six coureurs de TVM lors d'une autre opération de police le 28 juillet à Albertville, n'est toujours pas connu.

Charles Josselin au Soudan

LE MINISTRE DE LA COOPÉRATION, Charles Josselin a entamé, lundi 10 août, une mission politique de deux jours à Khartoum. L'aggravation de la situation dans le sud-Soudan, où 2,6 millions de personnes sont menacées de famine, a convaincu la France, en *coopération* avec l'*Union européenne*, de faire pression sur le *gouvernement de Khartoum*, et sur les rebelles, pour que cessent les *détournements* de nourriture vers les combattants au détriment des populations.

DÉPÊCHES

■ **TOULON : Marc Bayle sera le candidat unique de la droite,** soutenu par les instances UDF et RPR du Var, lors de la prochaine élection législative partielle dans la première circonscription du Var, dont la date n'a pas été fixée.

■ **PARLEMENT : les élections sénatoriales sont fixées officiellement au 27 septembre par un** décret du premier ministre paru, mardi 11 août, au *Journal officiel*. Les départements renouvelables sont ceux de la liste A, de l'Ain à l'Indre, ainsi que la Polynésie française et Wallis-et-Futuna. Des élections partielles seront organisées en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme, afin de pourvoir les sièges laissés vacants par la mort de Régis Ploton (UDF) et celle de Roger Quillot (PS).

■ **CASTORAMA : le groupe britannique Kingfisher,** propriétaire de Darty, de But, de Woolworths, est en pourparlers avec Castorama, le distributeur français de bricolage, selon le *Daily Telegraph* du mardi 11 août. Kingfisher serait prêt à payer 2 milliards de livres (20 milliards de francs) pour en prendre le contrôle.

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne française et Korean Air** ont annoncé, lundi 10 août, qu'ils commercialiseront, à *partir* du 1er septembre, leurs vols respectifs *entre Paris et Séoul*.

Tirage du *Monde* daté mardi 11 août : 463 545 exemplaires

En juillet, les prix à la consommation ont baissé de 0,4 %

APRÈS cinq mois de légère hausse, les prix à la consommation ont baissé de 0,4 % (hors tabac) en juillet, selon l'indice provisoire publié, mardi 11 août, par l'Insee. Sur un an, l'inflation s'établit à 0,8 % ; elle a progressé de 0,2 % depuis le début de l'année. L'Insee indique que cette baisse de juillet s'explique en partie par une meilleure prise en compte de l'effet des soldes.

